

Plusieurs autres emboîteraient le pas

La commission scolaire des Ecureuils reconnaît le français comme seule langue d'enseignement

par Claude MARSOLAIS

Une quatrième commission scolaire du Québec a décidé hier soir, par résolution unanime de ses membres, de reconnaître le français comme seule langue d'enseignement dans les classes qui relèvent de sa juridiction. Il s'agit de la Commission scolaire des Ecureuils, municipalité voisine de Donnacona.

C'est le président de cette commission scolaire, M. Roland Doré, qui a proposé cette résolution

faisant du français, la seule langue d'enseignement et qui a été adoptée à l'unanimité. La même résolution indique que l'anglais sera enseigné comme langue seconde.

Au cours d'une conversation téléphonique, le président du Mouvement pour l'intégration scolaire (MIS), M. Raymond Lemieux, a dit qu'il se réjouissait de l'initiative prise par la municipalité scolaire des Ecureuils. "Je puis vous assurer, a-t-il dit, qu'elle sera suivie bientôt par d'autres commissions scolaires du comté de Portneuf et d'ailleurs".

Il a fait savoir que le MIS continuait son travail d'animation dans la Province qui devrait donner des résultats avec la remise du Bill 85 traitant des droits linguistiques des minorités du Québec.

Par ailleurs, le président de la Commission scolaire de Donnacona, M. Alfred Gauthier, dont la commission a posé un geste identique au début de novembre, a expliqué que cette résolution de la Commission scolaire des Ecureuils ne brime pas les droits des minorités puisqu'aucun anglophone n'habite cette municipalité.

Se référant à la municipalité de Donnacona,

il a dit que les protestants avaient leur propre commission scolaire dissidente qui entretient une école bien à eux.

"Nous acceptons même les protestants dans nos maternelles, ajoute-t-il, et même un parent anglophone a décidé d'envoyer son enfant au primaire cette année", voulant montrer ainsi que la mentalité des anglophones commence à évoluer.

Il précise plus loin que les Canadiens français doivent s'affirmer partout et qu'ils doivent prendre leur responsabilité s'ils veulent que leurs enfants parlent encore leur langue dans 25 ou 30 ans.

CBV
980

RADIO QUALITÉ
RADIO VARIÉTÉS
RADIO-CANADA

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
8029 L 1 FEV 68

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Mardi, 17 décembre 1968

METEOROLOGIE

Neige intermittente et poudrière. Dégagement graduel mercredi. Peu de changement dans la température. Vents de l'ouest de 15 milles avec rafales jusqu'à 25 milles. Maximum et minimum la nuit prochaine à Québec: 15 et 10.

Après 12 heures de débats et 25 discours

Le bill 85 est renvoyé au comité de l'Éducation

par Jacques DALLAIRE

QUEBEC. — Enfin! Après 12 heures de débats et 25 discours, l'Assemblée législative du Québec a décidé, sur division, de renvoyer le Bill 85 au comité de l'Éducation, afin de permettre à tous les organismes intéressés de se prononcer sur la politique linguistique. Ce n'est toutefois pas sans peine que le gouvernement est finalement parvenu, hier soir, à faire adopter la motion soumise en fin de semaine, à ce propos, par le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare.

Samedi, alors que la Chambre siégeait exceptionnellement pour discuter du bien fondé de cette motion, pas moins de 10 députés et ministres prirent la parole, les uns, libéraux, la condamnant et réclamant la deuxième lecture du bill 85 avant son renvoi au comité, les autres, unionistes, prêchant au nom de la démocratie.

Hier, l'opposition libérale a voulu consolider le barrage qu'elle avait commencé à édifier, samedi, et les ministériels restèrent sur leurs positions, alors que 12 autres députés des deux côtés de l'Assemblée prirent la parole.

Tout à tour, MM. Claude Wagner, Noël Saint-Germain, Jérôme Choquette, Glenn Brown, Emilien Lafrance ont dénoncé, chacun selon ses propres termes, l'attitude du gouvernement, le qualifiant tantôt d'irresponsable et de divisé, tantôt de "traître" à l'endroit de son chef, M. Jean-Jacques Bertrand, "qui lui, a eu le courage de faire face à la situation".

La riposte ne tarda pas du côté ministériel et il en fut de même durant la majeure partie de l'avant-midi, au cours de l'après-midi et pendant presque toute la séance en soirée.

Jusqu'à ce que le terrain de la motion, M. Bellemare, reprenne en dernier lieu la parole, pour accuser les libéraux d'avoir essayé de "polluer" le débat et d'avoir fait de l'obstruction systématique.

"Nous avons enduré pendant des heures des discours-crachats", lança même à un certain moment le député de Champlain, ajoutant que les libéraux n'y ont pas regardé à deux fois avant de proférer une kyrielle d'accusations malhonnêtes contre le gouvernement, alors que la solidarité des ministériels doit être citée en exemple dans la province.

Le ministre du Travail, qui s'est dit très irrité que "ses honorables amis d'en

face" aient dit qu'il avait "marqué à reculons", y alla à fond de train à son tour.

Ceux qui voteront contre la motion, précisait-il, pourront être comparés aux Québécois qui ont voté en faveur de la conscription, à Ottawa, en rapport avec la dernière guerre mondiale.

M. Bellemare a fait appel à la raison des députés de l'Assemblée législative, les invitant à se donner la main "pour éviter le pire dans la province".

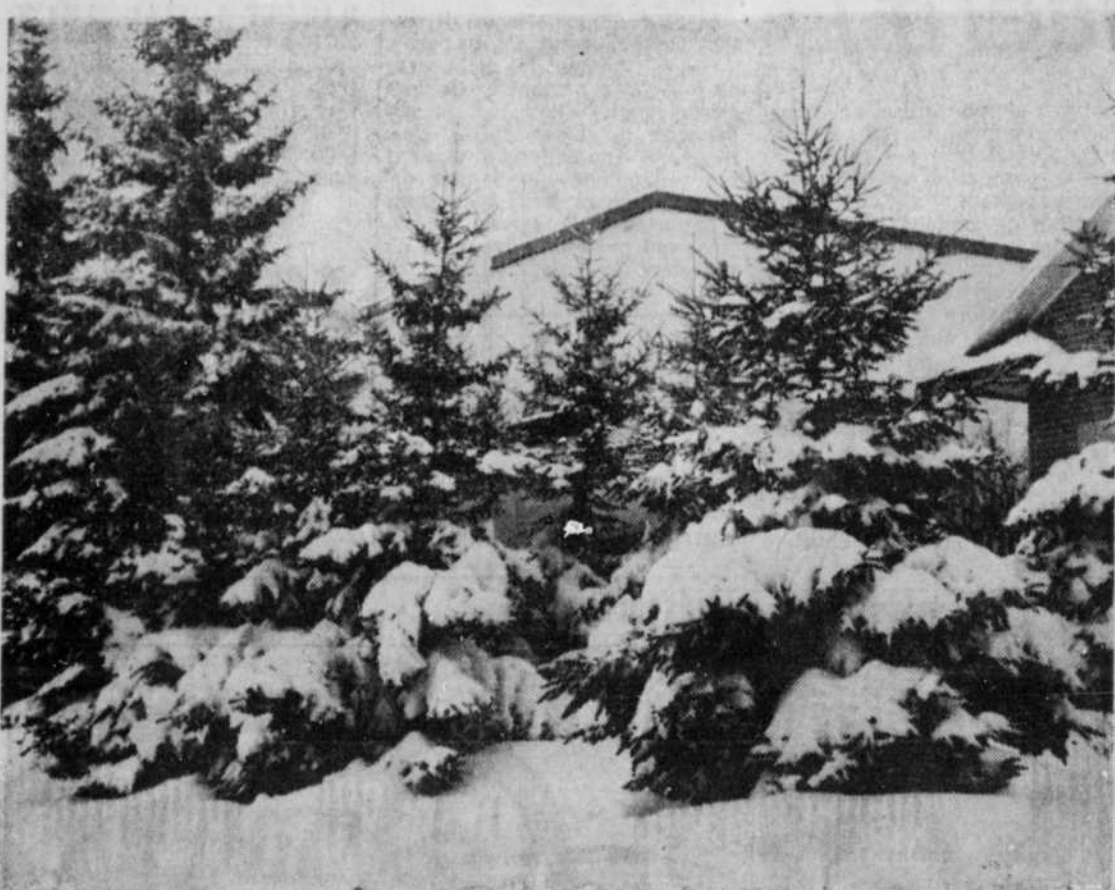
Prendant à témoin MM. Claude Ryan et Vincent Prince, tous deux éditorialistes au "Devoir", le ministre alléguait que le gouvernement n'a pas hésité à choisir cette voie, la plus démocratique qui soit, pour éviter d'agir à la hâte et pour entendre l'opinion des tiers, avant de se former une opinion définitive sur un sujet aussi explosif.

Néanmoins, cet appel pathétique ne résonna guère chez les libéraux, qui en bloc le désapprouvèrent.

Fort de l'appui de MM. René Lévesque, chef du Parti québécois, qui a souhaité samedi que cette motion serve d'habit de funérailles au bill 85, Frank Hanley, député indépendant de Montréal-Sud-Est et Gaston Tremblay, membre du parti nationaliste-chrétien, le gouvernement put faire adopter sans danger la motion.

Le vote donna 50 voix en faveur et 30 contre. Pour respecter une vieille tradition, le chef libéral, M. Jean Lesage, s'est abstenu de voter, en l'absence de M. Bertrand, et le député de Beauharnois, M. Gérard Cadieux, a fait de même, alors que le ministre d'État à l'Industrie et du Commerce, et député de Montréal-Sud-Est, M. Edgar Charbonneau, n'était pas présent en Chambre.

M. Bellemare avait précisé, tout juste avant la tenue du vote, que le comité de l'Éducation "siègera le plus tôt possible, pour satisfaire tout le monde".



• LES TEMPÊTES DE NEIGE n'occasionnent pas que des ennuis aux automobilistes et aux piétons. Elles provoquent immanquablement de magnifiques paysages qui font la joie des amateurs de bonnes photos. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le ministère de la Justice fait des recherches intensives sur les nombreux attentats à la bombe

QUEBEC (J.D.) — Le Solliciteur général de la province, Me Armand Maltais, a indiqué hier matin, à l'Assemblée législative, que le ministère de la Justice poursuit d'intensives recherches, afin de découvrir les personnes qui sont responsables des nombreux attentats à la bombe, dont le Québec est le théâtre depuis plusieurs mois.

Interrogé par l'ancien ministre de la Justice, M. Claude Wagner, qui rappelait les trois autres attentats commis en fin de semaine à Montréal, M. Maltais a dit qu'il déplairait cette

"épidémie" d'attentats à la bombe, ajoutant qu'il n'est évidemment pas d'intérêt public de dévoiler les mesures que le ministère prend pour tenter de remédier à la situation.

Le Solliciteur général a poursuivi en disant que l'ordre public doit primer dans cette province et que le public doit se rendre compte de la détermination du gouvernement à atteindre ce but, avec tous les moyens mis à sa disposition.

M. Wagner a suggéré pour sa part de mettre sur pied une équipe de coordination, au niveau muni-

pal, provincial et fédéral, sous la direction du ministère de la Justice du Québec, pour agir efficacement.

Là-dessus, M. Maltais a répliqué que c'était sûrement l'un des moyens étudiés parmi tant d'autres.

En réponse à une autre question du député de Verdun, relativement à l'existence d'un vaste réseau de prostitution à Trois-Rivières, comme le rapportait des journaux de fin de semaine, le député de Limoilou a simplement précisé, pour le moment, que le ministère de la Justice ferait sûrement enquête.

\$31,700,000

La part du lion du mini-budget va à la Famille et au Bien-Être

QUEBEC (J.D.) — Même si le gouvernement du Québec fait face, de l'aveu même de M. Paul Dozois, à des difficultés financières très sérieuses, il n'hésite pas à consacrer la jolie somme de \$31,700,000 à la Famille et au Bien-Être social, en plus du budget déjà imposant dont dispose ce ministère dans le cadre de ses opérations financières régulières.

C'est le principal point qui se dégage du mini-budget, annoncé samedi par le ministre des Finances, mais dont les détails n'ont été divulgués qu'hier.

Ce budget, qui doit servir à combler les dépenses du gouvernement, et qui peut être suivi d'un autre, avant que ne prenne fin l'année financière le 31 mars prochain, totalise \$41,096,300.

La Famille et le Bien-être social prend à nouveau la grosse part du gâteau, pour la distribution d'allocations diverses, notamment des allocations d'assistance-chômage.

Par ailleurs, une somme de \$3,500,000 est consacrée à l'Éducation, constituant des subventions d'opération aux collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP). Une autre tranche de \$1,200,000 est retenue pour des subventions aux écoles normales indépendantes.

Pour les achats, la construction, la transformation d'immeubles, y compris l'ameublement et l'équipement, le ministère des Affaires culturelles a besoin pour sa part, de \$2,000,000.

Le ministère des Travaux publics doit employer \$1,000,000

au seul chapitre des dépenses d'administration.

Quant à l'Agriculture et à la Colonisation, ce ministère disposera de \$750,000 pour les dépenses à encourir par la direction générale de la production et de l'aménagement agricole.

D'autre part, la commission Gendron, mandatée pour faire enquête au cours des 12 prochains mois sur la situation de la langue française au Québec retien un montant de \$30,000 pour débiter son travail. Elle dispose d'un montant de \$100,000 pour toute la durée de l'enquête.

L'Assemblée nationale rend hommage à Antonio Barrette

QUEBEC (J.D.) — L'Assemblée législative a rendu hommage, hier matin, à l'ancien premier ministre du Québec, M. Antonio Barrette, décédé en fin de semaine, à Montréal.

Parlant au nom du gouvernement, le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, a souligné les qualités d'honnêteté, de sincérité et de gentillesse, surtout du temps qu'il dirigea les destinées de la province, en 1960, et tout au cours des vingt-quatre années qu'il représenta le comté de Joliette.

"Les épreuves très lourdes que son parti avait subies, par suite de la mort successive des deux grands premiers ministres, avaient rendu sa tâche infiniment plus difficile. Malgré tout," ajoute M. Bellemare, "M. Barrette fut un excellent premier mi-

nistre, qui réussit à réaliser de grandes choses pour le Québec. Le monde du travail, tout particulièrement, lui doit de grandes réalisations".

M. JEAN LESAGE

Quant au chef du parti libéral, M. Jean Lesage, il a rappelé un bref séjour en Grèce, à l'automne de 1964, alors que M. Barrette agissait comme ambassadeur du Canada.

"C'est là", précise M. Lesage, "que j'avais pu réellement déceler chez le disparu après, évidemment, avoir suivi le cours de sa carrière, les plus grandes qualités qui étaient les siennes, l'honneur, la franchise, le travail, la générosité et l'affabilité. C'est un autre dirigeant du Québec qui disparaît et dont le nom s'ajoute à la liste, déjà beaucoup trop longue, de ceux que nous avons perdus en mois de dix ans".

Aujourd'hui dans L'Action

- Le bilan de la tempête: cinq pertes de vie et les communications paralysées. — Page 3
- Douglas s'en prend aux réformes parlementaires que le gouvernement veut faire approuver. — Page 10
- Montréal met à prix la tête de ses terroristes. — Page 11
- Dissolution d'une ligue de Hockey. — Page 12
- Cassius Clay en prison. — Page 13
- La L.H.N. ne reculera pas devant les Russes. — Page 13
- La crise éclate entre Saigon et Washington à la suite de la déclaration Clifford. — Page 18

Apollo-8: le compte à rebours est commencé

CAP KENNEDY (AFP) — Le compte à rebours de la première tentative de conquête humaine des approches de la lune se déroule d'une façon aussi satisfaisante que possible.

Cette opération, qui a commencé tôt lundi matin, comprend cent trois heures de préparatifs effectifs et de vérifications minutieuses exigeant la plus rigoureuse précision chronométrique. Elle comporte aussi près de vingt - six heures de pauses obligatoires non moins minutées elles aussi. Il s'agit principalement de périodes de répit destinées à épargner une fatigue excessive aux techniciens-cléfs du programme avant la mise à feu de l'énorme rocket Saturne-5. Celle-ci est toujours prévue pour 7h51 samedi.

Frank Borman, Jim Lovell et Bill Anders, les trois pilotes, ne peuvent être plus prêts. Ceux qui doivent être les premiers à survoler la lune à basse altitude pendant une vingtaine d'heures le 24 décembre ont subi lundi avec succès un examen médical de plusieurs heures — de très loin le plus rigoureux jamais effectué au Cap par le Dr Charles Berry, médecin-chef des astronautes.

Chuck Berry ne laissera en effet partir ses célèbres patients pour la lune que s'ils sont en forme parfaite: il garde en effet un souvenir par-

Sommaire

Annonces classées	16
Décès et funérailles ..	17
Editorial	4
Féminine	6-7
Finance	8-9
Horoscope	7
Mot-caché	15
Mots croisés	16
Nouvelles canadiennes ..	10
Nouvelles provinciales ..	11
Nouvelles internationales ..	18
Spectacles, T.V.	9-15
Sport	12-13-14

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Le président du duché de Montcalm, M. Gaston Juneau, reçoit, des mains de M. J. E. Précourt, les clefs de l'automobile mise à la disposition de son duché par le garage Montcalm Automobiles Inc. On aperçoit également sur la photo la duchesse de Montcalm, Ginette, de même que M. J. Arsenault. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforte)

Québec en parle

par Jacques BOUCHARD

Le dernier bulletin du Musée de Québec contient une reproduction en couleurs de Joseph Légaré (1798-1855). Il s'agit de l'incendie du quartier St-Roch, de Québec, en 1845. Désormais, ce bulletin est consacré à des études sur les différentes pièces de collections. Il n'y aura plus d'envoi postal, les visiteurs du musée pouvant s'en procurer une copie.

M. Jean-Baptiste Bergevin, sous-ministre adjoint au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, a quitté notre municipalité pour Ottawa, où il exercera les fonctions de sous-ministre adjoint au ministère des Affaires du Grand Nord. M. Bergevin avait participé de très près à la mise en œuvre du plan de développement de la région-pilote du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Le ministère des Affaires culturelles vient d'accorder une subvention de \$5,000 à la Société de l'École française de Saskatoon. Cette subvention servira à approfondir la connaissance du français tant chez les anglophones que chez les francophones de Saskatoon.

Dans un mémoire qu'il vient de remettre, le Comité consultatif de la technologie des plastiques, créé en 1967, recommande particulièrement que le ministère de l'Éducation mette sur pied, dès septembre 1969, un projet pilote pour l'enseignement de la technologie des plastiques. Le comité recommande également que le ministère s'occupe dans les plus brefs délais de la formation accélérée de maîtres spécialisés.

Dix-huit membres du Kiwanis-Sillery-St-Foy et leurs épouses sont allés rendre visite aux jeunes filles de la Maison Notre-Dame-de-la-Garde, à Cap-Rouge. A cette occasion, le nouveau maître de cérémonie de l'organisme, M. Carroll Gagnon, a mis ses talents à exécution.

Trois professeurs québécois sont partis à destination du Gabon où ils vont enseigner pendant deux ans. Il s'agit de MM. Jacques Blanchette, professeur au CEGEP de Montréal; Jean-Charles Brassard, professeur à Thetford-Mines, et Armand Leblond, professeur à Rivière-du-Loup.

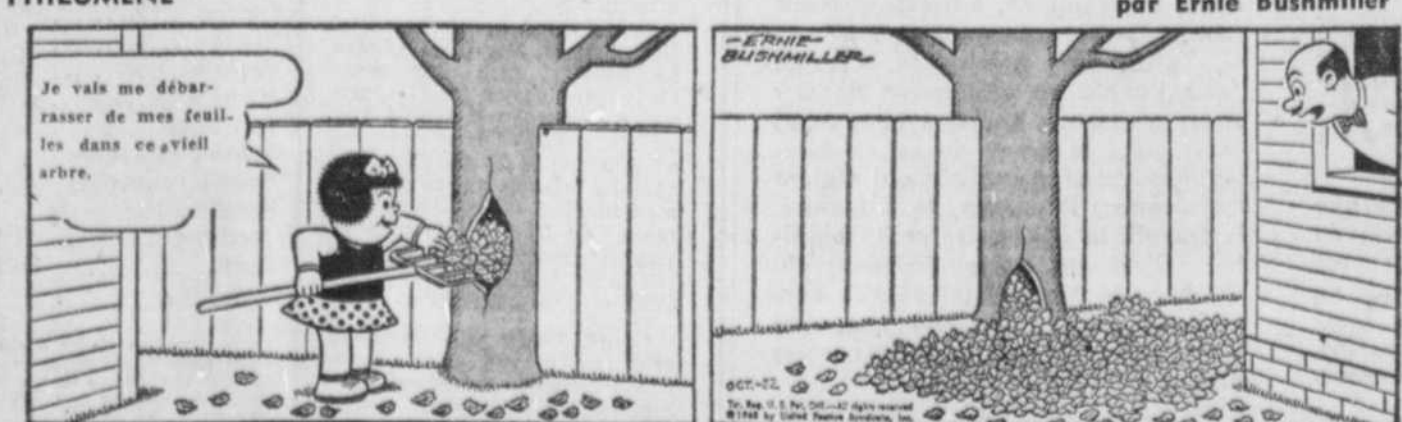
LA SOURIS MIQUETTE



LE FANTÔME



PHILOMÈNE



Un bureau qui dessert quelque 3,000 assistés

QUÉBEC — Le bureau de la rue Marie de l'Incarnation, à Québec, du ministère de la Famille et du Bien-être social du Québec, dessert dix paroisses de la ville de Québec et neuf municipalités environnantes.

M. Raymond Fontaine, au service du ministère depuis sept ans, assumera la direction de ce bureau important qui est actuellement saisi de quelque 3,000 cas. Il dirigera un personnel de 17 agents de sécurité sociale et de 5 agents de bureau. Un montant de l'ordre de \$350,000 est versé mensuellement aux assistés sociaux par l'intermédiaire de ce bureau.

Près de la moitié de ces assistés sociaux sont aptes au travail. Conformément à la politique mise de l'avant par M. le ministre Jean-Paul Cloutier, le ministère s'emploiera activement à réhabiliter cette catégorie d'assistés sociaux et à faciliter leur retour sur le marché du travail.

Le bureau de la rue Marie de l'Incarnation se préoccupera

également de la question du logement, qui pour un certain nombre de familles pose des problèmes d'une extrême acuité. L'aide que le ministère de la Famille et du Bien-être social apporte dans ce secteur du re-logement est considérée

comme l'un des facteurs importants de la réhabilitation des assistés sociaux.

Les municipalités desservies par le nouveau bureau seront les suivantes:

— Les Saules, Duberger, Vanier, Sainte-Foy, Cap-Rouge,

Sillery, Ancienne-Lorette, Notre-Dame de Lorette, Lac Saint-Augustin, ainsi que les paroisses suivantes de la ville de Québec:

— Saint-Sacrement, Saints-Martyrs Canadiens, Saint-Dominique, Notre-Dame du Chemin, Saint-Sauveur, Sacré-Coeur, Notre-Dame de la Pitié, Notre-Dame de Grâce, Saint-Malo, Saint-Joseph.

Le bureau est situé au 268 de la rue Marie de l'Incarnation.

Massive entrée de devises en France

PARIS (AFP) — Un quart des devises perdues par la France depuis le mois de juin, soit de 800 millions à 1 milliard de dollars, avait été rapatrié vendredi soir, apprend-on de bonne source. Ce retour massif de devises a toutefois été exclusivement provoqué par une mesure technique appliquée avec sévérité au titre du contrôle des changes: les im-

portateurs ont été mis dans l'obligation de revendre les devises étrangères qu'ils avaient acquises pour l'achat éventuel de marchandises étrangères, ces "couvertures" n'étant plus autorisées que pour un très petit nombre de produits.

Le délai limité fixé par cette mesure expirait lundi soir et dans les milieux bien informés, on attendait donc de fortes rentrées.

Le dispositif extrêmement sévère adopté par le gouvernement français n'aura toutefois que des conséquences sans lendemain. L'évolution ultérieure des réserves dépendra de celle du commerce extérieur: les importateurs devront dorénavant régler au comptant, au jour le jour, leurs achats à l'étranger.

Si les importations dépassent de beaucoup les exportations — comme le mois dernier — Des pertes de devises s'ensuivront. Elles seront cependant de toute façon plus modérées que celles qui avaient été provoquées par la couverture massive des opérations d'importation à terme, opérations qui avaient souvent eu un caractère spéculatif.

L'Éthiopie est indépendante depuis plus de 3,000 ans.

L'île de Nauru, dans le sud du Pacifique, s'appelait autrefois Île de Plaisance.

Un défi à relever: l'état de l'agriculture (Vincent)

Par U. P.) — Tout en affirmant que l'avenir de l'agriculture du Québec ne se précisera pas demain, ni même après demain, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent a déclaré hier devant les membres de l'Institut agricole du Canada qu'il voyait néanmoins un défi à relever pour son ministère devant cette incertitude même du secteur agricole québécois.

Un défi aussi pour les agronomes et les agriculteurs: "Les exploitations autrefois florissantes seront bientôt livrées à l'oubli si elles refusent le changement. La tendance vers des fermes moins nombreuses et plus vastes n'est pas incompatible avec la notion moderne de la ferme familiale".

M. Vincent croit à ce sujet que l'évolution de l'agriculture vers l'industrialisation — évolution qu'il faudrait ébranler des structures traditionnelles et placer tous les agriculteurs dans un état qui se rapprocherait de celui de l'industriel — peut créer des problèmes de financement mais elle créera surtout des problèmes sociaux beaucoup plus difficiles à résoudre. C'est pourquoi, dit-il, aucun gouvernement ne peut évidemment envisager froidement une telle transformation sans vouloir en analyser les implications sociales, économiques et politiques.

"Je pense par exemple, explique M. Vincent, aux milliers de fermes dont les statistiques établissent l'indigence. "Pour beaucoup d'exploitants de cette catégorie, privés de ressources naturelles et humaines, les interventions gouvernementales les plus généreuses dans le domaine agricole n'apporteront aucune solution à leur problème".

Par conséquent, M. Vincent a déclaré qu'il était urgent d'éduquer de former et de préparer à vivre d'autres ressources, ceux qui ne peuvent subsister de la pratique permanente de l'agriculture.

Il va donc de soi qu'en face de situation aussi complexes, il n'est pas facile de faire des prévisions: "Un fait semble toutefois acquis, ajoute M. Vincent; l'évolution à laquelle nous assistons entraîne l'agriculture dans un monde nouveau où le

machinisme et l'efficacité sont de règle".

Programme ministériel

Devant cette situation, le ministre de l'Agriculture a expliqué que le programme de son ministère doit tendre vers des objectifs tels que la modernisation des structures agricoles et l'amélioration du revenu des exploitants: "A ces fins, il suppose une orientation et une extension des productions en fonction de la de-

mande, et une mise en marche ordonnée. Il faut songer à la possibilité de régionaliser la production et d'orienter l'aménagement agricole en fonction de régions taillées selon des critères définis et dans une optique de planification provinciale".

Le ministère a confié ce double rôle aux co-ordonnateurs régionaux en plus d'assurer aux agriculteurs les informations techniques et les conseils pratiques de gestion dont ils auront besoin, seront appelés à fournir à la direction du ministère les données nécessaires à la détermination de la vocation agricole de chacune des régions".

Selon Lafontaine

Le boulevard Bertrand sera relié à la route 15 en 1970

QUÉBEC — Le ministre de la Voirie, M. Fernand J. Lafontaine prévoit qu'à l'automne 1970, la voie périphérique au nord de l'agglomération québécoise reliera la route 15, dans la municipalité de Villeneuve, au boulevard Pierre Bertrand, dans Charlesbourg-Ouest, soit une longueur de 6 milles.

M. Lafontaine a révélé, en effet, que son ministère adjudgera, au cours de l'été prochain, les contrats pour la construction des structures permettant à la voie périphérique d'éviter la route 15, le boulevard Henri Bourassa, la 4^e Avenue et la 1^{ère} Avenue. A l'automne, débuteront les travaux de terrassement des sections reliant la rue Labelle, dans Beauport, à la route 15, dans Villeneuve, et le boulevard Henri Bourassa à la 1^{ère} Avenue.

On sait qu'un premier tronçon de la voie périphérique est actuellement ouvert à la circulation dans Giffard et Beauport et que le contrat de construction de la section entre la 1^{ère} Avenue et le boulevard Bertrand se terminera à la fin de 1969.

En annonçant cette nouvelle à la population de la région de Québec, le ministre Lafontaine a souligné que la voie périphérique est appelée à devenir la principale voie de communication est-ouest dans la partie nord de la région de Québec, en reliant par une chaussée continue la route 15, dans Villeneuve, à la route 2 dans St-Augustin, soit une douzaine de milles. Comme l'explique M. Lafontaine: "En canalisant le trafic lourd, le trafic de transit et une bonne partie de la circulation locale, cette artère à circulation rapide soulagera considérablement les grandes voies est-ouest actuelles, soit la route 15, la Canadienne et la 1^{ère} Rue, le boulevard Hamel, les routes 2C et 2 et enfin, le boulevard Charest".

Le ministre de la Voirie a conclu en disant: "Je veux que les citoyens situés à l'Est et au Nord de la région de Québec puissent utiliser une voie rapide qui leur donnera un accès plus direct au nouveau pont de Québec quand celui-ci sera mis en service à l'automne 1970".

Enquête du coroner demain à Montmagny

QUÉBEC. — L'enquête du coroner destinée à faire la lumière sur la mort de Rita Larivière, une jeune femme de 31 ans, abattue d'une balle de fusil de calibre .410, la semaine dernière, près de Beaumont, se déroulera demain soir à Montmagny, sous la présidence du Dr Alexandre Nadeau, coroner pour les districts de Montmagny et de Bellechasse.

C'est grâce à un appel téléphonique anonyme que les agents de la Sûreté du Québec avaient été mis sur la piste. Une voiture conduite par un homme ivre s'était immobilisée sur la route 2 entre Lauzon et Beaumont.

Les limiers se rendirent sur les lieux et appréhendèrent le conducteur. Il s'agissait d'un certain Proculus Bouffard dont Mlle Larrière était apparemment la concubine.

Les policiers de la Sûreté du Québec questionnèrent Proculus Bouffard au poste de la Sûreté du Québec à Montmagny et décidèrent d'aller inspecter sa résidence sur la route No 2 à Beaumont. Ils devaient y découvrir le corps ensanglanté de Mlle Larrière qui avait été abattue d'une balle de fusil calibre .410.

Le corps a été transporté à la morgue de Québec où le Dr Richard Authier a pratiqué l'autopsie. Quant à Bouffard il a été conduit à la prison de Québec d'où il a par la suite été transféré dans les cellules de la prison de Montmagny.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

abonnements - service :
ROBERT BRETON
54, Boul. de l'Entente
LAUZON - LEVIS
Tél. : 837-1922

Rembourrage

St-ROMUALD. Rembourrage, ébénisterie, réparation, neuf, usagé, 126, rue Dussault, St-Romuald; Tél. : 839-6234, 9141 28/11 (1 ms) 187 C.L.

Avis divers

60 ans d'expérience pour mieux vous servir

G.J. Lemieux

DECORATION - AMEUBLEMENT - APPAREILS ELECTRIQUES

15 RUE ST-LOUIS LEVIS QUE. TEL: 837-8891

CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT
8785 18-11 (l.s. au 16-1) 25 C.L.

la parenté va arriver...

pour un accueil bien canadien-français rien ne vaut un bon gros gin bien de chez-nous...

Le Gros Gin CROIX D'OR vaut son pesant d'or!

Melchers

1898

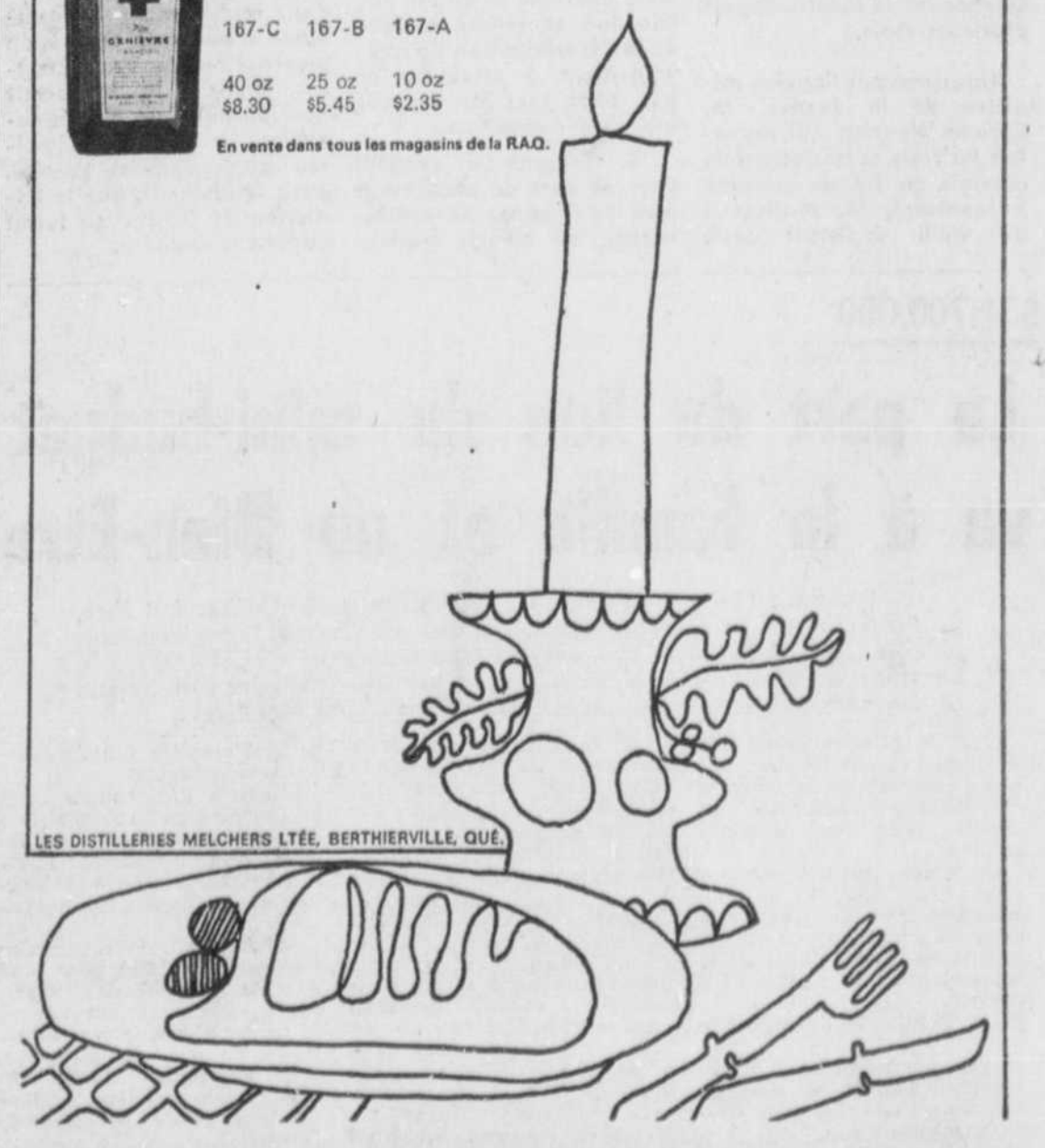
MELCHERS CROIX D'OR

167-C 167-B 167-A

40 oz 25 oz 10 oz

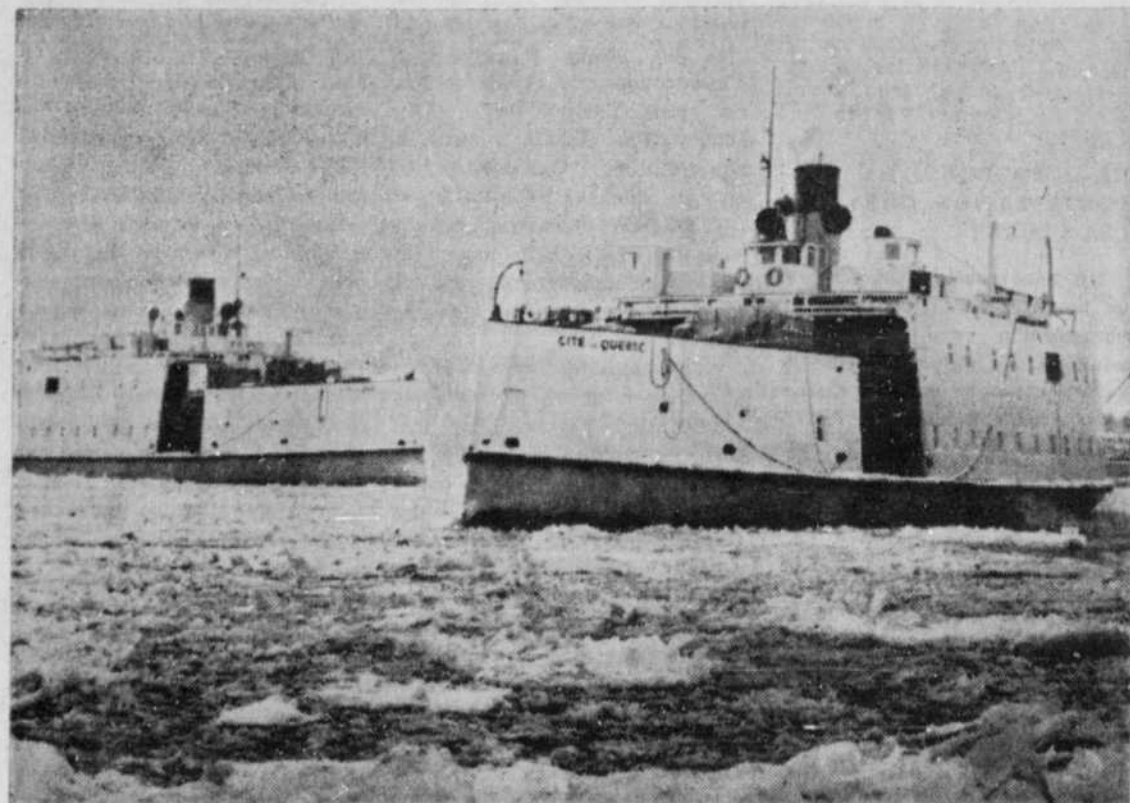
\$8.30 \$5.45 \$2.35

En vente dans tous les magasins de la R.A.Q.



Le bilan de la troisième tempête:

Cinq pertes de vie et les communications paralysées



• LES TRAVERSIERS ont repris leur service après avoir été temporairement paralysés par la troisième tempête qui s'est abattue sur le Québec en quelques semaines. Les deux bateaux ont dû interrompre leur service pendant quelques heures au plus fort de la tempête. La visibilité était complètement nulle et un vent de 30 milles à l'heure soufflait sur le fleuve.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

par Claude ST-LAURENT

QUÉBEC — Cinq pertes de vie, des dizaines de blessés, la plupart des moyens de communications paralysés, des centaines de voitures immobilisées le long des routes et un bateau échoué sur les battures de Lévis,

La région de Québec a été plus particulièrement touchée par la tempête qui a causé la mort d'un garçonnet de huit ans asphyxié sous la neige. D'autre part, M. Paul Lemieux, du 610 avenue Royale à Beauport, a succombé hier alors qu'il s'affairait à pelleter la neige devant son domicile. M. Lemieux a été foudroyé par une crise cardiaque. Trois autres personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation.

Le bambin
Guy Morissette, fils de M. et Mme Marcel Morissette, du 455 de la rue Champlain, glissait sur la falaise du Cap Diamant lorsqu'un éboulement de neige s'abattit sur lui et son compagnon Pierre Martin, 12 ans, fils de M. et Mme Raymond Martin, du 461 rue Champlain. Le jeune Morissette fut retrouvé plusieurs heures plus tard mais

voilà le bilan peu reluisant de la troisième tempête de l'hiver qui a filé ce matin vers les provinces atlantiques après avoir recouvert l'Est du Québec d'une couche de 13 à 15 pouces de neige.

La mort avait déjà fait son oeuvre. Quant à son compagnon, son état était encore critique hier soir mais les médecins de l'hôpital Hôtel-Dieu étaient confiants de pouvoir lui sauver la vie.

Bateau échoué
La tempête serait également à l'origine de l'échouement du cargo "Split" de Yougoslavie, qui s'est immobilisé hier matin sur les battures de Lévis. L'on ignorait hier encore la cause exacte de l'incident mais il semblerait que le navire soit soudainement parti à la dérive alors qu'il était à l'ancre au milieu du fleuve.

Les remorqueurs du port de Québec ont tenté en vain, hier matin et hier après-midi, de dégager le cargo mais le niveau de l'eau n'était pas assez élevé pour permettre l'opération. Personne n'a été blessé à bord et tous les membres de l'équipage sont demeurés à leur poste. Une troisième tentative de dégager le navire, tôt ce matin, s'est également avérée futile et l'on croit que la marée de l'après-midi permettra enfin au navire de reprendre sa route, après avoir subi les réparations nécessaires.

Aéroports
La situation n'était pas rose à l'aéroport de Dorval alors qu'un avion en provenance de Québec a frappé un banc de neige sur la piste. Les passagers ont dû être transportés par autobus jusqu'à l'aérogare. De nombreux employés se sont d'ailleurs affairés à nettoyer les pistes que les rafales de neige ne tardaient cependant pas à couvrir de nouveau.

L'aéroport de l'ancienne-Lorette a été fermé une grande partie de la nuit de dimanche à lundi et les activités ont fonctionné au ralenti. Quant à la circulation routière, des centaines de voitures ont été abandonnées tout au long des routes de la province dont plusieurs étaient encore impraticables au cours de la journée d'hier. On rapportait tard cette nuit que la situation s'était considérablement améliorée principalement sur les routes à grande circulation.

A Québec
Malgré l'efficacité du déneigement dans la Ville Capitale, la circulation était pratiquement paralysée vers 6.00 p.m. hier soir dans la plupart des rues. Les appareils de déneigement ont poursuivi leur travail durant toute la nuit alors que la neige continuait à tomber.

L'on prévoit d'autres chutes de neige, plus légères cependant, au cours de la semaine.

Au CEGEP Limoilou

109 étudiants ne seraient pas acceptés aux examens

par Claude MARSOAIS

S'il faut en croire les statistiques compilées par l'exécutif de l'Association des étudiants du CEGEP Limoilou en collaboration avec la Direction des services aux étudiants, il y aurait actuellement au moins 109 étudiants qui se verraient refuser l'admission aux examens puisqu'ils ont marqué de leur absence à dix pour cent des cours, du 18 novembre au 16 décembre.

De plus, au moins 350 étudiants auraient manqué au moins une fois au cours de la semaine dernière alors que le début des examens ne débute que le 17 janvier, ce qui pourrait hausser considérablement le nombre des non-admissibles aux examens.

Or, ces chiffres énoncés plus haut apparaissent très conservateurs lorsqu'on considère que plusieurs professeurs ont négligé avant le 18 novembre, date où la Direction des services pédagogiques a décidé de compiler les absences, de se conformer à la prise des présences. Voyons les faits d'après une enquête effectuée dans les différents départements:

Au département des mathématiques, seize (16) des dix-huit (18) professeurs ne prenaient guère les présences avant le 18 novembre. De même, pour ce qui regarde la décision des autorités de prendre les présences à partir de cette date, ils n'ont pas été consultés. Dans les départements de français et des sciences humaines, on signale qu'on n'a pas participé à la décision de la direction.

Au département de philosophie, on a voté pour que le nombre d'absences atteignent le chiffre de 5 au lieu de trois.

Au département des sciences infirmières, on doit rencontrer l'administration aujourd'hui et enfin, au département de l'information, il n'y a pas eu de décisions prises depuis le 18 novembre.

Par ailleurs, lors d'une rencontre avec le président du Syndicat des professeurs, celui-ci a vu aux étudiants que les présences n'ayant pas été prises de la même façon partout, le 20% d'absences rétroactif au 18 novembre n'apparaît pas applicable. Il signale aussi que la consultation avait été ignorée par la direction.

UN BULLETIN D'INFORMATION

Ce qui semble curieux, c'est que dans un bulletin d'information daté du 5 décembre, la direction signale que quarante professeurs avaient omis, jusqu'à cette date, de contrôler les absences.

Le même bulletin note que douze professeurs ne se sont pas présentés aux cours durant la semaine du 24 novembre sans justification.

En somme, l'obligation pour les CEGEP de prendre les présences aux cours semble très contestée. D'ailleurs, au cours d'un référendum, les étudiants ont voté par 1182 voix contre 220 contre cette pratique.

Et puis, il y eut la guerre des tracts ou d'une part on incitait les étudiants à boycotter les présences et d'autre part d'autres étudiants qui contestaient les premiers. Le calme revint (pour combien de temps) lorsque le directeur des services aux étudiants décida de sévir en faisant comparaître 19 étudiants devant le Conseil disciplinaire.

Pour le moment, on ne sait pas ce qui va se produire puisque le refus pour 109 étudiants de participer aux examens pourrait entraîner beaucoup de remous.

Charlesbourg améliore la sélection des constables

Par Claude ST-LAURENT

CHARLESBOURG — Le conseil de ville de Charlesbourg durcira vraisemblablement d'ici peu sa politique d'embauche en ce qui a trait aux policiers. Cette prise de position a fait suite à l'engagement, hier soir, de M. Yves Perreault, 24 ans, de Giffard, qui remplacera le constable Jean-Guy Paquette, démissionnaire.

Les échevins ont endossé la proposition du chef de police

qui a indiqué le choix de M. Perreault comme candidat valable à ce poste. Les critiques ont cependant commencé à pleuvoir lorsqu'il a été question d'embaucher un deuxième policier pour remplacer un autre démissionnaire. Le conseiller Thibault a fait valoir pour sa part que les critères d'engagement n'étaient pas assez exigeants au point de vue scolaire. M. Thibault a déclaré qu'une 12e année serait de beaucoup préférable à une 10e

année, comme le demande actuellement la formule d'application municipale.

M. Thibault a appuyé sur le fait que les policiers doivent de plus en plus se servir de leur tête plutôt que de leurs bras. "Nous sommes à l'époque de la contestation et les policiers ne se servent pas de la force pour affronter les manifestants de tous les jours. L'on sait quel résultat cette stratégie pourrait avoir" a laissé entendre l'échevin auquel se sont ralliés les autres membres du conseil à l'exception du conseiller Cloutier, qui tout en appréciant l'utilité d'une instruction supérieure, a fait valoir que la plus grande qualité du policier était sans doute le jugement et que cela ne se calculait pas au nombre des années de scolarité.

M. Cloutier, a également souligné que les candidats pourraient se faire très rares si la ville exigeait une 12e année.

Les conseillers et le maire, (qui soit dit en passant a indiqué la nécessité de conserver certains policiers robustes), se sont finalement dits d'accord pour élever l'exigence de la ville à une 11e année. Il est entendu cependant que cette nouvelle exigence ne sera pas appliquée immédiatement puis-

que la ville possède déjà une liste bien fournie de candidats éligibles.

La liste restera en vigueur pendant un an afin de donner une chance légitime aux candidats que la ville a acceptés aux examens. Il est à noter d'autre part que des concours seront désormais tenus annuellement probablement en février, afin de sélectionner de nouveaux candidats même si tous les postes sont remplis. M. le maire Henri Cazeault a expliqué cette décision en disant que la ville devait prévoir et se protéger avec des candidatures de réserve afin d'éviter de payer du temps supplémentaire en cas de maladies et de départs des constables.

Il a été unanimement résolu d'autre part de conserver le règlement à l'effet que tout constable au service de la cité de Charlesbourg est dans l'obligation d'établir sa résidence, lorsque ses six mois de probation sont écoulés, dans les limites de Charlesbourg, Québec, Orsainville ainsi que Charlesbourg Est et Ouest.

L'impossibilité de se conformer à ce règlement avait d'ailleurs forcé le constable Paquette à démissionner de la police de Charlesbourg.



Accusé de vol à main armée

L'un des trois apaches qui s'en étaient pris à Mme Georges-Henri Bernard, vers les 3 heures, samedi après-midi, et qui lui avaient volé une somme de \$14.805 en argent et en chèques, a été traduit devant les tribunaux, hier après-midi.

Il s'agit de Michel Bernard, apprenti-électricien de 21 ans, domicilié au 646 du boulevard Valcartier, à Neufchâtel. Le jeune homme, qui était au courant des procédures judiciaires, a choisi d'être jugé devant un juge et 12 jurés et n'a pas demandé à être admis à caution.

En plus du vol et du recel du fort magot, le Ministère public lui reproche d'avoir eu en sa possession un revolver de calibre .22 dont il se serait servi pour commettre le vol.

Rappelons que Mme Bernard allait déposer les \$15.000 à la Banque Royale de la rue St-Joseph, lorsqu'elle fut attaquée. Elle reçut un coup de matraque en descendant de voiture et dut remettre le sac contenant l'argent. Un chauffeur d'autobus qui avait été témoin de la scène tenta d'intervenir, mais on le reçut à coup de pistolet.

C'est finalement l'intervention d'un jeune homme qui permit l'arrestation d'un des bandits. Les autres sont toujours au large. Bernard a pris le chemin des cellules...

Assez de la même soupe...

Après une trentaine d'années de mariage, Philibert se serait "tanné" de manger l'éternelle soupe aux pois que lui servait son épouse... C'est du moins ce qu'il a avoué, hier, devant le tribunal, alors qu'on l'accusait d'avoir osé lever le bras à l'endroit de sa douce moitié.

Le brave petit vieux de St-Apollinaire a avoué candidement sa culpabilité en déclarant que la soupe lui montait surtout au nez lorsqu'il avait pris un petit coup.

Le juge Yvon Sirois a toutefois bien compris qu'il n'avait pas affaire à un criminel et l'a fait bénéficier d'un sursis de sentence. Faut dire que Philibert n'avait jamais connu les couloirs du Palais de Justice et que c'était la première fois qu'on lui passait les menottes aux mains.

Le campagnard a promis de veiller à la bonne marche de son foyer et son employeur est même venu signer un engagement de \$200 pour la bonne conduite de Philibert. Le patron a d'ailleurs qualifié le bonhomme de "meilleur gars à l'ouvrage..."

Le cambriolage chez J.-A. Cantin

C'est hier matin, devant un jury de langue française des Assises criminelles, que s'est ouvert le procès de Gérard Raymond, un journalier de 30 ans, sans adresse connue, qu'on accuse d'être l'auteur d'un important cambriolage.

Le Ministère public, représenté par Me Maurice Lagacé, reproche à Raymond d'avoir, dans la nuit du 22 au 23 février dernier, à Québec, cambriolé les locaux de la firme J.-A. Cantin, y emportant des meubles, de la lingerie et des bijoux pour une valeur de \$3.495.

Un second chef stipule que le prévenu a été trouvé en possession de cette marchandise au cours de cette même nuit. Dans cette dernière charge, le montant est de l'ordre de \$1.500.

Le juge Gérard Lacroix préside le procès et Me Michel Boulianne, un jeune avocat, est à la défense. L'avant-midi d'hier a été consacré au choix du jury.

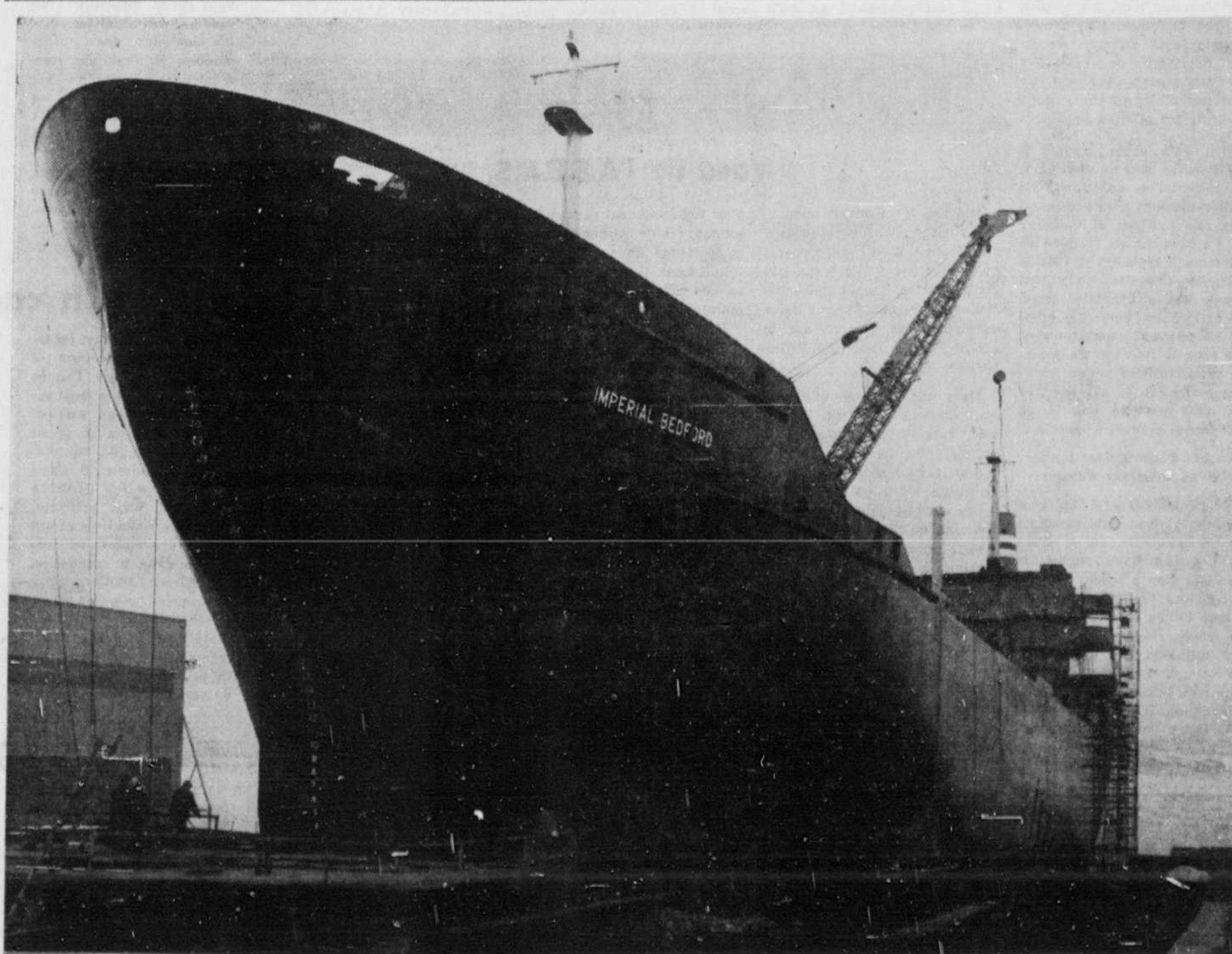
Les vols à l'étalage

Les vols à l'étalage, qui constituent de plus en plus une plaie presque inguérissable dans les grands magasins de la ville, se font beaucoup plus nombreux à l'occasion des Fêtes, et les tribunaux ne sont pas sans s'en ressentir.

Encore hier, une mère de famille d'une quarantaine d'années, mère de trois enfants, a imploré le juge Yvon Sirois de ne rien ajouter à ses malheurs. Pas plus tard que samedi dernier, elle avait fait le tour des magasins de Place Fleur-de-Lys et ramassé des "cadeaux" pour une valeur de près de \$20 chez A.L. Green, Zeller's et K-Mart.

Bon prince, le juge Sirois a sursis à sa sentence, mais n'a pas manqué de lui rappeler que la période des Fêtes et ses enfants lui sauvaient la prison. La femme a juré, dur comme fer, qu'elle ne s'adonnerait plus à son petit jeu.

"Vous savez, on en a assez des vols à l'étalage..." a dit le juge devant les remerciements mêlés de larmes de la femme.



• LE DERNIER-NE de la flotte des pétroliers de "Imperial Oil", le M.S. "Imperial Bedford" de 14.000 tonnes, a été lancé à la Davie Shipbuilding Limited de Lauzon hier à 15h. 15. Il s'agit d'un navire côtier de 486 pieds de longueur et d'une capacité de 120.000 barils. Ce navire sera mis en service dès 69 et transportera des produits du pétrole entre Halifax et d'autres ports de la côte Est. Les principales caractéristiques de ce bateau sont les suivantes: il est propulsé par un moteur diesel, à hélice unique. On remarque également qu'il a été construit en acier soudé. La superstructure comporte un gaillard avant et une dunette. La machinerie de propulsion, le logement et les salles de manoeuvre sont tous à l'arrière. Il s'agit du dernier lancement aux chantiers de la Davie Shipbuilding pour 1968, année au cours de laquelle quatre navires ont été livrés aux clients et deux autres lancés pour livraison en 1969. La marraine de l'Imperial Bedford, auquel on a donné le nom d'un bassin qui se trouve entre Halifax et Dartmouth (le bassin Bedford) est Mme Fraser, épouse de M. L. D. Fraser, l'un des vice-présidents de l'Imperial Oil. Quelques centaines d'invités étaient également présents à la cérémonie de lancement et au banquet qui a suivi au Château Frontenac à Québec.

A la Commission scolaire

Pascal Taché le 20 décembre

Pas de bulletin pour les étudiants du secondaire

MONTMAGNY. — Les élèves du secondaire de la Commission scolaire Pascal-Taché ne recevront pas leur bulletin du premier semestre, le 20 décembre prochain.

C'est ce que vient d'annoncer l'Association des enseignants de Pascal-Taché soulignant le fait qu'ils sont dans l'impossibilité d'accomplir des

tâches qui dépassent leurs fonctions d'enseignants et d'éducateurs. Ces enseignants constatent qu'ils ne peuvent fournir à l'élève à la fois son bulletin trimestriel et la qualité de l'enseignement que celui-ci est en droit de recevoir et d'exiger.

Le président de l'Association, M. Gaétan Grondin, explique

le retard par le fait que les enseignants ont dû entreprendre dès le 11 décembre le deuxième trimestre tout en procédant au reclassement des élèves, tout en vérifiant l'assimilation par les élèves de l'enseignement donné, tout en préparant leurs cours, tout en corrigeant les devoirs et les tests, tout en corrigeant les examens du premier trimestre, et tout en faisant la compilation des notes qui, devrait normalement être faite par un secrétariat organisé et fonctionnel au niveau de chacune des écoles.

L'Association souligne qu'elle a demandé à la Commission d'accorder deux jours de congé aux élèves pour leur permettre de terminer ce travail. Elle reçut un refus catégorique.

Les enseignants de ce territoire tiennent à souligner qu'en temps ordinaire, ils acceptent, comme faisant partie de leur tâche normale, de faire leur correction de cours et leur correction chez eux le soir lorsqu'ils n'ont pas eu suffisamment de temps pour le faire à l'intérieur de l'horaire régulier de l'école. Devant la situation qui prévaut à l'heure actuelle ils ne peuvent, selon eux, répondre aux directives de la commission.

Un nouveau poste municipal est créé à Charlesbourg

CHARLESBOURG — M. Rosaire Godbout et Me Bernard Garneau ont été respectivement engagés comme greffier et chef du contentieux municipal hier soir à Charlesbourg. M. Rosaire Godbout, qui était déjà au service de la cité depuis sept ans et qui avait occupé les fonctions de greffier adjoint succédera, au début de janvier, à Me Pierre-G. Dorion qui quitte Charlesbourg pour occuper d'autres fonctions au ministère de la Justice.

Quant à Me Garneau, il occupera un poste qui vient d'être créé par le conseil de ville dans le cadre de la réorganisation des structures de l'administration municipale.

L'échevin Dorion qui a proposé les deux nominations a expliqué en ce qui a trait à l'engagement de Me Garneau, notaire, que la ville avait dû, en l'espace d'un an, payer plus de \$6.000 de frais de notaire, ce qui justifiait amplement l'emploi d'un notaire à plein temps qui jouera de plus le rôle de greffier adjoint.

Après l'acceptation par le conseil des nominations présentées, le nouveau greffier, dont les émoluments s'élèveront à \$6.500, le greffier adjoint qui touchera \$8.000, ont été assermentés par Me Pierre-G. Dorion.

EDITORIAL

Feu M. Antonio Barrette

Depuis trente ans, le Québec a eu huit premiers ministres successifs, si l'on inscrit deux fois le nom de M. Maurice Duplessis qui, en fait, fut à la tête du gouvernement de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959. Sur ces huit premiers ministres, deux seuls survivent : M. Jean Lesage

qui occupa ce poste de 1960 à 1966 et qui dirige l'opposition libérale, et M. Jean-Jacques Bertrand, titulaire actuel et présentement au repos.

Après M. Godbout qui fut défait en 1944 et mourut sénateur en 1956; après M. Duplessis, décédé à Schefferville en septembre 1959; après M. Paul Sauvé, disparu subitement au début de janvier 1960, au moment où, en somme, il venait de prendre les rênes du gouvernement; après M. Daniel Johnson qui, porté au pouvoir le 5 juin 1966, mourut aussi de façon subite, en septembre dernier, voici qu'un ex-premier ministre québécois, M. Antonio Barrette, vient de succomber, à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal où il avait été admis pour y subir des examens.

Tout comme M. Paul Sauvé, mort quelques mois à peine après son entrée en fonctions, le regretté défunt ne fut pas longtemps à la tête du ministère. On le choisit comme chef de l'Union nationale, par suite du décès de M. Sauvé; mais, moins de six mois plus tard, le parti alors ministériel subit l'échec, à la suite d'une lutte serrée. En gros, une cinquantaine de circonscriptions allèrent aux libéraux, contre 44 aux candidats présentés par M. Antonio Barrette. Ce dernier, du moins on l'a prétendu, avait déclenché l'appel au peuple, quelques mois trop tôt. Il avait fait adopter des lois qui eussent gagné à être mieux connues de l'électorat. Précisément à cette fin, il multiplia les apparitions en public, les assemblées, les discours. Mais son parti était tiraillé, et il lui fut impossible d'arrêter l'élan du mouvement libéral mené au combat par l'actuel chef de l'opposition québécoise, M. Jean Lesage, entouré de bons orateurs, lui-même fort expérimenté en matière de luttes politiques.

M. Barrette accueillit la défaite avec déception, cela va de soi, mais se soumit au verdict populaire. De Joliette même où il était personnellement élu depuis 1936, soit depuis 24 ans, il déclara, le soir même, après avoir admis son échec : — *"Je m'acheminai vers Québec, le cœur léger et l'esprit en paix"*.

La paix, il ne la connut guère dans le temps qui suivit, si l'on considère ce fait,

savoir que, peu de mois plus tard, il démissionnait avec fracas comme chef de l'Union nationale, — manifestement en proie à une crise majeure, comme conséquence de la mort de deux chefs en moins de quatre mois, et d'un revers aux urnes, le 22 juin 1960.

L'on s'en voudrait de ne pas signaler ici que M. Barrette fut, sous le gouvernement Duplessis, à la tête du ministère du Travail pendant près de deux ans. Période mouvementée au cours de laquelle le futur premier ministre du Québec, lui-même ancien travailleur manuel, fier de l'avoir été, s'intéressa de fort près à la législation ouvrière. Il y a accompli une œuvre que l'on se rappellera; mais n'y fut pas toujours entièrement à l'aise. Son chef, par ailleurs valeureux, occupait bien de la place, ne donna pas toujours tellement de corde à ses ministres ! Reste qu'Antonio Barrette fut compétent ministre du Travail. Comme, du reste, un député que le comté de Joliette élut et réélut volontiers tant et aussi longtemps que l'intéressé voulut s'y présenter. La région de Joliette et sa culture du tabac, par exemple, ont toujours eu de la gratitude pour ce mandataire attentif, affable, très cultivé, autodidacte, mais capable de parler et au peuple et aux intellectuels.

Celui dont on déplore aujourd'hui le décès inopiné fut, on le sait, ambassadeur en Grèce pendant trois ans. Grand érudit, il dut beaucoup se plaire au contact de l'antique Grèce. En tout cas, il s'en tira avec élégance, poussant la largeur de vues jusqu'à accueillir en toute simplicité et cordialité celui-là même, M. Lesage, qui lui avait succédé au pouvoir en 1960, et qui, pendant l'exercice de son mandat, séjourna avec madame Lesage à Athènes. M. Barrette a aussi écrit un volume de Mémoires qu'on a lu avec intérêt.

En bref, disparaît une figure pendant longtemps très familière dans les milieux politiques québécois et d'Ottawa où M. Barrette comptait d'influents amis. Nos condoléances à madame Barrette et à tous les parents de l'ancien premier ministre décédé.

Odilon ARTEAU

Lettre de Genève

Quand les marchands de canons ternissent une certaine image de la Suisse

De notre correspondant,

Deux directeurs de la plus grande fabrique suisse d'armements, OERLIKON, BUHRLE et Cie, de réputation mondiale, sont sous les verrous. Ils ont contrevenu à la loi fédérale relative à la vente d'armes à des pays étrangers. L'affaire est assez grave et ceci pour plusieurs raisons.

D'abord par son montant. Si cette entreprise considère qu'une commande illicite de 350 canons antiaériens, de 550 roquettes et de 230.000 coups de tout valant "quelques millions" est une petite affaire, l'opinion helvétique n'est nullement disposée à lui enboîter le pas. Cette opinion est d'autant plus sensibilisée que ces armements prenaient le chemin de l'Égypte, d'Israël et du Nigeria. Mais comme l'exportation d'engins guerriers vers ces trois pays est interdite, les deux inculpés avaient eu recours, pour obtenir une autorisation de livraison, à de fausses attestations fournies par des tiers complaisants. Il est apparu déplorable, aux yeux de beaucoup, que la Suisse puisse livrer des armes aux deux antagonistes du Proche Orient ou à un État accusé de se livrer à un véritable génocide au Biafra.

Une attitude paradoxale

Cette réaction est d'abord sentimentale. Le bon sens populaire a peine à se faire à l'idée que, dans le même pays, l'on puisse à la fois quêter pour les Biafrains en détresse, et en même temps fournir les engins de mort qui serviront à les massacrer. Elle s'indigne qu'un munitionnaire puisse armer dans le même temps les deux adversaires toujours prêts à en venir aux mains ou dans le Sinaï.

Bref, on a le sentiment que de tels trafics ternissent l'image que l'étranger se fait souvent de la Suisse et donc chacun, ici, aimerait bien qu'elle corresponde à la réalité des faits. Bien entendu, la presse d'extrême-gauche s'empare de l'affaire et charge à fond contre les "marchands de mort subtils" qui tirent d'ignobles profits de leur commerce meurtrier. Elle en oublie, du coup, qu'à l'U.R.S.S. et ses satellites

ont successivement armé Israël et ses voisins (la "Hagana" vers 1948, disposait d'armes "Skoda", de fabrication tchécoslovaque), tout comme ils arment aujourd'hui le Nigeria.

A la vérité, et si peu sympathiques que soient les trafics des marchands de canons helvétiques, il faut reconnaître que leur situation n'est pas simple. D'abord, la Suisse, État neutre, s'est toujours efforcée de ne pas dépendre de l'étranger pour son propre armement. Ce n'est pas d'hier qu'elle a donc construit ses propres fabriques.

Bien qu'à notre époque, il soit illusoire pour un petit pays, si industrialisé qu'il soit, de vouloir disposer d'un armement à la fois national et moderne (on l'a bien vu en matière de chasseurs à réaction) la théorie officielle demeure qu'il faut être le moins tributaire possible de l'un ou l'autre des groupes de puissances antagonistes. Dès lors, il convient de protéger les industries nationales et leur permettre de subsister, ce qui n'est possible que si on leur laisse le droit d'exporter.

Des lois sévères pour limiter les exportations d'armes

Mais comme il serait indécemment de laisser les munitionnaires vendre n'importe où et n'importe quand leurs engins, la Confédération a édicté des lois sévères qui limitent les exportations licites vers les pays où les armes risquent de ne pas être utilisées. Ces dispositions partent d'un bon sentiment mais n'en demeurent pas moins équivoques. D'abord, les armes sont faites pour être utilisées, comme chacun le sait. Puis, personne ne peut dire si telle région, d'abord calme et où l'on peut croire un moment qu'il n'y a pas de danger à livrer des canons, ne va pas devenir une redoutable poudrière. A ce titre, le cas du Nigeria est particulièrement significatif. Il n'y a pas si longtemps, cette Fédération semblait un modèle d'ordre et de tranquillité et on la citait comme un bel exemple de décolonisation réussie...

La conclusion, c'est évidemment qu'il n'y a pas, sur ce plan là de trafic honnête, de transaction propre. Les armes que l'on livre un jour et qui paraissent ne devoir servir qu'à

l'équipement normal de forces destinées à assurer un minimum de protection aux frontières d'un pays peuvent, brusquement, devenir les instruments d'une guerre injuste et cruelle. On l'a bien vu au Nigeria.

Un dilemme...

L'excuse de la grande maison zurichoise, dont deux des directeurs sont impliqués, est qu'il

l'équipement normal de forces destinées à assurer un minimum de protection aux frontières d'un pays peuvent, brusquement, devenir les instruments d'une guerre injuste et cruelle. On l'a bien vu au Nigeria.

Messieurs les Gouverneurs, En notre pays de civilisation chrétienne, il est surprenant, qu'à l'heure actuelle, ceux qui font autorité dans l'Eglise catholique ne puissent se faire entendre plus souvent sur le réseau de Télévision de Radio-Canada.

Dans une foule de questions qui touchent à la foi, la morale, l'organisation juste de la société, etc., on amène l'homme de la rue à se prononcer, on prête attention à des opinions parfois minoritaires, du moment qu'elles font choc ou créent sensation.

Ainsi, à l'occasion de la publication d'une encyclopédie, comme "Humanae Vitae", on nous a inondés de déclarations faites par des personnes qui n'avaient absolument pas la formation requise pour nous donner l'éclairage chrétien. Dans les graves problèmes qui concernent l'éducation de nos jeunes, on aura facilement tendance à faire régler la question de l'exercice de l'autorité par des gens qui n'en veulent pas ou qui sont en révolte.

n'est pas facile, en régime capitaliste, de répondre à ce que l'on attend d'elle sur le plan de la défense nationale tout en se conformant strictement aux limitations fédérales en matière d'exportations. Son excuse est aussi de constater que la plupart des grandes puissances tolèrent que leurs industries d'armement se livrent à de semblables pratiques.

LA PAROLE est aux lecteurs

Voeu de l'A.F.E.A.S.

En collaboration avec la Conférence Catholique Canadienne (Secrétariat Général des Evénements du Canada, 90, avenue Parent, Ottawa) et répondraient aux aspirations de notre peuple qui est héritier de toute une civilisation chrétienne et qui aurait tout avantage à la conserver en l'adaptant aux situations présentes.

Il n'est peut-être pas possible de nous débarrasser de toutes ces émissions qui, sous prétexte de favoriser la liberté d'expression, ne prêtent souvent attention qu'aux opinions erronées et subversives. Mais qu'on nous donne au moins, une fois la semaine, l'occasion d'être en face de l'exposé d'opinions plus sages et mieux fondées. Qu'on permette à la population catholique d'être en contact, grâce à la puissance de la Télévision de Radio-Canada, avec ceux qui ont la responsabilité de lui donner la pensée officielle de l'Eglise.

C'est là notre vœu le plus cher. Et nous demandons à votre bureau de direction de bien vouloir lui prêter attention.

Mme Dominique Goudreau, présidente générale.
Mme Cécile-G. Bédard, secrétaire générale.

N.L.D.R. — Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 300 mots ou 25 lignes dactylographées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

DOCUMENT

La contestation dans les CEGEP (4)

Les Directeurs des Services pédagogiques des CEGEP ont adopté unanimement à leur réunion du 6 décembre 1968, une déclaration concernant la contestation dans les CEGEP. En vertu de leur fonction et de la responsabilité qu'ils assument, ils ont pris position sur cet événement et la font maintenant connaître au grand public. Pour l'information de ses lecteurs, l'ACTION publie intégralement et par tranches, le texte de cette déclaration. N.D.L.R.

III — POURQUOI LA CONTESTATION DANS LES CEGEP ?

On peut croire que, CEGEP ou pas CEGEP, il y aurait eu contestation quelque part cet automne. Ce que nous connaissons ici est la version québécoise d'un phénomène universel, ainsi que nous le rappelons au début. Nous comptons revenir plus tard sur ce sujet.

Ceci dit, il reste que la contestation a eu lieu dans les CEGEP et qu'il nous paraît qu'il y a des causes spécifiques qui s'ajoutent aux causes générales.

Nous osons dire que les CEGEP, par leur nature même, ont contestataires. Expliquons-nous un peu. A cause de leur nouveauté comme maisons d'enseignement; à cause de l'originalité de leurs structures juridiques et administratives; bref, à cause de l'audace même de cette formule, les CEGEP sont contestataires. Nous voulons dire par là qu'ils remettent en question, par leur existence même, les habitudes et la mentalité des administrateurs, des professeurs, des étudiants et, par voie de conséquence, de la société tout entière. On pourrait dire sous forme de paradoxe, que pour être pleinement ce qu'ils doivent être, ils supposeraient l'existence de la société même qu'ils se proposent de contribuer à construire.

Les CEGEP sont précurseurs; ils représentent la fine pointe du parti démocratique. Il ne faut pas dire que les CEGEP ont été improvisés; il faut dire que le milieu était impréparé à les recevoir. Mais n'est-ce pas là le sort de tout ce qui est précurseur ?

Etant ce qu'ils sont, dans le milieu où ils sont, les CEGEP devenaient fatalement le lieu et non pas l'objet de la contestation. Ils sont une contestation du milieu bien plutôt qu'un milieu de contestation. Ils sont

un défi, et il est normal que beaucoup d'administrateurs, professeurs et étudiants, hésitent à le relever.

IV — NOTRE POSITION

Nous croyons aux CEGEP. Nous y croyons à la façon des hommes d'action. Toute action implique des décisions, c'est-à-dire des limites. Il n'y a pas d'action globale; il n'y a pas non plus d'action facile. La contestation globale aboutit à l'anarchie et à la stérilité, et en cela elle est un alibi.

C'est parce que nous croyons dans les CEGEP que nous réagissons énergiquement quand nous les voyons ainsi compromis.

Nous sommes capables de chevaucher et de dompter la contestation barbare. Par une sorte de lucidité instinctive, ou plutôt, à cause de la clarté même des structures des CEGEP, les étudiants ont rapidement identifié les questions que pose l'existence des CEGEP; à cause de leur incertitude (1), cette prise de conscience les a amenés à un repliement sur eux-mêmes où il entrerait plus de panique que de créativité. Ils ont occupé le CEGEP. Nous entendons, à notre façon, occuper nous aussi les CEGEP.

Nous avons un programme d'action; nous savons où nous allons. Voici un article du régime pédagogique que nous avons nous-mêmes établi, et qui constitue à lui seul un programme de recherche exigeant et qui commande une véritable révolution de la pédagogie : "Les Directeurs des services pédagogiques, par l'intermédiaire des chefs de département, ont la responsabilité de faire établir, pour chaque discipline et, le cas échéant, pour chaque cours, un guide pédagogique communément appelé "syllabus". Ce document doit contenir : les objectifs du cours, une analyse du contenu, des instructions méthodologiques, une bibliographie précise et les modalités d'évaluation de l'enseignement du cours ou de la discipline en question. Dans cette perspective, il va de soi que l'examen dit final est une partie intégrante du cours".

Nous sommes sûrs que bien peu de professeurs et, a fortiori, bien peu d'étudiants devinent les exigences d'un tel programme. Elles apparaîtront à mesure que les uns et les autres s'engageront. Que les natures libres se comptent ! La difficulté est en avant.

Les dispositions de caractère disciplinaire que contient notre régime pédagogique sont réalistes : elles sont éducatrices en ce sens qu'elles servent de tuteur à la croissance de la liberté.

Nous savons que le CEGEP est une forme d'avant-garde; nous savons, de plus en plus, l'apprentissage scolaire exigera le décloisonnement des disciplines et nous connaissons déjà quelques moyens d'assurer l'interdisciplinarité; nous savons qu'un système scolaire a d'autres responsabilités que celle d'ajuster strictement chaque individu à une fonction de travail et qu'il doit préparer les étudiants à dominer leur travail et leur vie de demain; bref, nous savons qu'il vaut toujours la peine de parler sur les ressources de la liberté, pourvu que l'on se préoccupe d'éduquer la liberté.

Nous n'avons pas toutes les certitudes et nous ne sommes pas capables de formuler toutes les significations; mais être à court de certitudes et de significations ce n'est pas être dépourvu de toute certitude ni incapable de donner aucune signification.

La difficulté d'être n'est pas l'impossibilité d'être. La condition adulte, c'est cela même; le risque, c'est cela même. Il suffit que le risque soit raisonnable; le reste l'est. Entre la témérité suicidaire et la démission panique, il y a la voie du courage.

En un certain sens, l'aventure des CEGEP, c'est l'aventure québécoise elle-même. C'est parce que nous savons qu'il serait vain de demander à la violence, ce qu'on n'aurait pas su obtenir du travail et de la discipline que nous voulons continuer l'aventure où nous nous sommes embarqués. L'homme doit toujours s'embarquer. Il n'y a que les lemmings à préférer, périodiquement, et sans savoir pourquoi, se précipiter joyeusement dans le détroit de Bering.

Face à la contestation stérile, les directeurs des services pédagogiques décident l'attestation féconde.

(1) Au sens étymologique du terme.

LES DIRECTEURS
DES SERVICES
PEDAGOGIQUES
DES CEGEP

Entre vous et moi

Une belle tempête

Il y a des gens qui éprouvent de la difficulté à se souvenir des conditions météorologiques des années passées. Il n'est pas rare d'entendre quelqu'un remarquer "On n'a plus les hivers d'autrefois". Et pourtant les spécialistes en météorologie affirment qu'il n'y a pas de différence appréciable entre le degré de température et la quantité de neige qui tombe durant les hivers contemporains.

Il faut bien dire qu'autrefois, on ne s'occupait pas de nettoyer nos rues et nos routes avec autant de soin qu'aujourd'hui, avec le résultat que la circulation était souvent bloquée pour plusieurs jours.

Maintenant, on apporte tellement d'attention à la circulation d'hiver que l'on prend tous les moyens modernes pour enlever la neige, gratter les routes et

faire régulièrement un ménage en règle. La dernière tempête celle qui nous a affectés en fin de semaine a causé bien des ennuis aux automobilistes, mais c'est déjà chose du passé aujourd'hui, toutes nos routes sont rouvertes à la circulation. C'est un bienfait que le progrès nous a apporté et qui permet à notre économie de rouler

R.B.

Un cadeau du Nouvel An

Les spécialistes en épidémiologie commencent à nous prévenir que l'année 1969 pourrait bien nous apporter un cadeau particulier — dont on se serait bien passé — soit une épidémie de grippe. Il s'agit de la grippe dite de Hong Kong qui sévit présente-ment aux États-Unis et qui frappe des milliers de personnes dans le commerce, l'industrie, l'administration gouvernementale, les écoles etc. La maladie se répand rapidement et devrait commencer à se manifester de façon particulière au Canada vers la mi-Janvier.

Il n'y a pas de quoi s'inquiéter outre mesure et certains remarqueront avec raison que si l'on n'a pas la grippe de Hong Kong on aura une autre forme de grippe comme cela se produit à peu près chaque printemps pour plusieurs personnes. D'ailleurs, comment empêcher cette maladie de se propager au Canada ? Malgré tout le développement de l'hygiène et les connaissances médicales, le petit virus de Hong Kong est destiné à franchir les frontières.

Nous nous consolons en songeant que ces petits in-

cidents ne sont rien comparativement à une guerre bactériologique que bien des peuples préparent dans le secret des laboratoires. Plutôt que de gaspiller des millions à se tuer réciproquement à coups de virus et de microbes, si l'on songeait à développer les centres de recherches l'on découvrirait peut-être plus rapidement des vaccins pour guérir tous les maux qui affectent encore l'humanité. On y pensera, lorsque la grippe de Hong Kong nous atteindra.

R.B.

Une suggestion de M. Pearson

L'ancien premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson préconise un remaniement de l'Organisation des Nations Unies afin que soient créées des unités régionales : une pour le monde occidental, une pour l'Europe, une pour l'Afrique et une ou deux pour l'Asie. M. Pearson, qui fut président de l'Assemblée générale de l'ONU en 1952, a constaté comme bien d'autres, que l'organisme pourrait jouer un rôle plus efficace dans le concert des nations.

Il y aurait lieu également de revoir certaines règles de l'ONU qui ont été à discussion depuis quelques années. Ainsi, le droit de veto réservé à certaines grandes puissances a souvent joué contre les nations moins influentes et contre les buts mêmes de l'organisme et le bien commun. En outre, certaines questions ne sont jamais débattues aux Nations Unies ou bien elles ne le sont que pour sauver les apparences; ce qui n'apporte aucune solution aux grands

problèmes actuels. Un général américain a déjà critiqué l'Organisation des Nations Unies comme étant un centre de complaisances politiques. D'autres croient que les pays ne s'y intéressent que pour des intérêts personnels et s'y rendent pour ménager la chèvre et le chou.

M. Pearson, pour sa part, prend la position constructive et suggère des améliorations que l'on aurait avantage à considérer sérieusement.

R.B.

La Chambre de Commerce du Québec le croit!

Le Québec recevrait-il plus d'Ottawa qu'il n'y donne?

par Renald KEROACK

Au cours des dernières années, on a souvent soulevé la question des dépenses que fait le gouvernement fédéral au Québec et des revenus qu'il en retire. Les uns ont soutenu que le gouvernement fédéral retirait plus qu'il ne versait, tandis que d'autres ont prétendu le contraire. Que faut-il penser? Qui a raison ou qui a tort? Les auteurs du rapport constitutionnel de la Chambre de Commerce de la province de Québec adopté en fin de semaine par l'ensemble des Chambres locales sont d'avis pour leur part que le Québec reçoit plus d'Ottawa qu'il n'y contribue. Ainsi à la page 20 du rapport, on peut lire cette phrase: "Il est à la fois utile et consolant de rappeler — même si ce n'est pas un critère très valable pour juger du fédéralisme — que le QUÉBEC REÇOIT PRÉSENTEMENT PLUS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL QU'IL N'Y CONTRIBUE". Or cette dernière affirmation du rapport est basée sur un travail préparé par M. Marcel Bélanger, économiste de haute réputation et qui fut président de la Commission Royale d'Enquête (québécoise) sur la fiscalité, travail traitant des dépenses du gouvernement fédéral au Québec et les revenus qu'il en retire. On ne peut pas prétendre, après une lecture attentive du travail de M. Bélanger, que la réponse est claire. Lui-même avoue que la période qu'il a choisie pour faire son étude n'est pas nécessairement représentative d'autres périodes pouvant donner des résultats différents. Quoi qu'il en soit, nous laissons aux lecteurs la liberté de commenter eux-mêmes le travail de M. Bélanger et de répondre, si c'est possible, à cette question: "Le Québec reçoit-il plus du gouvernement fédéral qu'il n'y contribue?"

tenir compte du déficit fédéral. Cet excédent est de \$96 millions, soit une différence de \$104 millions.

Le déficit fédéral
Pour l'exercice 1961-62, le déficit du gouvernement fédéral s'est élevé à quelque \$900 millions. L'étude provinciale en a estimé la part du Québec à \$235 millions et l'a exclue du montant des dépenses fédérales effectuées au Québec. Cette exclusion constitue l'autre facteur de différence entre les résultats des deux études. Tel qu'il a été mentionné au début de cet exposé, cette différence est de \$339 millions, soit \$104 millions attribuable à la méthode de distribution des dépenses et \$235 millions se rapportant à la déduction (ou non-déduction) du déficit du montant des dépenses fédérales faites au Québec.

Il est bien évident qu'un déficit au niveau fédéral tend à accentuer l'écart absolu entre les versements faits dans chacune des provinces et les recettes fiscales que le gouvernement fédéral en tire. À la limite, un déficit fédéral très considérable, disons du double ou du triple de celui de 1961-62, pourrait donner le résultat pour le moins étrange où toutes les provinces recevraient plus du trésor fédéral qu'elles n'y contribuent.

Il s'agit là d'une hypothèse extrême. Un déficit d'une telle ampleur ne pourrait durer bien longtemps. Il ne serait d'ailleurs que temporaire; il faudrait alors soit augmenter les impôts ou comprimer les dépenses en vue de réduire le

vincence, peuvent laisser croire que cette province est en meilleure posture quant à la générosité du gouvernement fédéral qu'elle ne l'est en réalité. C'est exactement ce qui s'est produit en 1961-62 pour la Saskatchewan. En revanche, telle autre province, pour des raisons particulières, n'a peut-être pas été en mesure de profiter pleinement des versements effectués en vertu de certains programmes à frais partagés. C'est malheureusement ce qui s'est produit au Québec au cours de la période sous étude.

De même, le nouveau régime de péréquation accorde beaucoup plus au Québec qu'auparavant. Alors que le Québec a reçu 32,7% du montant de la péréquation en 1961-62, soit \$87,4 millions sur un total de \$267,5 millions, sa part pour 1967-68 est estimée à 45,8%, soit \$249,6 millions par rapport à \$544,8 millions.

Même en admettant — ce qui est loin d'être certain — que les remarques formulées précédemment — qu'il y ait eu, en 1961-62, écart défavorable entre les dépenses et les revenus fédéraux au Québec, il y a de grosses chances que cet écart soit aujourd'hui renversé. D'ailleurs, 1962-63 indique un changement substantiel. En utilisant les chiffres de l'étude provinciale, sans pour cela les accepter, on voit que l'excédent des sommes versées au gouvernement fédéral par les Québécois sur celles reçues (le déficit étant enlevé des dépenses fédérales) tombe de \$139 millions en 1961-62 à \$36 millions en 1962-63, soit une diminution de \$103 millions dans l'espace d'un an.

Le choix des années étudiées de même que l'impossibilité de mesurer les répercussions économiques de l'activité des sociétés d'Etat constituent des problèmes très sérieux, beaucoup plus graves, à mon avis, que celui de savoir si certaines dépenses doivent être attribuées ou selon la méthode géographique ou selon la méthode géographique. Le problème du déficit se trouverait automatiquement réglé avec un choix plus judicieux de la période étudiée.

Les auteurs des études fédérale et provinciale reconnaissent ces faiblesses. Ils admettent bien clairement trois choses: a) que les résultats obtenus dépendent en bonne partie des hypothèses posées; b) que la période étudiée n'est pas nécessairement représentative, d'autres périodes pouvant donner des résultats différents et même plus réalistes; c) que leurs études sont très limitées quant aux conclusions qu'on pourrait en tirer. Ils n'ont répondu qu'à une question et non pas à toutes celles que peut poser le fédéralisme. C'est même mal poser le problème.

Le véritable problème

En effet, se demander si les contribuables d'une province versent plus à Ottawa qu'ils n'en retirent ne mène pas bien loin. La réponse à cette question n'indique qu'une chose, à savoir que certaines provinces sont plus riches les unes que les autres et que le gouvernement fédéral, comme c'est l'un de ses rôles d'ailleurs, procède à une certaine redistribution des revenus entre les individus et même entre les provinces. Si des provinces devaient crier à l'injustice et même se séparer du reste du pays sous prétexte que leurs contribuables versent plus à Ottawa qu'ils ne reçoivent ce seraient l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Chose étrange, elles n'y songent même pas; la raison en est bien simple: la n'est pas le problème du fédéralisme.

La redistribution des revenus

On attribue au gouvernement d'un Etat deux objectifs économiques fondamentaux: celui de promouvoir le progrès économique et celui d'assurer une distribution équitable des revenus entre les individus et même entre les différentes régions. Notre gouvernement fédéral n'a pas échappé à cet objectif. Quant au second objectif — redistribution des revenus entre les individus et entre les

régions, — il est beaucoup plus facile, du moins de façon sommaire, de mesurer l'action du gouvernement fédéral.

On se rend compte, et cela s'explique facilement, que le gouvernement fédéral transfère des sommes importantes des citoyens des provinces "riches" aux citoyens et aux gouvernements des provinces "pauvres". Par exemple, le Québec, avec une population de 28,9% contribue environ 26% aux impôts fédéraux, mais retire au delà de 28% en paiements effectués directement à ses citoyens ou faits à son gouvernement. Par contre, l'Ontario, dont la population est de 34,9% contribue 42%, alors qu'elle ne retire que 30%.

A compter de l'année 1967-68, un nouveau régime de péréquation fut mis en vigueur, lequel prévoit non seulement des montants plus élevés, mais assure un meilleur équilibre. Ces versements ont pour effet de combler l'écart entre le revenu par habitant des impôts de chaque province (à un même taux moyen pour toutes les provinces) et leur rendement moyen pour tout le pays. Les provinces dont les recettes fiscales par habitant sont supérieures au rendement moyen des impôts pour l'ensemble des provinces ne reçoivent pas de

paiements de péréquation. Ce sont les provinces "riches", soit l'Ontario, la Colombie-Britannique et l'Alberta. La Saskatchewan n'en reçoit que temporairement en vertu d'un arrangement spécial.

Conclusion

Cette brève analyse démontre que les études fédérale et provinciale, en plus de comporter certaines lacunes sérieuses — choix de la période étudiée et exclusion de l'activité économique des sociétés d'Etat — ne prouvent qu'une chose: il y a des provinces "riches" et des provinces "pauvres". Il est tout à fait normal — c'est l'essence même du fédéralisme — que des provinces versent plus à Ottawa qu'elles n'en retirent.

En se fondant uniquement sur ce critère incomplet et même douteux au point de départ pour savoir si une province doit demeurer dans la Confédération ou s'en retirer, on arriverait à la conclusion que se sont les provinces "riches" de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique — et non le Québec — qui devraient se séparer. Elles versent en effet plus à Ottawa qu'elles n'en retirent. On voit donc qu'il est futile de poser le problème de cette façon. La véritable ques-

tion est de savoir, bien au delà des sommes versées et des avantages reçus, s'il y a des avantages économiques et politiques à unir ses efforts à ceux des autres.

Les provinces qui versent définitivement plus qu'elles ne reçoivent semblent croire que oui. Et que dire des autres?

Martin est optimiste

OTTAWA (PC) — Le sénateur Paul Martin, de retour d'une tournée de 16 jours en Afrique, s'est montré optimiste sur le succès de sa mission touchant sans doute le problème de la représentation canadienne et québécoise aux conférences internationales.

Tout en refusant de donner des détails de son voyage avant de se reporter au premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, le sénateur Martin a déclaré: "Je puis dire que la position du Canada comme nation souveraine sera entièrement respectée".

M. Martin a visité entre autres le Congo et le Niger, qui assisteront tous deux aux conférences des pays francophones cette année.

Ottawa et Québec discutent encore la composition de la délégation qui assistera, au Niger, à la conférence culturelle des pays de langue française.

Le but est d'éviter la querelle née de la participation du Québec à des conférences éducatives tenues au Gabon et en France.

Querelle diplomatique
M. Martin, chef du gouvernement à la Chambre haute, était ministre des Affaires étrangères au moment où ces deux incidents se sont produits.

La première conférence avait amené la suspension des relations diplomatiques entre le Canada et le Gabon et la seconde à l'envoi d'une note diplomatique à Paris.

La conférence du Niger constitue un prolongement à celles du Gabon et de la France.

Le sénateur Martin a également visité la Côte d'Ivoire et le Sénégal et a assisté au cinquantième anniversaire de l'Université nationale du Rwanda, fondée grâce à l'assistance considérable du Canada.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

BIBLIOTHECAIRE

— Traitement initial jusqu'à \$9,900 selon la compétence.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE — Poste à Québec

— Acquisition, classification et catalogage des documents: a) des organismes internationaux; b) du gouvernement des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne et d'autres pays.

ÉDUCATION — Ecole normale Laval — Poste à Québec
— Responsable de l'administration et de l'organisation de la bibliothèque.

AFFAIRES CULTURELLES — Bibliothèque nationale — Poste à Montréal.
— Classifier et cataloguer les livres et documents selon le système de la Bibliothèque du Congrès.

TOURISME, CHASSE ET PÊCHE — Service de la Faune — Poste à Montréal.
— Responsable de l'administration courante de la bibliothèque, y compris la classification et le catalogage des documents.

— Baccalauréat en bibliothéconomie, préférablement avec expérience.
— Concours 68P-2112. S'inscrire avant le 20 décembre 1968 en mentionnant le poste de votre choix.

DU PERSONNEL

CONSEILLER EN MAIN-D'OEUVRE

— Traitement initial jusqu'à \$11,800 selon la compétence. Ministère du Travail; postes à Montréal, Québec, Rouyn-Hull et également dans la région du Bas-St-Laurent et la Gaspésie.
— Participer à l'élaboration et/ou à la mise en application des politiques de main-d'œuvre.
— Diplôme en sciences de l'homme ou sciences de l'administration (option gestion), ou toute autre discipline universitaire appropriée, de préférence, plusieurs années d'expérience dans la formation professionnelle et le placement de la main-d'œuvre; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans ce domaine.
— Concours 68P-2111. S'inscrire immédiatement en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

AGENT DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

— Traitement initial jusqu'à \$12,850 selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce; postes dans diverses régions.
— Effectuer un travail d'inventaire, d'évaluation et de promotion industrielle dans diverses régions administratives du Québec.
— Diplôme en sciences économiques, gestion des entreprises ou en toute autre discipline universitaire appropriée, ainsi que quelques années d'expérience dans un domaine pertinent à la fonction.
— Concours 68PA-2102. S'inscrire avant le 20 décembre 1968.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE

— Traitement initial jusqu'à \$11,800 selon la compétence. Divers ministères; postes à Québec et à Montréal.
— Travail de comptabilité ou de vérification.
— Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
— Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

REGISTRATEUR

— Traitement initial de \$7,560 à \$10,260 selon la compétence. Poste à Chicoutimi.
— Assumer la responsabilité du bureau d'enregistrement tant du point de vue juridique qu'administratif.
— Être détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder quelques années d'expérience pertinente.
— Concours 68RC-5439. S'inscrire avant le 3 janvier 1969.

INSPECTEUR EN HYGIENE PUBLIQUE

— Traitement initial jusqu'à \$5,904 selon la compétence. Ministère de la Santé; postes à Compton, Richmond, Hochelaga et aux camps forestiers de la région Saguenay-Lac-St-Jean.
— Contrôler l'hygiène des milieux.
— 11e année d'études, avec matières dominantes en sciences, et 6 ans d'expérience reliée aux activités de l'inspecteur.
— Concours 68P-5428. S'inscrire avant le 20 décembre en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

AIDE-INFIRMIER ET INFIRMIER EN INSTITUTION PENALE

— Traitement: aide-infirmier, jusqu'à \$5,150; infirmier, jusqu'à \$5,600 selon la compétence. Ministère de la Justice; postes à Québec et Montréal.
— Prodiger les soins appropriés aux malades des institutions pénales. Participer, au besoin, à des tâches de sécurité et de surveillance.
— Aide-infirmier: 10e année d'études. Bonne condition physique. Taille minimum: 5 pieds 6 pouces. Être âgé d'au moins 23 ans.
— Infirmier: détenir en plus un diplôme d'infirmier ou d'auxiliaire en nursing.
— Concours 68P-6462. S'inscrire avant le 20 décembre 1968.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

DES OFFRES

Projet No 370-68

A: St-Eustache

Cité Deux-Montagnes

Des soumissions cachetées seront reçues par le Ministère des Travaux Publics pour: Travaux de transformation à l'hôpital Général de St-Eustache. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs-généralistes qui ont leur établissement principal dans la région de Laurentides Nord soit les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil, Ile Jésus.

Un versement de \$75,00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Travaux Publics, est requis pour obtenir plans et devis et formules de soumission à l'endroit suivant: Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 4970 Place de la Savane, suite 300, Montréal 9, P.Q. Ce dépôt est remboursable seulement aux soumissionnaires dont la soumission aura été complétée conformément aux instructions et qui retourneront les plans et devis complets et en bonne condition dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions. Les autres intéressés pourront consulter les plans et devis aux Bureaux de l'Architecte O. Bois 10728 avenue Millier, Montréal 12 et Pageau, Gellins, Favreau, Ingénieurs-consultants, 4846 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

CLOTURE DES SOUMMISSIONS
Sous-traitants: MARDI, 7 JANVIER 1969, A 3:00 P.M. (H.N.E.) pour les travaux de: 1— Génératrice d'urgence

Service Général des Achats

Projets nos	Description	Livraison
3940	Impression: 200,000 formules tabulaires (15 x 11")	Québec
3941	Impression: 1,000,000 formules tabulaires (15 x 11")	Québec

Clôture des soumissions: 3 janvier 1968 4:00 P.M. temps réglementaire.

Projet No 3934

Bandes magnétiques pour ordinateurs
Québec
Clôture des soumissions: 30 décembre 1968 11:00 A.M. temps réglementaire.

Projet No 3936

Appareillage radiologique et accessoires
Thetford-Mines
Clôture des soumissions: 7 janvier 4:00 P.M. temps réglementaire.

Projet No 3937

4 appareils émetteurs-récepteurs à bande latérale unique Gaspésie et Côte Nord
Clôture des soumissions: 30 décembre 1968 11:00 A.M. temps réglementaire.

Projet No 3938

Luminaires pour lampes à mercure
Québec
Clôture des soumissions: 30 décembre 1968 11:00 A.M. temps réglementaire.

Projet No 3939

Potences en aluminium pour lampadaires
Québec
Clôture des soumissions: 30 décembre 1968 11:00 A.M. temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au: Service Général des Achats, Bureau des appels d'offres, Tél.: 693-5438, 2700 boul. Laurier, Ste-Foy

Le Directeur général, Paul Brissette, ing.



MARCEL BELANGER

déficit ou même d'équilibrer le budget. Et s'il y avait surplus, le déduirait-on des montants versés au gouvernement fédéral?

Changements survenus depuis 1961-62

Le choix de la période étudiée pose un problème encore plus sérieux. Des circonstances particulières peuvent affecter les recettes ou les déboursés de façon à donner une fausse interprétation du problème. Ainsi, par exemple, des dépenses temporaires, engagées de façon massive dans une pro-

ment pourrait agir comme médiateur dans les conflits qui existent entre les deux peuples fondateurs.

D'autre part, le directeur du quotidien montréalais Le Devoir, a exprimé l'avis que les autres groupes ethniques devraient accepter la priorité de la question des relations entre francophones et anglophones au Canada.

Il a ajouté qu'il existait au moins 50 communautés linguistiques viables au pays "dotées de leurs propres organismes, de leurs églises, etc., et qu'on parle au moins 50 autres langues ici".

Les participants à la rencontre ont aussi suggéré au gouvernement fédéral d'établir un comité consultatif dont le rôle serait d'évaluer les besoins et les intérêts des ethnies qui composent le Canada afin d'assurer leur pleine et entière participation à la promotion culturelle du Canada.

M. Leon Kossar, coordinateur de la conférence, a affirmé que c'est de nier la réalité canadienne que d'avancer qu'il n'y a que deux cultures au Canada.

Il a ajouté qu'il existait au moins 50 communautés linguistiques viables au pays "dotées de leurs propres organismes, de leurs églises, etc., et qu'on parle au moins 50 autres langues ici".

HISTOIRE
Dans une autre résolution, les délégués ont recommandé l'utilisation de textes d'histoire uniformes, reflétant objectivement la contribution de tous les Canadiens.

On a également demandé l'appui du gouvernement au Conseil canadien des arts folkloriques.

M. Kossar a souligné que les organisateurs de la rencontre espéraient fédérer l'établissement d'un comité consultatif dont le rôle serait d'évaluer les besoins et les intérêts des ethnies qui composent le Canada afin d'assurer leur pleine et entière participation à la promotion culturelle du Canada.

Les autres interventions ont été centrées sur les ethnies autres qu'anglaises et françaises en tant que troisième élément de la société canadienne.

Selon le professeur Olive Cardinal, du centre des recherches ethniques de l'université de Calgary, ce troisième élé-

Un développement multiculturel

TORONTO. — (P.C.). — Ecartant l'idée d'un Canada bicultural, des représentants de 20 groupes ethniques ont endorsed une résolution recommandant le développement multiculturel du pays.

Les 151 délégués à une conférence sur les droits culturels tenue en fin de semaine se sont dits en faveur du bilinguisme officiel, mais se sont prononcés contre le biculturalisme officiel.

Les participants à la rencontre ont aussi suggéré au gouvernement fédéral d'établir un comité consultatif dont le rôle serait d'évaluer les besoins et les intérêts des ethnies qui composent le Canada afin d'assurer leur pleine et entière participation à la promotion culturelle du Canada.

M. Leon Kossar, coordinateur de la conférence, a affirmé que c'est de nier la réalité canadienne que d'avancer qu'il n'y a que deux cultures au Canada.

Il a ajouté qu'il existait au moins 50 communautés linguistiques viables au pays "dotées de leurs propres organismes, de leurs églises, etc., et qu'on parle au moins 50 autres langues ici".

On a également demandé l'appui du gouvernement au Conseil canadien des arts folkloriques.

M. Kossar a souligné que les organisateurs de la rencontre espéraient fédérer l'établissement d'un comité consultatif dont le rôle serait d'évaluer les besoins et les intérêts des ethnies qui composent le Canada afin d'assurer leur pleine et entière participation à la promotion culturelle du Canada.

Les autres interventions ont été centrées sur les ethnies autres qu'anglaises et françaises en tant que troisième élément de la société canadienne.

Selon le professeur Olive Cardinal, du centre des recherches ethniques de l'université de Calgary, ce troisième élé-



MANOIR ST-DAVID

est de loin le surligneur le plus populaire au Québec. Il ne se vend pas dans une bouteille de forme spéciale. Il ne porte pas l'étiquette d'un vin "importé". La raison de sa grande popularité doit donc être le vin par lui-même. N'est-ce pas là une bonne raison pour l'essayer?

Vins Brights

La seule maison vinicole canadienne du Québec

l'Action féminine

Une grande Dame de l'écran et de la scène s'éteint à 65 ans

NEW YORK (P.A.) — L'actrice Tallulah Bankhead est décédée jeudi à sa résidence new-yorkaise. Agée de 65 ans, elle a succombé à la pneumonie.

Grande dame de la scène et de l'écran, cette comédienne avait joué dans un grand nom-

bre de pièces à Broadway et à Londres, notamment "The Little Foxes", "The Skin of Our Teeth", et au cinéma elle fut la vedette de "Lifeboat" et plus récemment "Die Die My Darling".

La maladie qui l'a emportée

fut de courte durée, ayant commencé par une grippe suivie d'emphysème.

A son chevet au moment de sa mort, se trouvaient sa sœur, Eugénie, et son neveu, William Brockman Bankhead, portant le même nom que le Père de Tallulah, qui avait été président à la Chambre des représentants américains.

Petite-fille d'un sénateur des États-Unis, et nièce d'un autre politicien, Tallulah était née à Huntsville, Alabama. Son prénom vient de Tallulah Falls, en Georgie, et en remontant plus loin, d'un mot indien pouvant se traduire de différentes manières comme "cours d'eau mélodieux", "son agréable" ou "eaux tumultueuses".

Après la mort de sa mère Tallulah, encore en bas âge, fut prise en charge par sa tante Marie et sa grand-mère Bankhead qui, par affection, tentèrent des efforts pour guérir l'enfant du croup et de la laryngite chronique dont elle souffrait.

Personnalité attachante

Cette maladie, qui avait suscité tant de frayeurs pendant ses jeunes années, lui laissa une voix rauque qui devait plus tard l'identifier comme une personnalité féminine attachante et quelque peu mystérieuse.

Le défunt John Emery, qui avait été, pour une courte durée, le mari de Tallulah à l'époque où cette dernière commençait sa carrière à Hollywood, déclarait quelques années plus tard "qu'il reprenait graduellement ses forces", après sa vie conjugale. "A ma connaissance, c'est la seule femme qui peut tout à la fois, suivre une conversation, écouter la radio, lire et se coiffer", avait-il dit.

On connaissait aussi Tallulah pour sa façon de dire "Dahling" à tout le monde, et ce, parce qu'elle n'avait pas la mémoire des noms, confiait-elle un jour.

L'actrice ne savait même pas si les histoires qu'on racontait à son sujet étaient véridiques, ou simplement des récits inventés par elle ou par d'autres.



● Mlle Eveline LeBlanc, S.M., récipiendaire de la médaille pour Services éminents de l'Ordre du Canada.

par Thérèse DALLAIRE

Parmi les Canadiens dont les services éminents ont été reconnus, au cours de 1968, figure le nom de Mlle Eveline LeBlanc, S.M., récipiendaire de la médaille pour services éminents de l'Ordre du Canada.

L'investiture a eu lieu le mois dernier à Rideau Hall, et c'est des mains de Son Excellence le Gouverneur-Général, M. Roland Mitchell, que Mlle LeBlanc a reçu sa décoration.

Mlle LeBlanc qui est originaire de Bonaventure n'en était pas à sa première décoration. En 1950, le Conseil de la Vie Française lui remettait la première décoration accordée à une femme à titre d'officier de l'Ordre de la fidélité française pour son travail gigantesque afin de doter l'Ouest canadien d'un réseau de télévision française.

Les universités Laval et de

Moncton, à quelques années d'intervalle, lui ont remis un doctorat "honoris causa" qui en sciences ménagères, qui en sciences sociales. Créée Commandeur de l'Ordre du mérite scolaire de la province de Québec en août 1967 au cours des assises du congrès marquant le 20^e anniversaire de l'AGELF, Mlle LeBlanc reçut à cette même occasion une médaille d'or de Me Adélard Savoie, recteur de l'université de Moncton.

Tant de témoignages de reconnaissance supposent une vie entièrement dévouée à une noble cause. En acceptant en 1916 l'offre du gouvernement québécois, Mlle LeBlanc devenait la première propagandiste en art ménager et s'inscrivait dans un domaine où tout était à bâtir. Et c'est bien au-delà des frontières de notre province qu'elle alla partager ses connaissances en art ménager. Educatrice, conférencière, propagandiste, Mlle LeBlanc a été à l'avant-garde de toutes les initiatives dans le domaine de l'éducation des filles: département de l'enseignement ménager, association professionnelle des techniciennes laïques en sciences ménagères, association canadienne des éducatrices de langue française, etc.

Après avoir étendu son champ d'action d'un océan à l'autre, Mlle LeBlanc a choisi le vieux Québec pour y vivre maintenant de ses souvenirs.

Flatteur



9343
SIZES 10½-22½

Marian Martin

Flatteur cette ligne diagonale suivie d'un pli plat sur le côté.

Demandez le patron 9343 — grandeurs: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½, 22½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus 65

(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron

Mesure désirée

Nom

Adresse

Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q. — Jusqu'à quel degré de parenté les fleurs sont-elles obligatoires pour honorer un mort.

Mme YVETTE

R. — Les fleurs ne sont jamais obligatoires. Quand on envoie une gerbe de fleurs, c'est pour témoigner notre sympathie aux parents du défunt, que pour honorer un mort. Il n'y a pas de règle pour ces sortes d'usage; tout est de convention sociale.

fois offrez lui un breuvage et proposez-lui de l'amener au cinéma. Dites-vous qu'elle peut avoir une raison pour vous refuser ce soir là, un engagement au préalable, mais qu'un autre jour elle sera libre. Et puis, si elle vous refuse, il y a beaucoup d'autres jolies filles. Trouvez un sujet de conversation qui l'intéresse. Informez-vous de ses passe-temps favoris, des sports qu'elle pratique etc...

Elle même vous mettra sans doute en confiance en vous questionnant à son tour. Et toi quel sport pratiques-tu?... Allez-y ce sont toujours les premiers pas qui comptent.

Nathalie

Merveilleuse époque

WASHINGTON (P.A.) — Une octogénaire au gouvernement américain, Frances Bolton, de l'Ohio, dit que ses mandats au Congrès depuis 1940 ont constitué une merveilleuse époque.

Cette républicaine âgée de 83 ans, qui n'a pas été réélue, a annoncé en fin de semaine que ses projets ne sont pas définis lorsqu'elle laissera son siège au représentant démocrate Charles Vanik, qui avait brigué les suffrages dans son comté.

Toutefois, elle a l'intention de passer la fête de Noël à sa demeure de Cleveland, entourée d'un grand nombre de parents. Elle se rendra ensuite

à Palm Beach, Floride, où elle possède une autre résidence.

Parlant des changements survenus au Congrès depuis son entrée à la Chambre des députés il y a plusieurs années, Mme Bolton a exprimé son sentiment d'appréhension devant l'accumulation de la dette nationale américaine.

A son avis, la tâche du président-élu Richard Nixon ne sera pas facile au sein du nouveau Congrès "contrôlé par l'élément démocrate".

"Mais je suis persuadée qu'il fera du bon travail", a-t-elle ajoutée.

Les golfeuses provoqueront ... des distractions

TORONTO (P.C.) — Les golfeuses provoqueront des distractions dans le jeu de leurs partenaires masculins, si l'on en juge par les tenues vestimentaires proposées à Toronto.

La collection de la modélisatrice canadienne Susan Van Heusen comprend notamment le pantacourt qui favorise les prouesses sportives sur le terrain, tout en conservant à la golfeuse une allure féminine.

Sandra Post, gagnante du récent tournoi de golf professionnel à Sutton, Massachusetts, assistait à ce défilé de mode.

Cette jolie bonde âgée de 20 ans, native de Oakville, Ontario, est conseillère technique pour la maison de confection

Van Heusen, afin que les costumes de golfeuses soient plus féminins tout en restant pratiques.

Mlle Post, qui fait du golf depuis sa tendre enfance, portait à cette occasion une mini robe-culotte confectionnée dans un tissu imprimé à pastilles sur fond rouge, et garnie d'un grand col blanc.

Des jupes-culottes, dont certaines en tissu à carreaux, s'accompagnaient de coupe-vent et casquette à visière, ces ensembles étant offerts dans la gamme des tons pastels.

Pour l'après-golf, la modélisatrice suggère une série de costumes pantalons aux brillantes couleurs.

CENTRES SINGER

C'est déjà Noël!... chez Singer

Plus que une semaine et grâce à Singer tous vos cadeaux de Noël peuvent être achetés en une seule fois. Cadeaux pour maman... papa... fillette... fiston... nièce... voisine, etc. ! Exprimez un souhait et Singer le réalise. Tous les produits Singer sont fabriqués au Canada et portent la garantie Singer !

C'est dans une semaine ! Spéciaux de la deuxième semaine !

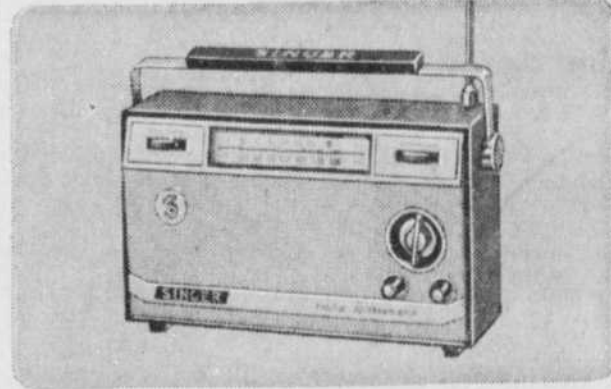
16 au 21 décembre



POUR VOTRE FILLE CHÉRIE - VOTRE FEMME - VOTRE MÈRE - VOTRE PETITE AMIE! LE MEILLEUR CADEAU AU MEILLEUR PRIX! Téléviseur portatif singer 10" (modèle TPR 100)

\$119⁹⁵

Meuble attrayant. Se transporte facilement n'importe où et vous procure toujours une image claire et nette. (un des nombreux téléviseurs que vous pouvez vous procurer chez Singer)



LE CADEAU IDÉAL POUR LA FILLE, LE FILS, LA NIÈCE OU LE NEVEU! Radio portatif AM/FM Singer (modèle 930FBD) Boîtier noyer véritable pour un son impeccable. 10 transistors. Cachet exclusif.

\$59⁹⁵

Suggestions pour mini-budget!

Etudiez cette liste de menus articles à mini-prix!

ACCESSOIRES A BOUTONNIÈRES \$10.95 Vous les faites en un clin d'œil! S'ajuste à toutes les machines ordinaires.

PANIERA À COUTURE \$3.50 à \$13.95 Paniers solides de différentes grandeurs. Pour ranger tous les menus articles importants.

ASSORTIMENT DE CISEAUX \$10.95 à \$17.95 Singer en garantissant la précision. Vaste choix de petits et grands ciseaux ainsi que ciseaux dentelés.

MENUS ARTICLES DANS UN EMBALLAGE PRATIQUE! TOUT POUR CELLE QUI COUD À DOMICILE! \$2.98

Utilisez le plan budgétaire Singer. Paiement initial minime! Rien d'autre à payer avant février '69.

CENTRES SINGER

où vous pouvez vous procurer les célèbres machines à coudre Touch & Sew à compter de \$199.95

847, RUE ST-JEAN — 324, RUE ST-JOSEPH — PLACE LAURIER
PLACE FLEUR DE LYS — RUE DE LA GARE MONTMAGNY

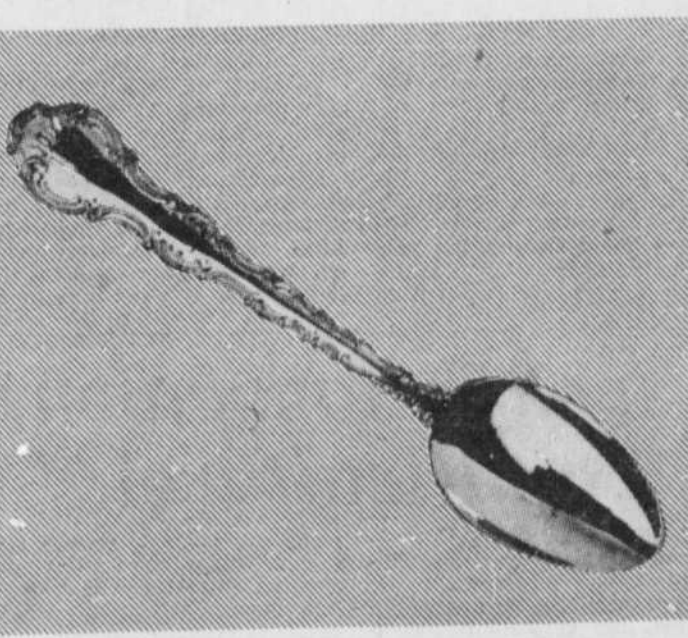
*Une marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

UTILISEZ LE PLAN BUDGÉTAIRE SINGER!... CHEZ SINGER C'EST TRÈS FACILE!

POUR FACILITER VOTRE CHOIX

UNE RUBRIQUE DE

Suggestions DE



L'argenterie mérite des soins délicats

C'est pourquoi, nous vous recommandons Hagerty... le nom le plus réputé au monde, lorsqu'il s'agit de l'entretien de l'argenterie. Préventif de ternissure en vaporisateur pour l'argenterie, le cuivre, l'or. Produit-mousse pour le polissage, chez

Birk's Joalliers

Place de l'Hôtel de ville et Place Ste-Foy.

Pour les fervents de l'Auto-neige

Laurentide Automobiles Inc.,

vous invite à visiter son nouveau département de vêtements et accessoires SKI-DOO. Costumes, vestes, chandails, casques de sécurité, bottes, lunettes, mitaines, bas, outils, sacs utilitaires, etc. Donc vous avez rendez-vous chez

Laurentide

25, Dorchester-sud, Québec. Tél.: 525-8181.



Montre calendrier Ocean Star de MIDO

La montre désirée comme cadeau

Ocean Star de Mido, avec fenêtre calendrier. Boîtier d'une seule pièce sans soudure. Entièrement à l'épreuve de l'eau. Acier inoxydable ou Midolux jaune. Vous ne le remonterez jamais. N'achetez pas une montre sans avoir vu la Mido chez

Le Chasseur Enr. JOAILLIERS

1165, rue St-Jean Tél.: 522-2349

Faites preuve de vigilance envers les jeunes enfants

Partout au Canada, les signes précurseurs du temps des fêtes sont arrivés et tous constituent un véritable signal d'alarme pour les mamans. C'est au prix d'une surveillance constante que les fêtes de Noël termineront l'année sans désastres familiaux.

Plus que pendant tout autre mois de l'année, c'est en décembre, l'année dernière que se sont produits le plus d'accidents mortels.

La saison des fêtes est certainement la saison des grands

revirements puisqu'en leur faveur on déroge à toutes les règles on se libère de toutes les contraintes, non sans imposer un fardeau supplémentaire aux soucis de la maîtresse de maison.

Le Conseil de la Santé Familiale au Canada suggère aux mamans certains moyens de réduire les risques d'accidents à la maison, malgré l'animation et les distractions traditionnelles de la saison.

Conservez les heures de repas habituelles, dit le Conseil.

Les petits enfants ne seront pas tentés de porter à leur bouche des choses non comestibles lorsqu'ils sont affamés ou fatigués.

Ne perdez pas de vue les tout petits. Lorsqu'ils sont fatigués, essayez de les distraire avec un jeu plus calme. Installez-les dans un lieu sûr. Même si vous êtes certaine que l'enfant ne risque rien, allez le voir fréquemment.

Selon un groupe d'experts, la moitié des enfants victimes d'accidents chez eux manquaient de surveillance à ce moment-là.

Les enfants peuvent prendre part, avec les adultes, à l'emballage des cadeaux, à la décoration de l'arbre et de la maison. Il suffit de leur confier des tâches simples, sous la surveillance des adultes, dit le Conseil, un organisme à but non lucratif, commandité par l'industrie des produits pharmaceutiques, pour renforcer la sécurité au foyer.

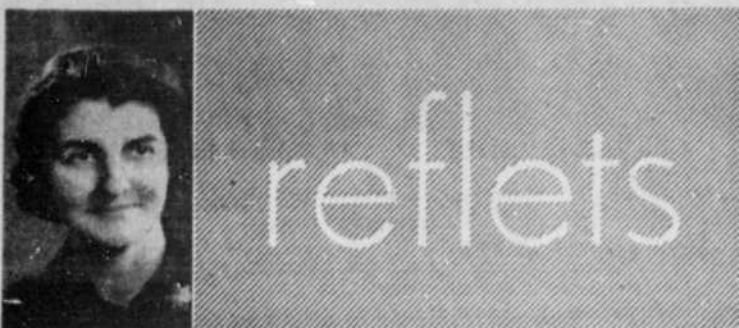
Abandonnés à eux-mêmes et sans surveillance, les petits enfants peuvent partir à la découverte et s'initier au maniement des allumettes, jouer avec l'équipement électrique, ou essayer de voir ce qui bout dans une casserole posée sur le poêle.

Les écoliers en vacances pour les fêtes doivent faire l'objet d'une surveillance accrue. Si le temps est humide, faites-leur mettre des vêtements secs dès leur arrivée à la maison. Méfiez-vous des visages trop colorés, des toux sèches et des reniflements qui peuvent être les signes avant-coureurs d'une maladie. Certains enfants d'âge scolaire tentent de dissimuler leurs symptômes de peur de se voir confinés au lit quand leurs petits amis s'amuseront.

Si vos enfants prennent part à des programmes dirigés par l'école, l'église, un club ou la communauté et s'ils doivent se déguiser, assurez-vous que le tissu des costumes est inflammable. Les costumes très légers, en gaze ou en tulle constituent des risques. Les victimes sont plus fréquemment des fillettes.

A la maison, faites attention aux radiateurs portatifs, ne les placez jamais trop près des rideaux ou du séchoir à serviettes. Si vous faites du feu dans la cheminée, n'oubliez pas de mettre un garde-feu devant l'âtre; ce n'est peut-être pas aussi joli, ni aussi romantique, mais c'est beaucoup plus sûr pour toute la famille.

Pendant la saison des fêtes, la vigilance doit s'exercer sur les jouets destinés aux tout petits, dit le Conseil de la Santé Familiale au Canada. Vérifiez les pièces susceptibles de se détacher et d'être avalées, les bords coupants, etc.



Si vous n'êtes pas certains d'être drôles, ne risquez-vous pas de faire de la peine? Je m'adresse aux farceurs incorrigibles, souvent fois maladroits, qui manquent de tact comme ils respirent! On se demande toujours ce qu'ils vont nous "sortir" comme vœux de bonne année! J'en connais qui sont à fuir plus qu'ils ne le mériteraient: en fait, leurs intentions sont aussi pures que leurs expressions peuvent être directes! Ils n'y vont pas par quatre chemins, et s'en glorifient! Que vous les trouviez peu polis ne fera jamais que les surprendre sans les corriger!

Quand l'atmosphère est électrisante, ou attendrie, mieux vaut ne pas chercher à faire l'esprit. Il est plus simple, et plus sûr, de se souhaiter "bonheur, santé, succès", sans autres commentaires. Ce n'est peut-être pas très original, et encore moins nouveau, mais c'est rassurant, et cela suffit entre gens qui s'aiment et se croient sincères.

Souhaiter à quelqu'un "la réalisation de son plus cher désir" est relativement sympathique et anodin quand cela ne rime pas à retourner le fer dans une plaie toujours béante. Exemple: le bébé qu'on prête au couple qui l'espère déjà depuis trop longtemps! Ce "longue vie" que l'on assène aux quatre-vingts ans d'un vieillard assez lucide pour en sourire avec mélancolie! Le "petit mari" que vous rêvez tout haut pour la célibataire attardée, qui n'en voudrait peut-être même pas! Le "gros lot" qui tomberait si bien chez celui dont la gêne financière n'est pas un secret!

Disons-nous bien que les traditionnels "Joyeux Noël" ou "Bonne Année" ont l'avantage de s'appliquer à tout le monde et de ne blesser personne! Tout au plus pouvons-nous souhaiter "plus de chance" aux personnes qui furent par trop éprouvées au cours de l'année qui se termine!

Francine L. Roy



Ginette Daigle

Duchesse de Montcalm

par Céline COTE

"Si j'ai posé ma candidature comme duchesse de Montcalm, nous a confié Ginette Daigle, c'est peut-être que j'ai voulu me lancer un défi!"

De plus, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques-unes des jeunes filles qui ont représenté le duché de Montcalm dans les cadres des quatre ou cinq derniers carnivals de Québec. Deux entre elles, a poursuivi Ginette, étaient de mes amies. Il va de soi que j'ai beaucoup entendu parler de la valeur d'une telle expérience pour toute personne intéressée à remplir adéquatement un tel rôle.

Elle est native de Québec et l'aînée d'une famille de six enfants.

Après avoir fait jusqu'à sa rhétorique au Collège Garneau, Ginette s'inscrivit à l'école des Infirmières de l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Diplômée de cette école l'an dernier, Ginette travaille à la Clinique d'Urgence de ce même hôpital.

"Je ne suis pas sportive du tout, nous a voué la duchesse de Montcalm. Toutefois j'avais l'intention de commencer la pratique du ski cette année. A cause du Carnaval, ces projets sont remis à l'an prochain."

Par contre, Ginette occupe davantage ses heures de loisirs à des travaux typiquement féminins soit la couture et le tricot. Elle adore la musique, le cinéma, la lecture et manifeste une affection particulière à la décoration intérieure. J'aimerais d'ailleurs, a-t-elle souligné m'inscrire à des cours en ce sens.

Sous un extérieur qui peut paraître difficile d'accès, Ginette adore la société et tous les gens qui la composent!

Recevez - vous à Noël

Recevez-vous à Noël? Si oui, l'accueil que vous faites à vos invités comme ils entrent dans le vestibule, peut être accru en utilisant les décorations lumineuses de Noël.

Par exemple, une cloche illuminée, suspendue au-dessus d'un joli arrangement de Noël sur la table du vestibule, non seulement rehausse la beauté du foyer, mais sert à répandre une atmosphère de fête parmi vos invités. Utilisez un réflecteur, genre pivotant, attaché au mur et dissimulé dans la cloche. Faites usage de grillage pour former la cloche et couvrez de branches vertes ou de papier métallique coloré.

Comme décoration de table intrigante dans le vestibule, on peut faire avec des branches vertes et un faisceau de lumière Snowball. En premier, attachez ensemble quelques branches vertes avec une corde ou un fil métallique. Ensuite, arrangez cinq ou six lumières Snowball de manière que les lumières forment un faisceau serré dans le milieu.

Les lumières Snowball sont blanches et pendant le jour elles forment une attrayante décoration contre les branches vertes. Le soir, il est préférable de laisser une lumière allumée dans le vestibule pour obtenir tout l'effet des lumières Snowball. Quand elles sont allumées, elles deviennent de belles nuances tendres de bleu, vert, rouge, violet, et jaune.

Probablement qu'un vestibule n'est pas tout à fait complet sans le gui suspendu de tradition. Le gui est un symbole d'amour, et la légende est que la fille qui ne reçoit pas un baiser sous celui-ci, restera dans le célibat durant l'année qui s'en vient.

On peut faire facilement un "cerce d'embrassade" à l'ancienne mode, et on l'attache à un accessoire de plafond dans le vestibule. Fixez simplement deux cerce brochés, un à l'intérieur de l'autre, à angles droits et attachez votre gui dans le centre. Attachez ensuite un faisceau de lumières vertes allumées, et ajoutez-y des petites branches de houx ou d'arbre vert. Connectez-le à l'appareil d'éclairage et à coup sûr il attirera l'attention de vos invités!

Il n'y a rien de plus attirant pour les passants durant la nuit de Noël que la vue des fenêtres de votre vivoir resplendissantes de lumière de Noël, en un patron de bon goût, pour leur démontrer la chaude hospitalité des Fêtes.

Une des plus attrayantes manières de décorer une fenêtre pour exprimer l'esprit de Noël, c'est de faire usage de cordons de lumières Glow colorées — genre d'extérieur — pour en encadrer l'intérieur. Si vous avez aussi placé votre arbre

près de la fenêtre, il offre aux passants un joli tableau.

Un autre choix pour votre décoration de fenêtre, c'est d'arranger des branches vertes dans la cantonnière au-dessus de manière que les bouts soient en angle à travers le haut du carreau de fenêtre. Gardez de cordons de lumières Sparkle de couleurs gaies, les branches de manière qu'elles soient visibles à l'extérieur comme à l'intérieur.

Sur la tablette de fenêtre, placez au centre une décoration de votre choix, peut-être une petite scène de la Nativité ou un simple ensemble de branches vertes avec des lumières Snowball. De chaque côté, vous pouvez placer aussi une, deux ou trois chandelles, chacune faites d'un cylindre de carton (semblable au tube de la poste) et surmonté d'une lumière rouge Sparkle comme "flamme".

Vous pouvez obtenir un livret d'idées sur la décoration de Noël, gratuitement, en écrivant à P.O. Box 530, Station "F", Toronto, Ont. Assurez-vous d'inclure vos nom et adresse.

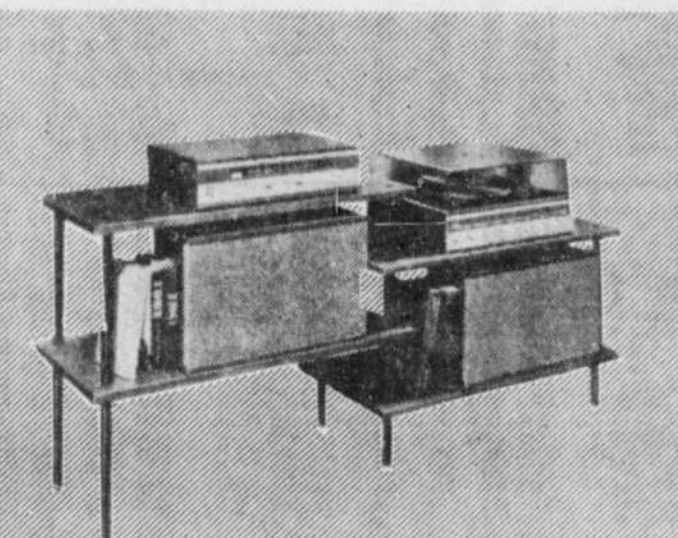
Sports recommandés aux filles

Il faut encourager les filles et les femmes, tout comme les garçons et les hommes, à participer aux sports et aux jeux. C'est l'avis que le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social exprime dans Soyez en forme, publication servant de guide aux jeunes Canadiens en matière d'aptitude physique et d'entraînement.

Les rudes efforts sportifs ne nuisent pas; nos athlètes féminins ont démontré cela dans la natation, l'athlétisme, le ski, le patinage artistique, le volleyball et le basket-ball, entre autres sports. On recommande particulièrement les jeux éducatifs tels que le tennis et le badminton.

POUR FACILITER VOTRE CHOIX

UNE RUBRIQUE DE



La chaîne stéréo qui grandit avec votre budget

Illustrés ici: une console stéréo de 25 watts NORESCO possédant tous les avantages pour le raccordement d'un tuner et d'un "Tape Deck". Deux boîtiers fermés utilisant un haut parleur de 6" avec whizzer, aussi un syntonisateur AM-FM stéréo complètement transistorisé. Nous vous invitons à voir l'équipement NORESCO chez:

Bouchard Instrument

879, rue St-Jean — Québec

Tél.: 529-9058



Centres de tables Arrangements floraux

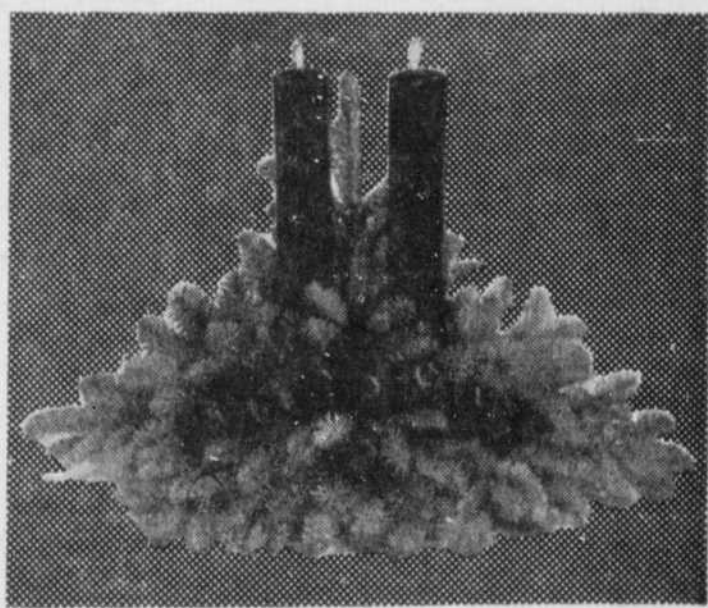
Les Fêtes sont toujours plus belles avec des fleurs... et si décoratives lorsque présentées sous forme de centre de tables. Choix incomparable de plantes de Noël, fleurs coupées, etc. Commandez maintenant chez:

H.-W. McKenna

Floristes,

1183, rue St-Jean, Québec.

Tél.: 522-6868.

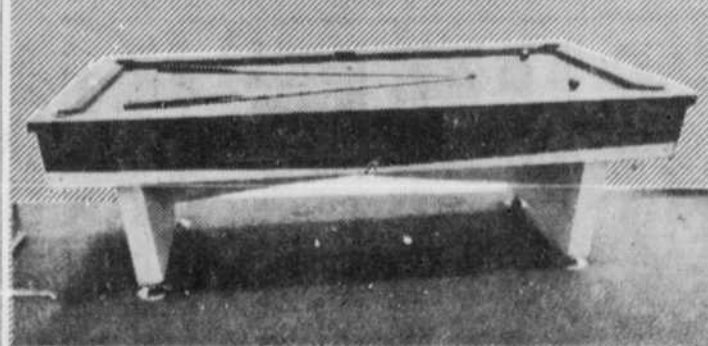


Pour vos moments de détente

Pour choisir un cadeau durable et de qualité, visitez sans tarder L'EXPO-BILLARD (salle de montre ouverte de 9 h. 00 à 21 h. 00, du lundi au vendredi et de 13 h. 00 à 17 h. 00 le samedi). MENDES INC. est l'endroit qui offre le plus grand choix de modèles de tables de billard à prix variés ainsi que toute la gamme d'accessoires de billard et de quilles.

MENDES INC.

215, rue Caron



THOMAS

L'orgue si facile à jouer

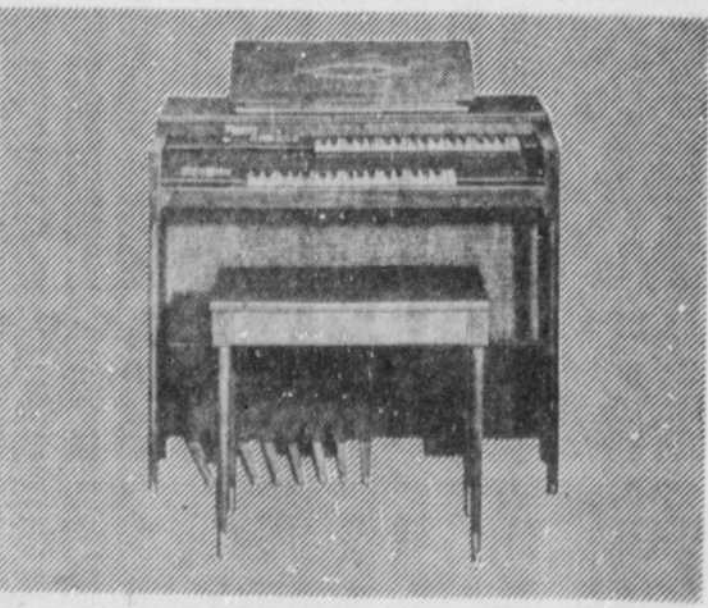
Deux claviers "Coulour Glow", lumineux pour faire apparaître les lettres, pour l'utilisation d'une méthode facile, permettant à tous de jouer de cet instrument. Cet orgue possède aussi un pédalier. Venez pour démonstration. Le modèle illustré ici.

\$850.00

C. Robitaille Inc.

200 est. rue St-Joseph, Québec

Tél.: 529-2141



OUVERT CE SOIR ET TOUS LES SOIRS SAMEDI COMPRIS JUSQU'AU 23 DEC.

GAGNEZ JUSQU'À \$2000.00 EN ARGENT

AU FABULEUX CONCOURS "CARTES DE VISITE"

A GAGNER SAMEDI 21 DEC. DERNIERE ATTRIBUTION

\$100

\$200

Pour votre carte de visite sans condition d'achat.

Si vous avez fait un achat durant la semaine écoulée.

A GAGNER LA VEILLE DE NOEL

\$1000

\$2000

Pour votre carte de visite sans condition d'achat.

\$1000, pour votre carte de visite et \$1000, pour 10 factures datées entre le 5 nov. et le 24 déc.

DECOUPEZ CETTE CARTE DE VISITE ET VENEZ LA DEPOSER A NOTRE MAGASIN

Samedi prochain 21 Décembre, ce sera la dernière des 7 attributions hebdomadaires. Une carte de visite sera choisie et la personne chanceuse recevra \$100, en argent, ou \$200, si elle possède une facture de la semaine écoulée. Et la veille de Noël, parmi toutes les cartes de visite accumulées depuis le début du concours, une carte sera choisie et le gagnant recevra \$1000 en argent. De plus, il recevra \$100, pour chaque facture datée entre le 5 novembre et le 24 décembre 1968, jusqu'à concurrence de \$1000. Conservez donc précieusement vos factures... elles valent de l'argent. Et réclamez votre carte de visite sur chaque achat.



J.B. LAIBERTÉ LIMITEE

CHANCE GRATUITE

CARTE DE VISITE

Nom

Adresse

Ville

Tél.:

NE PAS ENVOYER PAR LA POSTE VENEZ LA DEPOSER EN PERSONNE

CHAQUE ACHAT DONNE DROIT A UNE CARTE ADDITIONNELLE Conservez précieusement vos factures... elles valent de l'argent!

Dividendes

Par la PRESSE CANADIENNE

Biltmore Hats Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 25 cents l'action privilégiée de la catégorie A, les deux payables le 15 janvier; inscription le 24 décembre.

Canadian Foundation Co., 5 cents l'action ordinaire, et 30 cents l'action privilégiée de la série A à 6 pour cent, les deux payables le 20 janvier; inscription le 31 décembre.

Commonwealth Savings and Loan Co., 12 1/2 cents l'action ordinaire, le 31 décembre; inscription le 20 décembre.

Emco Ltd., 13 3/4 cents l'action ordinaire, le 31 janvier; inscription le 15 janvier.

Steel Co. of Canada Ltd., 30 cents l'action ordinaire, le 1er février; inscription le 2 janvier.

Union Gas Co. of Canada Ltd., 11 cents l'action ordinaire, le 1er février; inscription le 10 janvier.

NAPOLÉON

PARIS (Reuter) — La napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait \$66,80 hier sur le marché libéré de l'or français, comparativement à \$66,40 vendredi. L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait \$166,80 comparativement à \$165,20 vendredi.



André Monast, C.R.

LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE annonce que M. André Monast, C.R., a été élu vice-président de la Banque. M. Monast est un des associés de l'étude St-Laurent, Monast, Desmeules et Walters, de Québec. Il est administrateur de Noranda Mines Limited, Dominion Stores Limited, La Confédération Compagnie d'Assurance-Vie, et de plusieurs autres sociétés.

Emission d'obligations vendue par St-Jérôme

La cité de St-Jérôme, comté de Terrebonne, a vendu, à Raymond Camus Inc. une émission de \$896,000 d'obligations à 7 1/2%, en 2 tranches, dont l'une de \$650,000 en séries 10 ans et l'autre de \$246,000 à terme 20 ans, à un prix de 95,776. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8,4758%. La tranche de \$650,000 en séries comporte un solde de \$114,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 4 ans.

C'est en juin dernier que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait alors vendu \$860,000 de titres à 7 1/2%, en 2 séries, dont l'une de \$466,000 série "A" échéant en séries 10 ans et l'autre de \$394,000 série "B" en 2 tranches, dont \$243,000 en séries 10 ans et \$151,000 à terme 20 ans, au prix de 94,11. Le coût moyen net de la finance avait été de 8,4925%.

Datées du 1er décembre 1968, les nouvelles obligations échoient comme suit: \$850,000 en séries du 1er décembre 1969 au 1er décembre 1978 inclusivement et \$246,000 à terme 20 ans échoient le 1er décembre 1988. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation; cependant celles émi-

ses à terme 20 ans échéant le 1er décembre 1988 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement pour le montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement desdites obligations commençant le 1er décembre 1983 conformément au tableau d'amortissement. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er juin et 1er décembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec et au bureau principal de la même banque à Toronto. Autorisé par les règlements nos 482 N.S., C-492, C-493, C-497, C-498, C-499, C-505, C-508, C-519, C-521, C-523, l'emprunt est contracté pour le renouvellement du solde non amorti de \$237,700 sur un emprunt original de \$816,300 autorisé par le règlement 482 N.S. pour un terme de 30 ans, mais émis en 1948 pour un terme de 20 ans seulement; pour des travaux d'égout, d'égouts, de voirie, pour bâtisses et terrains, pour l'éclairage des rues et pour fins industrielles.

L'évaluation impossible de la cité pour 1968, s'élève à \$68,064,700. Le 31 décembre 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$9,227,048. La cité compte 28,051 âmes.

Vachon...un frais délice!

gâteaux Vachon cakes

LA TÉLÉVISION

A QUEBEC

3 WCAX-TV BURLINGTON	4 CFCM-TV QUEBEC	5 CKMI-TV QUEBEC
7 CHLT-TV SHERBROOKE	8 WMTW-TV MT. WASH.	10 CFTM-TV MONTREAL
11 CBVT-TV QUEBEC	12 CFCF-TV MONTREAL	13 CKTM-TV TROIS-RIVIERES

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (E) enfants; (A) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.

AUJOURD'HUI - MARDI

P.M.	6.00	3-World of Sports
		5-Dateline
		7-Troisième édition
		8-Six O'Clock Movie
		10-Télé-Méto (*)
		11-Tour à tour
		12-The Pierre Berton Show (*)
		13-Bloc des nouvelles
6.15	3-Weatherwise	7-Météo - Sport
		11-Téléjournal
6.24	11-Ici Québec	
6.25	3-Newstime	
6.30	3-Panoramonde	5-After Six: "War Hunt"
		7-Avec André Guy (*)
		12-Pulse (*)
		13-Jeunesse d'aujourd'hui
6.40	10-Sports-Images (*)	
6.46	11-Aujourd'hui	
6.50	10-Télé-Méto (*)	
7.00	3-CBS News (*)	
		5-St-Georges et ses amateurs
		7-Ciné-priméur
		10-Dernière heure (*)
		12-The Flying Nun (*)
7.15	10-Télé-Méto (*)	
7.30	3-Lancer (*)	
		5-Les champions
		8-Mod Squad (*)
		11-Cinéma du mardi: "Nous irons à Deauville"
		12-The Jerry Lewis Show (*)
		13-Les champions
8.00	3-Red Skelton (*)	
8.30	3-Red Skelton (*)	
		5-Cré Basile (*)
		8-It Takes A Thief (*)
		10-Cré Basile (*)
		12-Bewitched (*)
		13-Cré Basile
9.00	3-Bonanza (*)	
		5-Tuesday Night Drama (*)
		7-Rue des Pignons (*)
		10-Bonanza (*)
		11-Rue des Pignons (*)
		12-The Phyllis Diller Show (*)
		13-Rue des Pignons (*)
9.30	3-Doris Day (*)	
		5-Moi et l'autre (*)
		8-N.Y.P.D. (*)
		10-Moi et l'autre (*)
		12-Moi et l'autre (*)
10.00	3-CBS News Hour (*)	
		5-Claude Blanchard (*)
		8-News Magazine
		10-Tous pour un
		12-Thats Life (*)
		13-Claude Blanchard (*)
		10-Tous pour un (*)
		12-The Avengers (*)
		13-Tous pour un (*)
10.30	3-Parti Québécois	
		5-Twenty Million Questions (*)
		7-Caméra 68
		10-Toute la ville en parle (*)
		12-Caméra 68
		13-Caméra 68
10.45	3-Panoramonde	
		5-Dernière heure et météo (*)
11.00	3-Channel 3 Night Beat	
		5-CBC-TV News
		7-Téléjournal
		10-11 O'Clock Report
		12-La ronde des sports (*)
		13-Téléjournal
11.15	3-Où ?	
		5-Cinéma (*)
		12-Pulse (*)
11.20	3-Heure Exquise: "La poursuite fantastique" (4A) - E.U. 1956. Western de H. Schuster, avec Barry Sullivan et Dennis O'Keefe. Dans le désert de l'Arizona, deux malfruits se joignent à un groupe de voyageurs.	
		5-View point
		7-Dernière édition
		11-Ici Québec
		13-Bloc des nouvelles
11.25	3-Editorial & Late Scores	
11.30	3-Late Show	
		5-Cinéma 7
		7-The Joy Bishop Show (*)
		11-Ciné-Club: "Bloko" Film de guerre réalisé par Ado Kyrrou, avec Maria Xenia, Alexandre Ladieu et Janis Ferts. Le soir même de son mariage, un homme est arrêté par les Allemands qui encerclent le village. Il est relâché contre la promesse de revenir, quatre heures plus tard, avec des informations précises sur le mouvement de résistance.
		12-The Mike Douglas Show (*)
		13-Across The Fence
1.15	3-Channel 3 Presents	
		5-Les plus beaux films
		7-As The World Turns (*)
		10-Vole de femmes (*)
		12-Funny You Should Ask (*)
		13-Love Is A Many Splendored Thing (*)
2.00	3-Entre nous... Tic Tac 4	
		5-Newlyweds (*)
		7-Ciné-Mercredi
		10-Guiding Light (*)
		12-Test Pattern & Music
		13-Dating Game (*)
		10-Oui ou non (*)
		12-Perry's Probe (*)
		13-Prelude
2.50	3-Secret Storm (*)	
		5-Take Thirty
		7-Femme d'aujourd'hui
		10-General Hospital (*)
		12-Femme d'aujourd'hui
		13-People In Conflict (*)
3.00	3-Femme d'aujourd'hui	
		5-Edge of Night (*)
		7-Hé, les gars!
		10-One Life To Live (*)
		12-Madame s'amuse (*)

DEMAIN - MERCREDI

A.M.	6.00	3-Test Pattern
		5-CBS Morning News (*)
		7-Mire et musique
		10-Les lève-tôt
		12-News
		13-Les p'tits bonshommes
7.45	8-Farm and Home (*)	
		10-Méto-Matin (*)
7.55	3-Morning News	
8.00	3-Captain Kangaroo (*)	
		5-Mire - Musique - Météo - Heure - Manchettes
		7-Première édition
		8-Bachelor Father
8.15	12-News & Sign-On	
8.25	3-Sentinelles de l'air (*)	
8.30	5-King Kong	
		12-Noranda Lectures
		13-Mire et musique
8.35	3-Musique Marc Legrand	
		5-Ye-ye quelle heure
8.40	10-36-24-36 (*)	
9.00	3-Merv Griffin	
		7-Cousins-cousines
		8-Morning Movie
		10-Toast et café (*)
		12-Mire et musique
		13-A la bonne heure
9.15	3-Toast et café (*)	
9.25	3-Aujourd'hui à CBVT	
9.30	3-Test Pattern & Music	
		10-Chronique de France
		12-Romper Room (*)
		13-Caméra 13
9.58	3-Opening	
10.00	3-Lucy Show (*)	
		5-Blow Your Own Trumpet Part 2
		7-Roman de la science
		10-Vole de femmes (*)
		12-Roman de la science
		13-Magic Tom (*)
10.15	3-Roman de la science	
		5-Bien à vous - St-Georges
10.30	3-Beverly Hillbillies (*)	
		7-Friendly Giant
		10-Club du piano
		12-Ed Allen (*)
		13-Club du piano
10.45	3-Chef Helene	
		5-Monsieur Surprise présente
		10-Monsieur Surprise présente
		12-Monsieur Surprise présente
11.00	3-Andy Griffith	
		5-L'École du bonheur (*)
		7-Mr. Dress Up
		10-La souris verte
		12-Vole de femmes (*)
		13-La souris verte
11.15	3-La reine du volant	
		5-Théâtre des petits (*)
		10-Cinéma: "Le tendre piège" (5) E.U. 1955. Comédie de C. Walters, avec Frank Sinatra et Debbie Reynolds. Un célibataire endurci renonce à sa liberté pour épouser celle qu'il aime. Ensemble agréable. Quelques gags amusants.
		13-L'École du bonheur
11.25	3-Pick Of The Week	
11.30	3-Dick Van Dyke	
		5-Les joyeux naufragés (*)
		7-Eternel amour
		10-Marriage Confidential
		12-Tante ficelle
11.45	3-Palmars	
11.55	3-CBC-TV News	
P.M.	3-Love Of Life (*)	
		5-Midi 7
		7-Bewitched
		10-Les récits du capitaine (*)
		12-In Town (*)
		13-Bloc des nouvelles
12.10	3-Les manchettes	
12.15	3-Actualité - Editorial	
		10-Ciné-roman
		13-Les petites annonces
12.25	3-CBS News (*)	
12.30	3-Search for Tomorrow (*)	
		5-De tout, de tous
		7-Deuxième édition
		10-Treasure Island (*)
		12-Ciné-Mercredi
		13-The Big Spenders (*)
12.45	3-Météo - Sports	
		5-Télé-Météo
1.00	3-One O'Clock Weather	
		5-Scopiquiz
		7-Péle-mêle (*)
		10-Dream House (*)
		11-Cinéma: "La chanson du souvenir" (5) - E.U. 1945. Film biographique de C. Vidor, avec Paul Muni et Cornelia Wilde. Evocation des amours de Chopin et de George Sand. Décors somptueux.
		12-The Mike Douglas Show (*)
		13-Across The Fence
1.15	3-Channel 3 Presents	
		5-Les plus beaux films
		7-As The World Turns (*)
		10-Vole de femmes (*)
		12-Funny You Should Ask (*)
		13-Love Is A Many Splendored Thing (*)
2.00	3-Entre nous... Tic Tac 4	
		5-Newlyweds (*)
		7-Ciné-Mercredi
		10-Guiding Light (*)
		12-Test Pattern & Music
		13-Dating Game (*)
		10-Oui ou non (*)
		12-Perry's Probe (*)
		13-Prelude
2.50	3-Secret Storm (*)	
		5-Take Thirty
		7-Femme d'aujourd'hui
		10-General Hospital (*)
		12-Femme d'aujourd'hui
		13-People In Conflict (*)
3.00	3-Femme d'aujourd'hui	
		5-Edge of Night (*)
		7-Hé, les gars!
		10-One Life To Live (*)
		12-Madame s'amuse (*)

(*)-Programmes en couleurs

Situation monétaire de l'Autriche

Le Chilling autrichien, nouveau dollar des Alpes

Quel contraste, lorsqu'on compare la situation monétaire de l'Autriche après 1945, c.à.d. durant les années après la fin de la seconde guerre mondiale, à celle de 1968! A l'époque, une nation renaissante après les bouleversements de la guerre, s'efforçant, faute de couverture appropriée, d'équilibrer la situation par des lois monétaires recourant au Trésor fédéral - et à présent un pays disposant d'une monnaie forte, à tel point que, reprenant la définition de la monnaie autrichienne pendant les années trentenaires, on parle de nouveau d'un "Dollar des Alpes".

Au 30 juin 1948, la Banque Nationale autrichienne disposait d'un portefeuille de 48 millions de Schilling en or et de 75 millions de Schilling en devises convertibles, par rapport à une circulation de billets de banque de 4,474 million de Schilling ce qui équivalait à une couverture d'environ 3%. Vingt ans plus tard, au 30 juin 1968, la balance monétaire se présente avec un passif de 32,650 million de Schilling en billets de banque et un actif or et devises de 34,576 million de Schilling, soit un taux de couverture de 105%.

Grâce à une politique financière couronnée de succès au cours des vingt dernières années, l'Autriche est dans la situation peu commune de n'avoir encore jamais été débiteur du Fonds Monétaire International. Au contraire, l'Autriche a été à plusieurs reprises appelée à participer à des opérations de soutien de la Banque Mondiale, mettant un total de 3,6 milliards de Schilling à la disposition d'autres pays. En outre, cette nation de 7 millions d'habitants a apporté une contribution appréciable pour étayer la Livre et le Dollar au moyen de divers arrangements de crédit. Un cadre de crédits pouvant aller jusqu'à un montant de 100 millions de Dollars a été notamment mis à la disposition de l'American Federal Reserve System pour la défense du Dollar.

Ces succès n'ont pu être obtenus par l'Autriche que grâce à une politique conséquente d'accumulation de réserves monétaires et par une adaptation de la gestion financière aux puissantes impulsions d'accroissement qui se font sentir depuis environ 18 ans.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la reconstitution des réserves monétaires a été une tâche ardue. Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

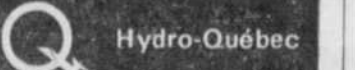
Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 12 décembre 1968

Le président et directeur général: Edouard BLOUIN

Une meilleure planification financière des gouvernements pour contenir l'inflation



APPEL D'OFFRES GPE-68-10310 pour 10h30 a.m. heure de Montréal le mardi 7 janvier 1969

Porte Theiford (Comité de Mégentie)

FOURNITURE D'UN DISJONCTEUR

230 kV, 1200 A, 7500 MVA

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chaque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUEBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

Un dépôt de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires B. LACASSE - W.E. JOHNSON Montréal, le 12 décembre 1968

disponibilités de main-d'œuvre suffisantes pour soutenir un taux de croissance élevé, a poursuivi M. Greenwood, qui a ajouté que "ce sont cependant les capitaux qui constituent l'agent catalyseur."

"Il s'ensuit donc que nous, en tant que nation, devons organiser nos entreprises de manière à ce que nous puissions disposer d'un important afflux de capitaux en provenance de toutes sources", a-t-il déclaré. "Or cela exige que nous nous fassions un devoir d'exclure de la vie canadienne toute inflation exagérée."

"L'acceptation de cette règle implique l'accord sur la nécessité pour les gouvernements, à tous les échelons, de procéder à une meilleure planification financière et d'établir un programme bien ordonné de priorités. Il est raisonnable de s'attendre à ce que les personnes chargées d'établir les politiques des gouvernements aient ces faits bien présents à l'esprit au cours de leurs délibérations sur les projets d'impôts et de dépenses."

M. Greenwood a fait remarquer que le Canada avait besoin de capitaux dépassant les moyens d'autofinancement que le secteur privé peut obtenir sous le régime fiscal actuel. D'autre part, les engagements des gouvernements prévoient des dépenses bien supérieures au chiffre des recettes fiscales qu'il leur est possible de prélever aux taux actuels.

"Les emprunts gouvernementaux ont atteint un niveau excessivement élevé", a-t-il déclaré. "Il est devenu extrêmement difficile de contenir les dépenses gouvernementales. Fortement concurrentes, les demandes de capitaux pour financer les immobilisations en moyens de production et en constructions domiciliaires, d'une part, et pour combler les excédents de dépenses des gouvernements sur leurs revenus, d'autre part, continuent d'exercer une forte pression sur nos marchés de capitaux."

En tenant compte de l'augmentation continue des dépenses des consommateurs, prises dans leur ensemble, ainsi que d'une certaine modération constatée dans le taux d'augmentation des dépenses publiques, de la prévision d'une croissance moins accentuée dans le secteur des exportations de marchandises et d'une modeste augmentation des dépenses en immobilisations dans le secteur des entreprises, M. Greenwood estime que le produit national brut atteindra \$72 milliards en 1969, ce qui requerra une augmentation de 7 1/2 pour cent sur l'année en cours.

Dans l'ensemble, les programmes d'immobilisations font prévoir, pour l'an prochain, une modeste augmentation des déboursés affectés à la construction d'usines et à l'achat d'outillage. On ne s'attend pas à ce que les mises en chantier de maisons d'habitation dépassent, en 1968, 185,000 logements.

Nos exportations vers les Etats-Unis connaîtront probablement une autre légère augmentation, a-t-il déclaré. Nos échanges avec d'autres pays deviennent incertains, malgré que les récents contrats de vente de blé canadien laissent entrevoir une amélioration des exportations de cette denrée, l'an prochain.

"Le secteur consommation est actuellement actif et l'on y enregistre un très gros chiffre de ventes d'automobiles et de biens ménagers durables. Cette année, l'accroissement du revenu personnel est dû, en grande partie, à la forte hausse de la moyenne du salaire horaire et à une importante progression des paiements de transfert individuels, plutôt qu'à l'augmentation du nombre des personnes employées."

Selon M. T. C. Douglas

CE SERA LA FIN DE LA LIBERTÉ DE PAROLE SI LE GOUVERNEMENT OBTIENT LES POUVOIRS QU'IL DÉSIRE

Il réclame l'aide financière d'Ottawa pour la construction d'une route panoramique

OTTAWA (PC) — M. Charles H. Thomas PC — Moncton a réclamé hier l'aide financière du gouvernement fédéral relativement à la construction d'une route panoramique qui longerait la baie de Fundy et relierait notamment certaines villes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

Selon lui, cette voie, qui nécessiterait des investissements de l'ordre de \$550,000,000, aiderait considérablement à promouvoir l'industrie touristique au Nouveau-Brunswick.

M. Thomas, dans une motion introduite à ce sujet hier aux Communes, soutient que le gouvernement canadien devrait envisager immédiatement l'opportunité de fournir "une aide financière spéciale" aux provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.

La route dont M. Thomas a réclamé la construction immédiate avec l'aide du fédéral, relierait notamment St. Stephen, N.-B., à Yarmouth, N.-E. en passant par les routes existantes "dans la mesure du possible", et en reliant celles-ci afin de créer une promenade panoramique.

Il a souligné que cette voie présenterait des points historiques très importants et recherchés par les touristes.

"Ce gouvernement, a-t-il dit, s'est engagé à corriger les disparités régionales au Canada et nous savons qu'il y en a au Nouveau-Brunswick. Notre province est peu industrialisée, mais elle offre beaucoup d'attraits pour les touristes."

M. Thomas a conclu que la

réalisation d'un tel projet, qui pourrait l'être sur une période d'années, améliorerait sensiblement le niveau de vie non seulement des habitants de la baie de Fundy, mais ceux des provinces précitées.

Pour sa part, M. Guy Crossman L. — Westmorland-Kent — en appuyant l'importance que représenterait pour le Nouveau-Brunswick cette voie panoramique, a toutefois souligné que les ressources du ministère canadien de la Voirie étaient limitées et que des sommes importantes avaient déjà été dépensées au Nouveau-Brunswick pour la réalisation de travaux de voirie, notamment ceux relatifs à la transcanadienne.

Selon lui, 20 pour cent des sommes consacrées à la Transcanadienne l'ont été au Nouveau-Brunswick dont la population ne constituerait pourtant que sept pour cent de celle du Canada.

OTTAWA (PC) — Si le gouvernement obtient les pouvoirs qu'il désire, ce sera la fin de la liberté de parole et de débat du Parlement, a déclaré lundi le chef du Nouveau Parti Démocratique, M. T. C. Douglas.



T. C. DOUGLAS

Au cours d'une conférence de presse, M. Douglas a déclaré qu'il ne connaissait aucun pays démocratique où le gouvernement se réservait le droit de déterminer la durée d'un débat. Le chef néo-démocrate commentait les projets de changements de procédure qui permettraient à l'administration de fixer d'avance des limites de temps aux débats sur tous les projets de loi.

Les Canadiens, selon M. Douglas, ne se rendent pas pleinement compte de la portée de ce changement.

M. Douglas fait campagne dans la circonscription fédérale de Nanaimo-Cowichan-Les-Iles, où une élection partielle se déroulera le 10 février. Il se présente contre des adversaires conservateur et libéral, après avoir été défait dans Burnaby-Seymour à l'élection générale du 25 juin.

Le chef du NPD a expliqué qu'il envisageait cette élection complémentaire comme un test de confiance pour le gouvernement Trudeau.

Maigre bilan

Les réalisations libérales, depuis le 25 juin, sont les suivantes, selon M. Douglas : abolition du programme des travaux d'hiver, hausse des tarifs postaux, levée d'un impôt personnel de deux pour cent, fin probable

des programmes à frais partagés, absence de politique pour les Indiens, retrait possible du fédéral du régime d'assurance-maladie dans cinq ans, diminution des prêts aux étudiants et manque de programme sur l'habitation.

Il est visible, a ajouté le chef néo-démocrate, que le gouvernement n'a pas de politique précise sur l'OTAN et sur NORAD.

"Le premier ministre et le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, donnent des opinions qui diffèrent les lundis, mercredis et vendredis de celles que nous entendons les mardis, jeudis et samedis", a affirmé M. Douglas.

Le chef du NPD a annoncé que s'il perdait l'élection de Nanaimo, il ne se présenterait pas au congrès pour la direction du parti qui aura lieu à Winnipeg à la fin d'octobre. S'il remporte la victoire, cependant, M. Douglas n'est pas certain de chercher à se succéder à lui-même comme chef du parti.

M. Douglas a espéré que l'élection partielle fortifierait l'opposition, au lieu d'ajouter "un autre député d'arrière-ban à la majorité déjà excessive du parti libéral".

Des consultations avant l'ajournement

OTTAWA (PC) — Le leader parlementaire du gouvernement aux Communes, M. Donald MacDonald, a déclaré lundi qu'il doit encore consulter les chefs parlementaires des autres partis avant de déterminer à quelle date la Chambre pourrait suspendre ses travaux pour Noël.

En réponse à une question de M. John Diefenbaker PC — Prince Albert, M. MacDonald a déclaré que le gouvernement espérait qu'avant l'ajournement pour Noël les Communes aient disposé des trois mesures qui les occupent actuellement — deux mesures portant sur la réforme parlementaire, et un projet de loi visant à ratifier un règlement international d'anti-dumping.

Le leader parlementaire du gouvernement a ajouté qu'il consulterait ses collègues des autres partis pour établir "quels progrès" peuvent être accomplis dans l'examen de ces mesures avant Noël.

"Vol" de documents

L'enquête est plus difficile

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. George McIlraith, a déclaré lundi que l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada sur un "vol" qui a mené à la publication prématurée dans La Presse, de Montréal, de documents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, est rendue plus difficile du fait qu'un avis a été donné que cette enquête serait faite.

"Quand les gens sont avisés qu'une enquête va être faite, ils ont le temps d'organiser leurs affaires pertinentes à l'objet de l'enquête", a dit M. McIlraith dans une interview.

Plus tôt, en réponse à une question aux Communes, le solliciteur général avait affirmé que le mandat de perquisition dont s'était munie la police pour fouiller le domicile du journaliste Lysiane Gagnon, de La Presse, auteur des articles portant sur les documents présumément volés de la Commission BB, avait été émis dans les règles par un juge et s'appuyait sur un article du Code pénal.

M. McIlraith a précisé qu'il s'agissait de l'article 103 qui porte sur les abus de confiance par des employés des autorités publiques.

"Il est clair, a déclaré aux Communes M. McIlraith, que les remarques du premier ministre à ce sujet ne comportent aucune accusation de vol contre le journal La Presse".

Vendredi aux Communes, M. Pierre Elliott-Trudeau, premier ministre, affirmait en réponse à une question qu'il voyait dans cette affaire un cas évident de vol.

Il y a déjà quelques semaines, répondant à des questions aux Communes, M. Trudeau révélait par ailleurs que le gouvernement fédéral entendait ordonner une enquête sur ce "vol" qui a mené à une publication prématurée de documents de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, documents qui étaient la propriété du gouvernement.

Nouvelle substance Rétracte les Hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive procure la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux encore, l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bien-faisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

L'efficacité doit avoir priorité...

OTTAWA (PC) — Le député conservateur de Fundy-Royal, au Nouveau-Brunswick, M. Gordon Fairweather, a exprimé l'avis hier aux Communes que l'efficacité doit céder la place au rôle représentatif des élus du peuple au Parlement.

M. Fairweather, intervenant dans le débat sur le rapport du comité spécial de la procédure qui dure déjà depuis une semaine, s'est dit surpris de voir les députés libéraux appuyer les recommandations moins que libérales, selon lui, contenues dans le rapport.

L'ancien procureur général du Nouveau-Brunswick a continué l'attaque lancée par l'opposition contre les propositions du comité.

On s'oppose surtout à la recommandation voulant qu'on impose une limite de temps à tout débat marquant l'étude d'une mesure législative.

M. Fairweather est d'avis que l'efficacité doit céder la place au rôle de représentants des élus du peuple quand ceux-ci soulèvent des problèmes d'intérêt régional.

Le député a également prédit que la recommandation visant

l'abolition du comité des subsides ne saura apporter de solution de rechange valable.

Le député a également prédit que la recommandation visant l'abolition du comité des subsides ne saura apporter de solution de rechange valable.

Le comité propose que l'étude des crédits des divers ministères se fasse dans les ministères permanents.

M. Gordon Ritchie PC-Dauphin a ajouté que ces comités ne pourront pas faire une étude approfondie des crédits.

Il a également déclaré que les présidents des comités choisis par le gouvernement ne sont pas aussi impartiaux que l'est le président de la Chambre.

Selon lui, les comités parlementaires ne sont que des timbres de caoutchouc à l'usage du cabinet.

M. Alf Gleave NPD-Saskatoon-Biggar a accusé le gouvernement de vouloir museler le Parlement.

Il y avait moins de 30 députés en Chambre alors que le débat se poursuivait et les tribunes publiques étaient littéralement vides.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA FEDERATION DES CEGEP

est à la recherche d'un

CONSEILLER PEDAGOGIQUE

LA FONCTION

Le conseiller pédagogique consacrera la plus grande partie de son temps à la RECHERCHE sur différentes questions pédagogiques relatives à l'enseignement collégial. Ces recherches couvriront une gamme étendue de préoccupations et pourront être de différentes natures selon les besoins de la Fédération et des collèges d'enseignement général et professionnel. L'objet même de chaque recherche pourra être déterminé par le conseiller pédagogique lui-même ou à la suite d'une demande venant d'une commission, d'un comité ou d'un autre groupe oeuvrant au sein de la Fédération des CEGEP.

Le conseiller pédagogique sera aussi, en matière pédagogique, l'expert au service du Conseil général, du Bureau exécutif, des commissions et comités de la Fédération. A ce titre, il aura à coordonner certaines initiatives et à en assurer l'efficacité.

LES QUALITES REQUISES

Le conseiller pédagogique, en plus de posséder des qualités évidentes de chercheur, devra être animé de l'esprit d'équipe et être capable de travailler en étroite collaboration avec de nombreuses personnes occupant des fonctions diverses dans l'administration générale et l'administration pédagogique des CEGEP.

Le conseiller pédagogique devra posséder une faculté de pensée créatrice le rendant apte à analyser des situations complexes et à envisager des solutions nouvelles. Il devra aussi avoir des dons évidents pour l'expression orale et écrite.

CE QUE NOUS OFFRONS

- d'excellentes conditions de travail dans des locaux bien aménagés et propices aux travaux de recherche;
- l'insertion dans une équipe dynamique et diversifiée de spécialistes des sciences de l'éducation;
- la possibilité de participer activement au développement de l'enseignement collégial;
- un traitement allant de \$11,000 à \$18,000, à déterminer selon l'expérience et les qualifications;
- d'intéressants bénéfices de sécurité sociale: caisse de retraite, assurance-santé, assurance-vie, assurance-salaire, caisse accumulée de congés-maladie, un mois de vacances annuelles, et

Le jury de sélection s'engage à respecter le caractère confidentiel des candidats qui lui seront soumis. Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le 31 décembre au:

Secrétaire général
Fédération des CEGEP
1940 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal 360 (Québec)

Débat d'urgence refusé

OTTAWA (P.C.) — Le président des Communes, M. Lucien Lamoureux, a rejeté hier une demande du député néo-démocrate de Skeena, B.C., M. Frank Howard, visant à ce que la Chambre s'ajourne pour débattre d'urgence le cas d'une jeune Indienne trouvée morte, il y a quelques semaines, au Manitoba.

La jeune fille, âgée d'environ 20 ans, venait de quitter une maison de correction et retournait dans sa réserve, située à proximité de Brandon.

M. Lamoureux, tout en reconnaissant l'importance de la question, s'est toutefois dit d'avis qu'il ne convenait pas de mettre de côté l'ordre du jour pour débattre ce cas.

Dans son exposé à l'appui de sa motion, M. Howard a déclaré que le ministère canadien des Affaires indiennes avait certainement contribué à la mort de la jeune fille. Selon lui, il a fait preuve d'indifférence vis-à-vis les événements qui ont entouré la mort de la jeune fille.

M. Howard a dit que la jeune Indienne n'avait que deux dollars en poche à sa sortie

Le fédéral n'attend pas l'action des gouvernements

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur de Cap Breton de Sydney, M. Robert Muir, a demandé lundi au premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, s'il ne conviendrait pas que le gouvernement fédéral retarde l'examen aux Communes de son projet de loi sur les langues officielles jusqu'à ce que l'Assemblée nationale de la province de Québec adopte un projet de loi se rapportant au même sujet.

M. Muir se référait au projet de loi québécois proposant des garanties légales à l'usage de l'anglais au Québec, révisé depuis la maladie du premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand à un comité de l'Assemblée législative québécoise.

M. Trudeau a répondu à cette question:

"Je ne crois pas qu'il soit coutume que dans les domaines de juridiction fédérale, le gouvernement fédéral attende l'action des gouvernements provinciaux pour agir".

Le projet de loi fédéral sur les langues officielles vise à assurer une égalité de droit et de fait de l'anglais et du français dans les services fédéraux à travers le pays.

de l'institution de correction, qu'elle était montée à bord d'un autobus pour entrer à la réserve d'Oak et qu'elle avait été trouvée morte quelques heures plus tard.

Toutefois, le chef du gouvernement, M. Pierre Elliott-Trudeau, en réponse à une question de l'ancien premier ministre conservateur John Diefenbaker, a annoncé qu'une enquête serait menée dans cette affaire.

POUR FACILITER VOS ACHATS, DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ:

Apportez-en chez-vous ce soir - Ble \$1.85



RAQ 532-F
Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps

Le cadeau dépanneur!

Pour Noël, le cadeau de la onzième heure d'un intérêt certain... les certificats d'épargne "6% six ans" de la Banque de Montréal, en enveloppe-cadeau.

Le cadeau idéal pour votre secrétaire... pour le petit cousin ou pour votre gardienne préférée. Vous ne payez que \$7.35 pour un certificat d'épargne B de M qui vaudra \$10 à son échéance. Votre investissement se sera alors accru d'au moins un tiers en six ans, représentant un intérêt de 6% par an. A Noël, offrez le cadeau dépanneur — les certificats d'épargne de la Banque de Montréal présentés dans de jolis emballages de Noël en forme de "papillote". Les certificats sont disponibles dans toutes les succursales de la B de M. Ils sont encaissables en tout temps.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC AVIS

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec:

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE JEAN-TALON		
ELOUIN, Lucien,	384, boul. Charest Est, Québec.	Taverne
(Modification de cabaret)		
UNION ST-LAURENT INC.,	273, rue Lavigne, Québec.	Club
(Lafrenière, David)		
ZOOTIS, Kenneth,	785, rue des Glacis, Québec.	Bar additionnel
COMTE ST-SAUVEUR		
Club Social & Sportif "Le Chevalier",	411, rue St-Vallier Ouest, Québec.	Club
(JOBIN, Gilles)		
MORISSETTE, Ghislain,	452, rue St-Luc, Québec.	Epicierie
(Transfert de Edgar Gagné)		
COMTE CHAUVEAU		
COUTURIER, Josaphat,	3102, avenue du Zoo, Orsainville (ville).	Taverne
(Modification de cabaret)		
DROLET, Conrad,	4270, 4e Avenue Est, Charlesbourg (ville)	Epicierie
(Transfert de Dame J. Fournier)		
SIMARD, Albert,	123, boul. Savard, Neufchâtel (ville)	Epicierie
(Transfert de J.-M. Ringue)		
COMTE MONTMORENCY		
BEGIN, Mlle Germaine,	411, rue St-Vallier Ouest, Québec.	Hôtel
Hotel St-Laurent (paroisse) Ile d'Orléans.		Salle à manger
(Modification de villégiature)		
COTE, Roger,	2417, avenue Royale, Courville (ville).	Epicierie
MARCEAU, Alphonse,	151, avenue Ruel, Montmorency (ville).	Epicierie
(Transfert de Maurice Gauthier)		

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée au:

BUREAU DU GREFFIER

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

CASE POSTALE 2027, QUEBEC 2 P.Q.

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

\$10,000 de récompense

Montréal met à prix la tête de ses terroristes

MONTREAL (PC) — La Ville de Montréal offre une récompense de \$10,000 "pour toute information conduisant à l'arrestation et à la condamnation" des terroristes qui ont commis des attentats à la bombe, a déclaré hier le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Au cours de la conférence de presse, M. Lucien Saulnier, a révélé qu'il avait communiqué le même jour avec M. Louis Laberge, président de la Fédération des travailleurs du Québec, pour inviter cette dernière à offrir également une récompense.

féder à ce sujet avec les dirigeants de la Confédération des syndicats nationaux aujourd'hui même, afin de le faire conjointement", a dit M. Saulnier.

L'invitation du président de l'exécutif s'adressait aux deux grandes centrales syndicales.

"J'ai pris cette initiative, a expliqué M. Saulnier, parce que plusieurs de ces bombes sont placées près des endroits où résident ou font des affaires des personnes impliquées dans des conflits ouvriers, et parce que ces centrales ont intérêt à mon-

trer qu'elles répriment ces actes".

Le président du comité exécutif a rappelé qu'en 1963, lors d'une vague de terrorisme de même nature, la ville avait offert une récompense et que le gouvernement provincial, alors dirigé par M. Jean Lesage, avait offert une récompense de \$50,000.

Il a ajouté qu'il se propose de suggérer aux autorités provinciales de s'associer elles aussi aux efforts de Montréal en offrant une récompense. La Société du Québec travaille déjà

en collaboration étroite avec la police municipale. Le nombre des attentats dépasse actuellement cette année 40 bombes.

Appel anonyme

Par ailleurs, une menace à la bombe a été reçue à l'usine de la société Canadair située à Ville St-Laurent, en banlieue de Montréal. Cette menace a causé un arrêt de travail des 6,000 employés de cette avionnerie pendant une période de huit heures. Tous ont dû évacuer les lieux pendant que la police poursuivait les recherches.

C'est une femme de langue anglaise qui a téléphoné pour avertir qu'une bombe avait été placée dans l'usine sans préciser l'endroit exact, ni le moment où l'engin allait exploser.

La police a fouillé les lieux pendant cinq heures sans toutefois découvrir aucun engin explosif.

Un porte-parole de Canadair a déclaré que la compagnie n'avait aucun problème concernant ses relations avec son personnel.



• UN CERTIFICAT attestant qu'il a suivi avec succès les cours de pompes du Commissariat des Incendies a été remis hier après-midi au sergent Georges Cloutier du Département des incendies de la Ville de Duberger, par le commissaire M. F.-X. Perreault. On remarque de gauche à droite : le chef de Duberger, M. Marcel Petitclerc, M. F.-X. Perreault; le sergent Cloutier et le procureur de Duberger, M. Claude Berthelot.

Alexander Graham Bell, inventeur du téléphone, a également inventé le système de commande d'atterrissage pour les avions.

BERTRAND RENTRE CHEZ LUI

QUEBEC (P.C.) — Le premier ministre du Québec M. Jean-Jacques Bertrand, a réintégré son foyer en fin de semaine où il devra maintenant prendre un repos complet de trois semaines.

Dans un communiqué émanant du bureau du premier ministre, hier, il est fait mention que le chef du gouvernement québécois a subi des examens médicaux que son état de santé exigeait et ses médecins ont révélé que les résultats de l'examen se sont avérés satisfaisants.

C'est à la suite de ces examens que les médecins de M. Bertrand ont permis à ce dernier de se rendre dans son foyer du comté de Missisquoi pour se reposer.

M. Bertrand est entré à l'Institut de cardiologie de Québec lundi le 9 décembre dernier, à la suite de malaises cardiaques.

Le premier ministre a exprimé ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui lui ont fait part de leurs souhaits de prompt rétablissement, en particulier ses collègues de l'Assemblée nationale.

Entre-temps, le ministre

de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, assure l'inté-

rim du premier ministre au Parlement de Québec.

SPECIAL MEXIQUE

JANVIER-FÉVRIER-MARS

Départ, tous les vendredis \$459
16 jours, 7 jours à ACAPULCO
Demandez sans engagements notre dépliant

VOYAGES JEAN JUAN

965, route de l'Eglise, Ste-Foy, Québec — Tél.: 653-7264

STATIONNEMENT GRATUIT
Plan mise de côté ou Chargex
Ouvert tous les soirs.

CADEAUX de NOËL

CINE-CAMERA
CAMERA
TREPID
PHOTOMETRE
SAC D'UTILITE
LAMPE D'ÉCLAIRAGE

LUNETTE D'APPROCHE
PROJECTEUR
LENTILLE
TITREUR
ÉCRAN
TABLE DE PROJECTION

TEL 529-2557
359 Est. Boul. Charest, Qué.
Au Royaume de la CAMERA
Le quartier général de la photographie à Québec

UN CADEAU DE CHOIX

Une machine à écrire
PORTATIVE
de grande marque
Prix depuis \$85.00
Choix de modèles

Présentée dans une élégante mallette.
Prix spécial aux étudiants.

Autres suggestions :
ACCESSOIRES DE BUREAU - LAMPES - RADIO etc., etc.

Gérald Martineau
"LA MAISON DU SERVICE"
480, rue Dorchester
Tél.: 525-5156

Aux "RESIDANTS" de la région de Québec

Un promoteur désire construire dans ST-ROCH un ou plusieurs édifices à logements.

Ces logements seraient modernes et offriraient toutes les commodités que vous recherchez.

Ce message s'adresse aux personnes seules, aux couples et aux familles.

Sans engagement de votre part, veuillez nous dire si vous seriez intéressé à demeurer dans un tel édifice en répondant aux questions ci-dessous et en retournant le coupon à l'adresse indiquée.

Casier postal 2173, Québec 2, P.Q.

Sans engagement de ma part, votre projet de logements m'intéresse.

J'aurais besoin de pièces.

A mon avis, le loyer devrait être de \$ par mois.

Nom

Adresse

L'opération "Régionalisation" suit son cours dans le Québec

QUEBEC. — M. Roger Marier, sous-ministre au ministère de la Famille et du Bien-Être social, a annoncé hier, à l'occasion de l'inauguration officielle d'un bureau de l'Aide sociale, rue Marie-de-l'Incarnation, que l'opération "Régionalisation" entreprise à la demande du ministre, M. Jean-Paul Cloutier, suit son cours en dépit des difficultés d'ordre administratif rencontrées. D'ici le printemps prochain, a déclaré le sous-ministre, l'instauration des 87 bureaux locaux prévus dans les plans du Ministère sera une réalité et l'intégration des services sociaux indépendants sera terminée.

L'inauguration du bureau de la rue Marie-de-l'Incarnation suit d'un mois celle du

bureau de Charlesbourg. A ce dernier endroit, M. Cloutier avait annoncé la création de cinq bureaux locaux dans la région de Québec, dont trois dans la ville même de Québec, d'ici la fin de février.

L'opération "Régionalisation" mise de l'avant par le ministère de la Famille et du Bien-Être social, insérée dans un projet de réforme en profondeur des régimes d'assistance sociale du Québec, réforme qui se traduira éventuellement par une loi-cadre qui orientera l'aide sociale vers la prévention et la réhabilitation.

La régionalisation des services d'aide sociale s'accompagne de toute une série de mesures destinées à renouveler l'application des lois d'assistance de façon à éviter les cas de fraude, à prévenir les situations qui débouchent sur une demande d'aide, à favoriser le retour des assistés à une vie normale, tout en assurant un service plus expéditif aux requérants.

M. le sous-ministre Marier a expliqué au sujet des difficultés d'ordre administratif, que la décentralisation des services devait s'accompagner d'une restructuration des cadres du Ministère et du recrutement d'un personnel supplémentaire. Ces deux opérations posent des problèmes de régie interne que le Ministère a surmontés jusqu'ici en grande partie.

M. M. Marier a insisté sur la volonté du Ministère de mettre en place du personnel hautement qualifié dont l'efficacité imprimera aux lois d'assistance sociale, l'élan que le Ministère veut leur donner. C'est également la volonté du Ministère d'instaurer des rouages qui garantissent un contrôle administratif efficace des paiements de prestations et préviennent les cas de fraude trop nombreux dans le passé.

Le nouveau bureau local est situé au 268 de la rue Marie-de-l'Incarnation. Il couvre un territoire s'étendant à dix paroisses de la ville de Québec, et à neuf municipalités environnantes. Il est actuellement saisi de quelque 3,000 cas, qui représentent un déboursé mensuel de l'ordre de \$350,000. M. Raymond Fontaine en sera le responsable.

Nouveau mandat

OTTAWA (P.C.) — M. J.-R. Beattie a été nommé sous-gouverneur de la Banque du Canada pour un nouveau mandat de sept ans, à compter du 1er janvier 1969.

La nomination, annoncée par le conseil de direction de la Banque centrale, a été approuvée par le gouvernement en conseil.

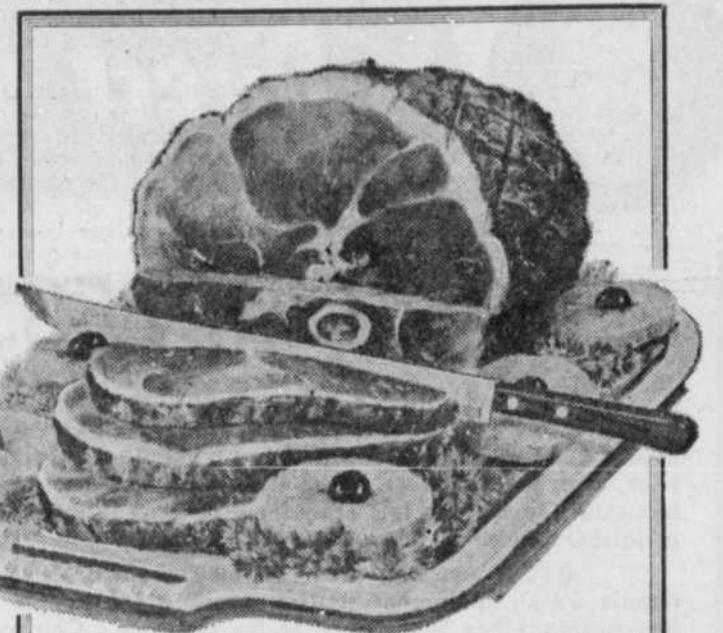
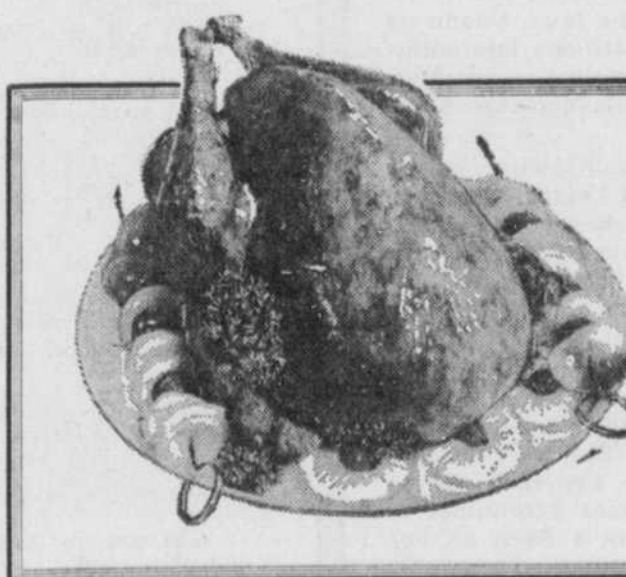
M. Beattie, en conservant son poste de sous-gouverneur de la Banque du Canada, conserve du même coup celui de membre du conseil de direction de la Banque du Canada et de la Banque de développement industriel de même que celui de membre du comité exécutif du conseil de direction de ces deux organismes.

Les spécialités de chez Bardou, pour Noël...

Faites-vous servir pour être mieux servis

FROMAGES FINS

Boursault, Reblochon, Pont-L'évêque, Port Salut, Canibou, Gourmandise, Brie de Meaux, Bel Amour, Carré de l'Est, Camembert de Normandie, Coulommier, Maroilles, Chèvre Ste-Maure, Munster, Rodin, Roquefort, Secret des Moines, Emmental, Gruyère, Gorgonzola, Stilton anglais, Fondue suisse, Canadien fort, Oka, etc., conservés et vendus à point pour votre satisfaction.



JAMBON BRAISE BARDOU

cuit au four, cuisson parfaite comme à la maison. Charcuteries assorties, pâté en croûte, pâté de gibier, pâté de foie maison, pâté de foie truffé, aspics assortis, tourtière pur lard, rôti de lard, graisse de rôti, gelée de poulet, de veau et langue, dindes cuites, coq au vin, boeuf bourguignon, salami italien, saucisson de Paris, etc., escargot à la douz.

DINDES

fraîches tuées et Butter ball

• Chapons • Canards • Oies • Faisans
• Petits poulets pour griller • Cochons de lait • Cailles, etc.

PÂTISSERIES FRANÇAISES

faites au beurre

Petits gâteaux assortis à la douzaine, petits fours secs et glacés, bûche de Noël, St-Honoré, Charlotte russe, bombe au rhum, cognac, Grand Marnier et Kirsh, Baba au Rhum, etc.

Pains français, baguette, pain de seigle, pain de blé, croissant, petit pain à salade, etc.

ÉPICERIES FINES

Foie gras, caviar, marrons glacés, d'Italie, escargots, antipasto, hors-d'œuvre, anchois, olives noires, saucisse cocktail, huîtres fumées, sirop de menthe et grenadine pur sucre, fond d'artichaut, purée et crème de marron, champignons marinés, biscuits français, anglais et belge, eau Perrier, eau de Vittel, eau d'Evian, etc.

Huîtres fraîches, homards vivants et cuits, crevettes, saumon fumé, etc.

Pour un meilleur service s'il-vous-plait placer vos commandes de bonne heure.

Bardou & Fils Ltée

1040, AVE CARTIER — 525-8135 — 48 1/2, RUE COUILLARD — 522-7094

Au service des Québécois depuis 1923



Quelle équipe a profité du calme... après la tempête?

Tableau de rendement des As

	Spr	Roc	Her	Pro	Cle	Bul	Bal	B	A	Pts
Drolet	2-4	2-6	3-4	3-2	2-0	1-0	0-3	13	19	32
Laforge	0-2	3-2	1-4	2-1	0-1	0-1	0-2	6	13	19
Rivard	1-0	1-6	0-0	0-3	0-3	0-0	0-2	2	14	16
Ball	1-2	2-1	0-2	0-1	1-2	0-0	0-0	5	10	15
Bernier	0-0	5-2	1-1	0-0	3-1	0-0	0-1	9	5	14
Sarrasin	2-1	3-2	0-0	2-2	0-0	0-0	2-0	9	5	14
McKillop	1-2	1-1	2-2	1-0	0-0	1-0	1-1	7	6	13
Morrison	0-0	1-2	1-3	1-2	0-1	0-1	1-1	4	9	13
Edstrand	1-0	0-3	1-1	0-3	1-0	0-0	2-0	5	7	12
MacSweeney	0-0	1-4	1-1	0-1	0-0	0-1	0-2	2	9	11
Boutin	0-0	2-4	0-0	1-0	0-0	0-0	0-0	1	10	11
Lapointe	0-0	0-1	0-0	1-0	0-1	0-1	0-0	2	4	7
Heiskala	0-0	0-4	1-0	0-0	0-2	0-0	0-0	1	5	6
Pelletier	0-1	0-0	0-2	0-0	0-0	0-0	0-0	0	3	3
Cates	0-1	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0	2	2
McEwan	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0	1	1

WILSON:	Min.	BC	BL	MOY.
Au Colisée	155	4	0	1.55
Sur la route	240	17	0	4.25
Total	395	21	0	3.19

STERNIG:	Min.	BC	BL	MOY.
Au Colisée	260	15	0	3.46
Sur la route	240	14	0	3.50
Total	500	29	0	3.48

BANVILLE:	Min.	BC	BL	MOY.
Au Colisée	485	24	0	2.97
Sur la route	240	12	0	3.00
Total	725	36	0	2.98

L'EQUIPE:	Min.	BC	BL	MOY.
Au Colisée	900	43	0	2.87
Sur la route	720	43	0	3.58
Total	1620	86	0	3.18

L'ASSISTANCE LOCALE	1967-68	1968-69	Augmentation ou diminution
Nombre de joutes	15	71,923	45,436
			-26,487

(Par Jean POULIOT)

C'est avec 48 heures de repos profitable que les As de Québec et les Reds de Providence entreprendront une importante série de deux joutes ce soir au Colisée. Cette série devait s'ouvrir dimanche soir, mais la tempête a retenu les visiteurs sur la route 20 entre Drummondville et Québec. Quant aux As, comme ils étaient arrivés par avion à 5h.15 du matin de Cleveland, le repos supplémentaire n'est pas un luxe dans leur cas non plus. La joute de dimanche a été reportée à jeudi soir.

HEISKALA RAPPELÉ

Dans le camp local, Earl Heiskala a complété ses 14 jours dans l'Amérique et il est retourné avec les Flyers de Philadelphie, qui reçoivent Pittsburgh ce soir. Il est possible que Bud Poile envoie un autre joueur aux As, vraisemblablement Rosaire Palment ou Gary Peters, mais ce ne sera pas pour ce soir. La présente poussée des As

a commencé avec l'arrivée du robuste Finlandais et c'est du côté de Bobby Taylor que se tourneront maintenant les joueurs des As qui cherchent un policier.

La place de Heiskala à gauche de Bernier et Morrison sera prise par Larry McKillop qui n'était pas à son aise à Ewan tentera de s'intégrer au duo Drolet-Laforge, qui est présentement un des plus prolifiques du circuit. Rivard, Dufour, Boutin et Taylor sont disponibles pour l'autre ligne d'attaque.

Comme Stasiuk n'a que dix ans, il pourra habiller trois paires de défenses, soit MacSweeney-Cates, Ball-Edstrand et Lapointe-Pelletier. Gilles Banville, qui conserve une moyenne inférieure à trois points par joute, sera dans les filets et son substitut sera Dunc Wilson, qui a blanchi les Barons à la troisième période samedi.

VERS LA TÊTE

Les Reds de Providence pourront rejoindre Hershey en tête de la division Est, car ils sont à deux points des me-

neurs, avec précisément une partie en mains.

A force de patience, Dave Creighton a réussi à réunir un groupe homogène de vétérans et de jeunes où la robustesse ne fait pas défaut. L'expérience ne manque pas avec Marcel Pallé, Dick Meissner, Eddie Kachur, Don McKenny, Moe Mantha et Creighton lui-même. La jeunesse s'assimile normalement avec Ron Brooks, Jerry Lafond, Adam Keller, Yves Locas, Jean-Pierre Mallette et Dennis Macks. Quant à la pesanteur, elle est un atout important pour Tony Goegan, John Sleavey, Ray Clearwater, Wayne Muloin, Bob Ledue, Pierre Gagné et nul autre que Jean Gauthier.

SOIRÉE DES DINDES

A l'approche des Fêtes, la direction des As fera tirer 25 dinde parmi les amateurs présents au match de ce soir.

Pour éviter toute confusion, disons que les billets de ce soir sont inchangés et qu'on acceptera jeudi ceux de dimanche dernier.

La mise au jeu est prévue pour 8h.05 ce soir.



Yves LOCAS



HIER
Ligue Progression
Aigles 4, Castors 3
Bulldogs 4, Loups 3

AUJOURD'HUI
Ligue Américaine
Providence à Québec, 8h.05

Ligue Nationale
Pittsburgh à Philadelphie
Oakland à Minnesota

Ligue Junior A du Québec
Sorel à Trois-Rivières

Ligue Provinciale
Victoria à Sherbrooke
Chicoutimi à Granby

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Hershey	27	14	10	3	111 87 31
Providence	26	13	10	3	100 98 29
Baltimore	25	10	11	4	85 92 24
Spring	23	7	14	6	86 105 20

Division OUEST					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Buffalo	24	14	4	6	98 53 34
Cleveland	23	12	11	3	75 72 27
Rochester	20	9	13	3	74 65 34
Quebec	27	8	14	5	73 86 21

LIGUE NATIONALE					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Montréal	28	17	6	5	94 68 39
Boston	28	16	7	5	103 70 37
Queens	27	12	11	5	74 65 34
New York	26	12	11	1	81 76 33
Chicago	24	14	12	2	82 112 27
Detroit	23	17	4	9	86 86 30

Division OUEST					
Division	EST	PP	PC	Pts	
St-Louis	29	12	9	8	87 66 32
Los Angeles	26	11	13	2	60 77 24
Oakland	25	8	15	2	65 75 27
Minnes.	28	8	16	4	67 88 20
Pittsburgh	26	6	16	6	69 97 18
Philadelph.	25	13	11	4	84 103 22

LIGUE JUNIOR "A" DU QUEBEC					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Shawin.	25	18	7	0	135 99 36
Sorel	24	14	9	1	115 84 29
Thetford	22	12	11	2	109 87 35
Drum.	23	11	12	0	87 88 22
Quebec	25	9	16	0	98 120 18
T-Riv.	23	13	11	4	93 149 18

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Laval	4	4	0	0	30 12 8
Montréal	5	4	1	0	36 18 8
Queens	13	8	2	1	21 24 4
Carleton	4	2	2	0	20 17 4
McGill	6	2	4	0	23 22 4
Ottawa	5	3	2	0	17 44 6

LIGUE JUNIOR B QUEBEC-DISTRICT					
Division	EST	PP	PC	Pts	
All-Sec.	16	14	2	0	85 50 28
Par. R.-A.	16	6	9	1	57 66 13
C.T.R.	18	12	3	2	58 12 2
Sillery	16	5	10	1	45 75 11

LIGUE PROGRESSION					
Division	EST	PP	PC	Pts	
Bulldogs	6	5	1	0	37 25 10
Loups	6	3	2	1	26 19 7
Castors	6	1	4	1	18 31 3
Aigles	6	2	4	2	22 28 4

MANILLE — Pedro Adigue, 140, Philippines, a défilé aux points Adolph 140, Los Angeles, 10; Adigue remporte le championnat mondial mi-moyen sanctionné par le Conseil mondial de la boxe.

SEOUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

SEUL — Chol Sung-keo, 160, Corée du sud, a défilé aux points Phil Robinson, 159, Philippines, 10.

SYRACUSE, N.-Y. — Billy Backus, Canastota, N.-Y., a triomphé par K.O. de Ty Cobb, Newark, N.J., au 5^e round d'un match de poids mi-moyens.

Le hockey en plein air débutera avant les fêtes

toutes les possibilités aux jeunes québécois de se livrer très activement à la pratique de leur sport favori, le hockey.

Un 4e tournoi Pee Wee aura lieu à Grand'Mère

Le quatrième Tournoi Optimiste Pee-Wee de Grand'Mère, se déroulera cette année les 27-28 Février 1-2 et 3 Mars 1969 à l'aréna de la ville du rocher. Trente - deux équipes venant de tous les coins de la province sont attendues à ce tournoi qui sera sanctionné par l'Association du Hockey Mineur du Québec. Le tournoi sera divisé en deux catégories, A et B. Les joueurs éligibles à cette compétition doivent être nés après le 31 Décembre 1955. La date limite d'inscription a été fixée au 20 Janvier 1969.

Pour tous renseignements additionnels, prière de communiquer avec le secrétaire du tournoi, Fernand Lajoie, 514 6ème Avenue Grand'Mère, P. Qué. Téléphone 538-1111.

L'an dernier le club d'Orsainville avait ravi les hon-

neurs de la catégorie A se méritant la trophée Optimiste. Les Caravelles de Princeville avaient remporté la victoire dans la classe B.

Le président du tournoi Optimiste, Pee-Wee, Marcel Bellemare, entretient encore cette année un franc succès. Son comité au sein du Club Optimiste de Grand'Mère, s'affaire déjà afin de mettre en branle l'organisation. Les recettes de ce tournoi seront versées à l'Aide au p'tit gars.

Pour tous renseignements additionnels, prière de communiquer avec le secrétaire du tournoi, Fernand Lajoie, 514 6ème Avenue Grand'Mère, P. Qué. Téléphone 538-1111.

L'an dernier le club d'Orsainville avait ravi les hon-

neurs de la catégorie A se méritant la trophée Optimiste. Les Caravelles de Princeville avaient remporté la victoire dans la classe B.

Le président du tournoi Optimiste, Pee-Wee, Marcel Bellemare, entretient encore cette année un franc succès. Son comité au sein du Club Optimiste de Grand'Mère, s'affaire déjà afin de mettre en branle l'organisation. Les recettes de ce tournoi seront versées à l'Aide au p'tit gars.

Pour tous renseignements additionnels, prière de communiquer avec le secrétaire du tournoi, Fernand Lajoie, 514 6ème Avenue Grand'Mère, P. Qué. Téléphone 538-1111.

L'an dernier le club d'Orsainville avait ravi les hon-

neurs de la catégorie A se méritant la trophée Optimiste. Les Caravelles de Princeville avaient remporté la victoire dans la classe B.

Le président du tournoi Optimiste, Pee-Wee, Marcel Bellemare, entretient encore cette année un franc succès. Son comité au sein du Club Optimiste de Grand'Mère, s'affaire déjà afin de mettre en branle l'organisation. Les recettes de ce tournoi seront versées à l'Aide au p'tit gars.

Pour tous renseignements additionnels, prière de communiquer avec le secrétaire du tournoi, Fernand Lajoie, 514 6ème Avenue Grand'Mère, P. Qué. Téléphone 538-1111.

L'an dernier le club d'Orsainville avait ravi les hon-

neurs de la catégorie A se méritant la trophée Optimiste. Les Caravelles de Princeville avaient remporté la victoire dans la classe B.

Le président du tournoi Optimiste, Pee-Wee, Marcel Bellemare, entretient encore cette année un franc succès. Son comité au sein du Club Optimiste de Grand'Mère, s'affaire déjà afin de mettre en branle l'organisation. Les recettes de ce tournoi seront versées à l'Aide au p'tit gars.

Pour tous renseignements additionnels, prière de communiquer avec le secrétaire du tournoi, Fernand Lajoie, 514 6ème Avenue Grand'Mère, P. Qué. Téléphone 538-1111.

L'an dernier le club d'Orsainville avait ravi les hon-

Le Service des Loisirs et des Parcs de la ville de Québec annonce l'ouverture du hockey mineur sur les patinoires extérieures de la ville de Québec pour dimanche le 22 décembre.

C'est ainsi que la troisième tranche du programme de hockey mineur à Québec se mettra en branle puisque plus de 4,000 jeunes joueurs de hockey, des catégories mosquito, pee wee, bantam et midget envahiront les quelque 30 patinoires mises à leur disposition un peu partout dans la ville de Québec.

Déjà on a remporté beaucoup de succès avec les ligues inter-secteurs et inter-paroissiales qui évoluent à l'aréna du Parc Victoria depuis le début d'octobre 1968 et on anticipe un succès complet pour les activités du hockey sur les glaces extérieures.

Rappelons qu'il y a 87 équipes groupées dans 19 ligues des classes A et B, pour un total de 1,300 joueurs, qui évoluent dans les ligues inter-secteurs et inter-paroissiales.

A compter de dimanche, toutes les ligues paroissiales des classes C entameront leurs cédules locales et tous les moniteurs de hockey des organisations paroissiales de la ville de Québec se sont préparés pour ce premier jour des activités.

Les cédules se poursuivront à un rythme accéléré durant

Les attractions du Colisée en janvier

Jeu. 2 — 2.15 p.m. — Thetford-Mines vs As Jrs A
— 7.30 p.m. — Programme double Jr B

Dim. 5 — 2.15 p.m. — Sorel vs As Jrs A
— 7.30 p.m. — Programme double Jr B

Mar. 7 — 8.05 p.m. — Rochester vs As (Série de la rondelle)

Jeu. 9 — 8.05 p.m. — Rochester vs As (Attribution "Sno-Jet")

Ven. 10 — 8.15 p.m. — Drummondville vs As Jrs A

Dim. 12 — 2.35 p.m. — Baltimore vs As
— 7.30 p.m. — Programme double Jr B

Mar. 14 — 8.05 p.m. — Baltimore vs As

GORDIE HOWE SUR TALONS DE BOBBY HULL

MONTREAL (P.C.) — L'ailier gauche Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, occupe toujours le premier rang des compteurs de la Ligue nationale de hockey mais la compétition devient de plus en plus forte. Les statistiques de la LNH publiées aujourd'hui révèlent également que Hull est le premier à avoir franchi le cap des 20 buts cette saison. Il en a maintenant 21 de même que 25 assistances pour un total de 46 points.

Mais le vétéran Gordie Howe, des Red Wings de Detroit, qui domine la ligue pour le plus grand nombre de passes, s'est rapproché de Hull et ne tire de l'arrière que par seulement 5 points avec son total de 41.

Le centre Phil Esposito, des Bruins de Boston, s'est emparé de la troisième place après avoir amassé cinq points la semaine dernière — dont trois buts dimanche soir.

Esposito a présentement 20 buts et 17 passes et devance Stan Mikita, du Chicago, par un point.

Jim Pappin, également des Black Hawks, est ex-aequo avec le centre Jean Béliveau, des Canadiens de Montréal, au cinquième rang, avec 35 points, suivi de Red Berenson, des Blues de Saint-Louis, avec 34. Berenson est le meilleur comp-

Les clubs Juniors A ont besoin de leurs partisans pour gagner

Les Bruins de Shawinigan s'éloignent de plus en plus de leurs rivaux dans la course au championnat du circuit Frank Dillio. Les Bruins ont cumulé un total de 36 points en 25 joues. Les joueurs de Dolbec ont ramassé un total de 26 points sur un total possible de 28 points à domicile. A l'étranger, les Bruins ont été moins menaçants avec seulement dix points sur un total possible de 22 points.

Les Eperviers de Sorel sont en deuxième position avec 27 points avec deux parties à jouer de plus que les Bruins de Shawinigan. Les Sorelois sont toutefois menacés par les Canadiens de Thetford Mines qui occupent le troisième rang avec 25 points. Thetford Mines a toutefois une partie de plus de jouer que les Eperviers.

Tous les clubs du circuit Frank Dillio présentent une fiche assez mauvaise à l'extérieur cette saison. Le club Shawinigan est celui qui a le mieux fait à l'étranger avec cinq victoires

pour un total de dix points. Sorel se place au deuxième rang dans ce domaine avec sept points, le résultat de 3 victoires et une joute nulle.

MEILLEURS COMPTEURS

Michel Brière (Sh.)	35	46	81
Mike Morton (Sh.)	24	24	48
Guy Lafleur (Qu.)	25	28	53
Richard Leduc (T.-R.)	19	28	47
Jean Fradette (Th.)	22	23	45
Pierre Gagné (Th.)	13	23	36
C. Charbonneau (Sh.)	13	26	40
C. Lacombe (T.-R.)	22	16	38
C. Chabré (Dr.)	21	15	36
Leslie Bilián (Sorel)	16	20	36
M. Archambault (Dr.)	14	21	35
Yvon Lambert (Dr.)	16	16	32
Luc Simard (T.-R.)	15	16	31
Pierre Chouinard (Qu.)	13	18	31
Alain Landais (Sorel)	19	11	30
Denis Goulet (Sorel)	11	17	28
Roman Denis (Dr.)	14	12	26
Jacques Richard (Qu.)	10	16	26
W. Harrison (Sorel)	14	10	24

GARDIENS DE BUTS

M. Beuhmeur, Dr.	949	51	3	3.23
M. Dumas, Th.	849	51	0	3.60
D. Bouchard, Qu.	1320	83	1	3.77
R. Lacombe, Qu.	755	53	0	2.1
A. Lord, Shaw.	1061	81	1	4.58
A. Bélanger, T.-R.	650	61	0	5.53
G. Desjardins				
Tric-Riv.	873	87	0	5.90
J. Duquette, Qu.	694	59	0	5.10

teur de la division Ouest avec 16 buts.

EXPLOIT

Bobby Orr, des Bruins, est le meilleur compteur parmi les joueurs de défense avec 25 points. Il est également le seul joueur de défense actif à avoir réussi le tour du chapeau. Red Kelly avait réussi cet exploit avec les Red Wings le 21 octobre 1964 et Orr a réussi le sien samedi contre Chicago.

Par ailleurs, deux coupes de frères se sont distinguées la se-

maine dernière. Alors que Bobby Hull maintenait son avance, son frère Denis — également ailier gauche — enregistrait la meilleure avance de la semaine dans la LNH.

Dennis a marqué cinq buts et a fourni quatre assistances pour 14 buts.

D'autre part, pendant que Phil Esposito était la bête noire des gardiens du circuit, son frère Tony enregistrerait son premier blanchissage dans la LNH alors que les Canadiens disposaient des Flyers de Philadelphie 1-0, samedi au Forum.

Tony a gardé le filet des Canadiens durant les six dernières parties et a alloué 15 buts pour une moyenne de 2.76.

Le duo Jacques Plante-Glen Hall, du Saint-Louis, détient la meilleure moyenne de buts alloués du circuit, avec 2.28 et Plante a réussi le plus de blanchissage, soit trois.

CLASSEMENT DE LA LIGUE DE BALLON-PANIER DE LA CITE

	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Ste-Foy	3	3	0	245	202	6
Roc-A	2	1	1	116	114	2
Sillery	2	1	1	128	151	2
Giffard	3	1	2	189	188	2
Old Timers	2	0	2	108	129	0

10 MEILLEURS COMPTEURS

Wallace, Ron	PJ	Pts
Potter, Russ	86	86
Valentini, Eddy	51	51
Proulx, Raymond	48	48
Turgeon, Marcel	42	42
Simon, L.-L.	36	36
Proulx, Robert	35	35
Rancourt, Jacques	30	30
Lee, Nicholas	26	26
Potter, Art	23	23
Bernard, Claude	23	23

RESULTATS DES PARTIES A DATE

Ste-Foy 89, vs Giffard 74
Ste-Foy 90, vs Sillery 66
Roc-Am 54, vs Giffard 48
Old Timers 61, vs Sillery 62
Ste-Foy 66, vs Roc-Amadour 62
Giffard 67, vs Old Timers 45

PARTIES A VENIR

Lundi, 16 décembre	Sh.00 Old Timers vs Ste-Foy
Mercredi, 17 décembre	Sh.30 Giffard vs Sillery
La cédule reprendra le 11 janvier	

COMPTEURS

B. Hull, Chi.	21	10	46	19
Howe, Det.	15	26	41	14
Esposito, Bos.	20	17	37	18
Mikita, Chi.	12	24	36	13
Pappin, Chi.	17	18	35	27
Béliveau, M.	14	21	35	24
Berenson, St-L.	16	18	34	16
Nevin, N.-Y.	17	14	31	6
Delvecchio, Det.	14	16	30	2
Stanfield, Bos.	15	10	25	8
Cullen, Minn.	9	21	30	16
D. Hull, Chi.	14	14	28	6
Hampson, Oak.	10	18	28	0
Wharram, Chi.	12	15	27	4
Gilbert, N. Y.	9	18	26	8
Ullman, Tor.	14	16	26	24
Hicke, Oak.	7	19	26	52
Bucyk, Bos.	5	21	26	2
Stanfield, Bos.	15	10	25	8
Ratelle, N.-Y.	11	14	25	8
Larose, Minnes.	9	16	25	30
Orr, Bos.	16	16	25	61
Goyette, N.-Y.	6	19	25	0

GARDIENS

ST-LOUIS	851	29	2.05
Plante	882	37	2.52
G. Edwards	4	0	0.00
Ingram	0	0	0.00
Total	1,740	66	2.28

TORONTO

Bower	376	11	1.75
S. Smith	292	12	2.46
Gamble	258	15	2.98
Total	1,620	65	2.41

MONTREAL

Worsley	519	17	1.97
Vachon	775	32	2.48
Esposito	326	15	2.76
Waltley	60	4	4.00
Total	1,680	68	2.43

BOSTON

Johnston	360	11	1.83
Cheevers	1,312	58	2.66
Jumkin	8	0	0.00
Total	1,680	70	2.50

NEW YORK

Giacomini	1,740	75	2.59
Parent	1,740	76	2.26
Favell	326	15	2.76
Total	1,680	80	2.86

LOS ANGELES

Desjardins	878	38	2.60
Rutledge	682	37	3.25
Total	1,560	77	2.96

DETROIT

R. Edward	140	5	2.15
Sawchuck	301	13	2.60
Crozier	1,239	67	3.24
Total	1,680	86	3.07

MINNESOTA

Maniago	1,420	68	2.57
Baumman	40	2	3.03
Rivard	220	18	4.50
Total	1,680	88	3.14

OAKLAND

S. Smith	927	47	3.04
Hodge	420	22	3.14
Worley	393	26	3.97
Total	1,740	95	3.34

PITTSBURGH

Binkley	1,380	78	3.39
Daley	300	18	3.60
Total	1,680	97	3.46

CHICAGO

Dryden	931	46	2.97
DeJong	626	31	3.15
Norris	100	10	6.00
Total	1,680	97	3.46

BLANCHISSAGES

Plante, S. Hall, Bower, Giacomi,
G. Smith, Dryden, S. Gamble, Worsley, Vachon, Esposito, Cheevers, Parent, Favell, Desjardins, Maniago 1.

PUNITIONS EN MINUTES

Boston 486; Philadelphie 394; Oakland 354; Chicago 337; St. Louis 333; Toronto, 330; Detroit, 329; Montreal, 317; New York, 293; Minnesota, 280; Los Angeles, 240; Pittsburgh 237.
--

Ligue Laurentide

Dans la 1ère rencontre, le "Garneau Gas Bar" a infligé une véritable raclée à l'Alimentation "Bon-I" par le compte de 10 à 3. Vincent Lemoine a récolté 2 buts et 3 aides tandis que Robert Poltras a marqué le but vainqueur en plus de participer à 5 autres buts de son équipe. Gilles Lapointe et Serge Renaud ont chacun réussi un tour du chapeau; l'autre but des vainqueurs appartient à Carl Patry. Pour les vaincus, Yvon Garneau amassa 1 but et 1 passe; les deux autres buts allant à André Vallerand et à Raymond Lamontagne.



● LA CARTE DE NOEL DU CANADIEN ne manque jamais d'originalité. Cette année, Camil DesRoches profite des Fêtes pour souligner que le Père Noël n'a pas oublié Jean Béliveau et ses coéquipiers, même si c'est avec quelques semaines d'avance qu'il leur a livré le nouveau Forum.

LA LNH NE RECULERA PAS DEVANT LES RUSSSES

Par KEN PRITCHARD

NEW YORK (PC) —

Clarence Campbell, président de la Ligue Nationale de hockey, a déclaré lundi, à l'issue d'une réunion des gouverneurs de la LNH, que le jour n'est pas loin où l'équipe nationale de la Russie affrontera une formation de la LNH.

"Cela pourrait se produire d'ici deux ans, a révélé Campbell. La CAHA a demandé de ne plus avoir la tâche de former une équipe nationale et la possibilité d'une rencontre entre les Russes et une équipe de la LNH devient de plus en plus évidente", a-t-il fait remarquer.

On sait que les dirigeants soviétiques n'ont pas caché leur désir d'affronter les pros du circuit Campbell et ont même déclaré qu'ils pourraient vaincre la meilleure équipe professionnelle canadienne en match hors-concours.

Par ailleurs, les gouverneurs ont décrété que le défenseur Larry Hillman était la propriété des Canadiens de Montréal,

mais ils ont changé les règlements afin que de telles transactions ne se produisent plus. Hillman a été échangé par Minnesota aux Canadiens via Pittsburgh.

Dorénavant, tout joueur réclamé par une équipe de la LNH doit être placé sur la liste du repêchage avant d'être échangé à une autre équipe afin que les équipes les plus faibles puissent les repêcher en premier pour \$30,000.

ASSISTANCES

Le président Campbell a déclaré, en réponse à un barrage de questions des journalistes sur la situation financière des nouvelles équipes, que les assistances dans la division Ouest avaient augmenté de 26.6 pour cent, une hausse de 120,000 spectateurs pour les 96 premières joutes du calendrier régulier.

Campbell a néanmoins souligné que Pittsburgh et Oakland faisaient exception mais il a ajouté que le "processus d'exploitation était très satisfaisant".

Les assistances dans la division Est ont augmenté de 4 1/2

pour cent après 66 matches, soit d'environ 40,000 spectateurs.

La prochaine saison commencera le 15 octobre, soit quatre jours plus tard qu'à l'habitude à cause des éliminatoires du baseball qui prendront plus de temps à cause de l'expansion des ligues Nationale et Américaine. La saison se terminera le 5 avril, six jours plus tard que cette saison.

On envisage également la possibilité de présenter un calendrier où chaque équipe jouerait 76 matches tout en conservant le même système pour les éliminatoires.

Les gouverneurs ont également modifié quelques règlements et clauses de repêchage. Parmi ces changements il est interdit de vendre un joueur sous condition ou avec des restrictions.

Il est interdit de vendre un joueur avec une clause que celui-ci ne doit pas être échangé à une autre équipe mais au propriétaire original.

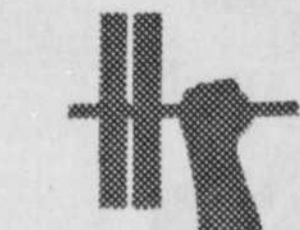
On a également banni les restrictions qui interdisent à une équipe de vendre un joueur à une autre équipe de sa division.

Cassius Clay est enfermé

MIAMI (AFP) — Cassius Clay, le champion du monde des poids lourds déchu, a été incarcéré lundi au pénitencier du comté de Dade, près de Miami, afin d'y purger une peine de dix jours de prison pour avoir été arrêté, sans permis de conduire au volant d'une voiture, sur l'autoroute de Floride l'an dernier. Outre cette peine, l'infraction lui a également valu 270 dollars d'amende.

"C'est dix jours seront un bon entraînement en vue des cinq ans que je devrais purger si je suis définitivement condamné par la Cour Suprême", a allégrement déclaré Mohamed Ali en se référant à sa condamnation entraînée par son refus de faire son service militaire.

"Oh, ainsi c'est ça la prison, hein?", a-t-il dit en frappant de la main les barreaux de la porte du pénitencier qu'il franchissait. "Ca me fera tout de bien car je n'ai jamais vraiment souffert.



Par BRUCE LEVETT
De la PRESSE CANADIENNE

Un rêve commencé il y a 23 ans a pris fin récemment dans la métropole lorsque Pierre St-Jean a annoncé sa retraite des poids et haltères. Pierre travaillait à la Canadair durant la journée et faisait des poids et haltères en soirée.

L'année dernière, il a levé 302 1-4 pour établir un nouveau record canadien du développé chez les mi-lourds.

Saint-Jean, âgé de 25 ans, a maintenant décidé d'abandonner et il s'explique: "Le public est apathique, pas seulement envers les sports amateurs en général mais aux poids et haltères en particulier".

L'athlète montréalais de 5'9" pesant 170 livres, ajoute que pour rester parmi les premiers dans cette discipline il faut travailler fort constamment et avoir plus d'argent que son travail de dessinateur aéronautique peut lui procurer.

"Il faut également s'entraîner en Europe si on veut faire compétition aux meilleurs haltérophiles et où les spectateurs sont beaucoup plus nombreux et enthousiastes qu'au Canada."

Son père, M. Lionel Saint-Jean, est l'un des meilleurs instructeurs de poids et haltères que le Canada ait eu.

Entraînement

Lionel travaille avec ses fils depuis 23 ans, l'entraînant en vue de remporter le championnat mondial. Pierre, qui travaille sérieusement depuis l'âge de 13 ans, a remporté une médaille d'argent aux Jeux de l'Empire en 1962 alors que son père était instructeur de l'équipe canadienne.

L'année suivante, il gagnait la médaille de bronze aux Jeux panaméricains et en 1964, lors des Jeux olympiques de Tokyo, il se classait parmi les 12 meilleurs haltérophiles au monde chez les poids moyens. Il a alors commencé à s'entraîner chez les mi-lourds.

A Téhéran, en 1965, Pierre terminait septième et remportait la médaille d'or et l'année suivante aux Jeux de l'Empire en Jamaïque, il établissait un nouveau record des Jeux à 281 livres.

Lors des Jeux panaméricains de Winnipeg, en 1967, Pierre méritait la médaille de bronze et cette année, à Mexico, il a terminé dixième chez les mi-lourds.

NOS COMPLIMENTS à M. Laval Jobidon

notre meilleur vendeur de voitures usagées pour novembre.



Il vous invite à venir le rencontrer et à profiter de ses bons conseils, au sujet de l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion.

M. Jobidon est l'ami du client et tient à vous satisfaire!

Ce que j'en pense...

par Jean Pouliot

EDESTRAND, PAS MELNYK

Bud Poile a déclaré qu'en tant qu'il était concerné l'échange impliquant Gerry Melnyk a été conclu de bonne foi, puis il a nié avoir lancé des jurons durant la radiodiffusion d'une partie des Blues de St-Louis au Spectrum.

L'échange de Melnyk a eu lieu l'été dernier. Les Flyers ont envoyé Lou Angotti et Ian Campbell à Pittsburgh. Ab McDonald est passé des Penguins au St-Louis et les Blues ont cédé Gerry Melnyk et Darryl Edestrand aux Flyers. Melnyk a commencé l'entraînement avec l'organisation de Philadelphie à Québec et il a été hospitalisé pour insuffisance cardiaque. Il a pris sa retraite sans avoir joué une seule partie pour Philadelphie et Poile lui a donné un emploi d'éclairier pour l'Ouest canadien.

"Un marché est un marché, de dire Poile. Je n'ai pas fait de plainte alors et je n'en fais pas maintenant. L'échange a été effectué de bonne foi". Et Poile continua: "Si j'avais eu à me plaindre, je l'aurais fait par la voie officielle, c'est-à-dire Clarence Campbell. Je n'ai pas enregistré de plainte et je n'ai pas l'intention de le faire".

Mais immédiatement, Poile a ouvert un autre sujet de discussion. Il a déclaré que Darryl Edestrand, qui joue pour les As de Québec, n'est pas complètement remis d'une fracture à un bras subie il y a deux ans. "C'est ça qui fait monter ma pression, de dire Poile. Les Blues m'ont dit qu'il était guéri à 100 pour 100. Il ne l'est pas, mais il joue quand même très bien. J'en ai parlé à Lynn Patrick".

Et Poile conclut en lançant une autre pointe: "Je n'ai jamais mentionné le nom de Melnyk à personne de St-Louis. Ce sont eux qui ne cessent de ramener l'affaire. Ils doivent avoir leur conscience qui les agace".

UN MATCH AVEC GUS KYLE?

Revenant au sujet des paroles qu'il aurait prononcées pendant la radiodiffusion d'un match Blues-Flyers, il sortit ses meilleures fleurs de rhétorique pour réfuter l'accusation: "Alors Gus Kyle (qui fait la diffusion) dit que j'ai lancé des jurons près de son microphone. Peut-être est-ce son auréole qui est trop serrée: ça lui donne des maux de tête".

Kyle, qui pèse 235 livres, soutient que Poile se promenait de long en large derrière lui et qu'il critiquait sa façon de décrire la joute avec des termes impropres à la publication. Kyle a ajouté qu'il avait averti Poile de se tenir tranquille "ou bien je vais te faire partir la tête d'un coup de poing".

Quand Poile a lu cela, il a nié toute ressemblance entre ces propos et la réalité: "C'est impossible qu'il ait dit cela, parce que de toute façon, il n'est pas capable de le faire. Kyle ne m'effraie pas. Il peut parler, si ça lui chante. Mais quand à une bataille, je pourrais arriver de fumer deux semaines et le battre facilement".

Le gérant des Flyers a toutefois admis qu'il se promenait de long en large derrière la chaise

Le chef d'oeuvre d'Honegger le 19

Le "Roi David" présenté par l'OSQ



● LE "ROI DE DAVID" — Le directeur artistique de l'Orchestre symphonique de Québec, monsieur Pierre Dervaux, dirige une répétition du Choeur symphonique de Québec qui participera jeudi le 19 décembre au Palais Montcalm, à la présentation du "Roi David" d'Arthur Honegger.

L'Amour sera Bleu au Palais Montcalm

La chanteuse internationale VICKY, créatrice de "L'Amour est bleu", apportera sur la scène du Palais Montcalm, les 20, 21 et 22 déc., un peu du soleil de la méditerranée.

A peine connue il y a un an, il lui a fallu un seul titre, "L'Amour est bleu", pour lancer son nom en orbite à travers le monde. Gagnante, avec cette chanson, de l'important concours Eurovision 1967, le nom de VICKY figure aujourd'hui à côté des plus grandes vedettes de la chanson avec les Adams, les Sylvié Varian et les Nana Mouskouri.

Originaire d'une île grecque, l'île de Corfou, VICKY vit aujourd'hui en Allemagne et parcourt le monde depuis l'éclatant succès que connaît "L'Amour est bleu" qu'elle interprète en français, en anglais, en allemand et en grec.

Mais la carrière de VICKY et ses succès ne s'arrêtent pas à "L'Amour est bleu". Un 33 tours gravé le printemps dernier et portant le même titre que cette chanson présente plusieurs belles pièces, certaines connues, comme "Greensleeves", "N'y pense plus tout est bien" de Bob Dylan, de même que "Un jour mon rêve", le plus récent succès au crédit de VICKY. La compagnie RCA mettrait également sur le marché un nouveau 33 tours qui coïnciderait avec son passage à la Place des Arts de Montréal.

Au terme de son voyage à Montréal et en province, VICKY reprendra la route de son pays prendre quelques vacances et continuer de mener cette vie en rose en rêvant à l'amour bleu.

En première partie du spectacle, LOUIS-PIERRE GIRARD, un jeune auteur-compositeur qui s'est vu décerner par le Patriote, en 1966, le titre de la révélation de l'année. Depuis lors, LOUIS-PIERRE GIRARD a accumulé d'autres titres et interprété un peu partout à travers la province ses chansons marquées du sceau de la tendresse et de la fantaisie. LOUIS-PIERRE GIRARD a également quelques projets intéressants qu'il a bien voulu nous dévoiler: sa participation à un spectacle d'Ed Sullivan entièrement consacré au Québec, de même que la possibilité de représenter le Québec, pendant huit jours, à l'exposition internationale d'Osaka, au Japon.

Dès SAMEDI!

UNE MOTION MAGIQUE POUR DES FÊTES JOYEUSES!



HORAIRE : 10 a.m. - 1.30 et 3.30 p.m.

CINÉMA CANADIEN STATION NEMENT GRATUIT

Cité d'Achala Canadienne - 661-8575



CHAMPLAIN 2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0882

Création d'une oeuvre canadienne par l'OSM

FRANZ - PAUL DECKER sera au chapitre de l'Orchestre symphonique de Montréal pour le sixième concert double d'abonnement, mardi et mercredi, les 17 et 18 décembre à 8h. 30 p.m., à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts.

A cause de circonstances incontrôlables, la pianiste Martha Argerich sera remplacée par le jeune pianiste allemand PETER ROSEL. L'autre soliste sera EUGENE HUSARUK, violoniste de l'OSM.

Les oeuvres au programme sont: Divertimento Concertante de Georges Fiala avec M. Husaruk comme soliste; le Concerto no 1 en mi mineur opus 11 de Chopin avec Peter Rosel et la symphonie no 3 opus 97 en mi bémol majeur "Rhénane" de Schumann.

PETER ROSEL, jeune pianiste de la République démocratique d'Allemagne, est né à Dresden en 1945. Il entra en 1960 à l'Ecole Supérieure de Musique "Carl Maria von Weber". Trois ans plus tard, il obtenait le 2e grand prix au Concours International "Robert Schumann" à Zwickau. En 1966, il se distinguait au Concours International Tchaikovsky à Moscou puis en juin dernier, il remportait le 2e prix au Festival International de piano de Montréal. Depuis, il s'est fait entendre dans plusieurs concerts en Allemagne et en Russie. Il se fera entendre avec l'OSM pour la première fois.

L'oeuvre Divertimento Concertante dont c'est la première mondiale a été écrite par le compositeur canadien Georges Fiala en 1965. Elle fut dédiée au

jeune violoniste montréalais EUGENE HUSARUK, assistant violon-solo et membre de l'OSM depuis 1957. Cette composition n'a qu'un seul mouvement et sa structure schématique est celle d'une sonate. Cette musi-

que n'a aucun programme littéraire et a pour seul but de montrer la virtuosité du soliste, tenant compte du fait que la bonne musique ne doit être appréciée que pour ce qu'elle est.

Anthologie du rire au Québec à "Tel Quel"

Le samedi 21 décembre prochain, comme prélude à l'époque joyeuse des fêtes, la radio de Radio-Canada consacrera son émission TEL QUEL à la rédaction sonore d'une anthologie du rire au Québec, à partir d'extraits d'émissions présentées à la radio d'Etat depuis 1945.

Cette émission a été rendue possible grâce au Service des archives de la Société à Montréal et elle permettra aux auditeurs de suivre l'évolution dans les situations comiques exploitées au cours de ces 23 dernières années.

Pour présenter l'émission, l'animateur Louis Martin aura à ses côtés Gilles Carle, auteur du film "La vie heureuse de Léopold Z", qui remporta le 1er prix au 3e festival du cinéma canadien en 1965 et qu'on s'est plu à qualifier de petit chef-d'oeuvre d'humour.

Ces invités auront comme invités en studio Gilles Lalupie, l'un des plus populaires comédiens de l'heure, Jean Lapointe des Jérolas, dont la réputation de comique n'est plus à faire, et l'annonceur bien connu Jean-Paul Nolet.

Cette anthologie sonore du rire au Québec s'ouvrira sur les facettes de "Fridolin", ce gauchiste en culotte courte et à la fronde, si magnifiquement personnifié par Gratien Gélinas aux alentours des années 45.

Puis ce sera au tour de Roger Garant de nous rappeler sur enregistrement les beaux jours de "Radio-Carabins" en 1948.

Suivront des extraits de "Quelles nouvelles" (1949), une émission dans laquelle excellait l'auteur des textes, Jovette Bernier et le regretté Miville Couture; du "Carnaval de la gaieté" (1951) en compagnie de Ti-Zoune, Germaine Groulx et Léo Rivest; de "Carte blanche" (1953), avec Fernand Séguin, Denise Pelletier, André Roche et Eléo de Grandmont; de "Autosuggestion" (1957) avec Paul Berval.

On entendra aussi Les Cyniques, Gilles Pellerin dans "La mère à Roland", Les Jérolas, le fameux tandem Dominique Michel et Denise Filiatrault dans une parodie du Cid de Corneille, Chabanel, l'as de pique des comiques du Québec, Gilles Vigneault, dans des extraits du monologue de La Goelette, tiré du film d'Arthur Lamothe sur Vigneault et pour terminer l'unique Olivier Guimond.

"Le rire au Québec", le samedi 21 décembre à TEL QUEL à la radio de Radio-Canada, de 11h.30 à 13h.

TEL QUEL sera réalisé par Michel Chavlin.

Encore des éloges pour Joanna Shimkus

LONDRES (PC) — D'autres commentaires élogieux ont été formulés à l'adresse de Joanna Shimkus.

La critique de cinéma du Daily Mail de Londres complimente l'actrice canadienne pour son rôle dans le film français "Zita".

David Lewin, dans un article pour le journal The Mail, écrit de Hollywood, indique que Joanna Shimkus sera l'une des nouvelles vedettes en 1969.

"Actuellement, je la choisis comme étant celle qui possède les meilleures chances de réussir", ajoute David Lewin.

Il souligne que cette Canadienne originaire de Halifax, épousera à Londres l'an prochain, le cinéaste britannique John Heyman.

Joanna Shimkus a joué dans l'un des films de Heyman, une production intitulée "Boom", aux côtés de Richard Burton et Elizabeth Taylor.

Le chant, le théâtre et la musique symphonique se conjugueront le 19 décembre, alors que l'Orchestre symphonique de Québec présentera dans le cadre de la programmation de ses "concerts du jeudi", le chef-d'oeuvre musical d'Arthur Honegger, le "ROI DAVID".

Le directeur artistique de l'OSQ, M. Pierre Dervaux, qui a triomphé sur le continent européen avec cette présentation, dirigera cet événement magistral auquel participeront également le Choeur symphonique de Québec, les solistes Claude Ouellet, Geneviève Perreault, Pierre Boutet, ainsi que M. Jean Valcourt, directeur du Conservatoire d'art dramatique du Québec.

"LE ROI DAVID" Considéré comme l'oeuvre triomphale d'Arthur Honegger,

le "Roi David" est un grand oratorio biblique composé en deux mois pour le Théâtre Vaudois du Jorat en 1921. Il a connu immédiatement un succès populaire considérable et a fait depuis le tour du monde.

Cet ouvrage se compose de 28 fragments musicaux illustrant des épisodes d'un drame qui porte à la scène la vie du roi David. L'oeuvre est divisée en trois parties dont la première rappelle la lutte de David contre Goliath; la deuxième, la danse devant l'arche; la troisième et dernière partie, le couronnement de Salomon et la mort de David.

"LE CHOEUR SYMPHONIQUE"

Le Choeur symphonique de Québec, fondé il y a cinq ans par François Bernier, est constitué d'une centaine de membres. Le groupement qui possède un répertoire important, présente à chaque année une dizaine de concerts, tant à Québec que dans les autres villes de la province.

LES SOLISTES

Les trois solistes qui participeront à la présentation du "Roi David" possèdent un imposant palmarès et sont très bien connus du public québécois.

Claude Ouellet, premier prix de chant du Conservatoire de Québec en 1961, fut lauréat de la première année du Prix d'Europe; elle remporta également le premier prix de virtuosité du Conservatoire de Genève.

Geneviève Perreault et Pierre Boutet, respectivement mezzo-soprano et ténor, ont effectué plusieurs tournées de concerts et de récitals tant en Europe qu'en Amérique. Pierre Boutet est également un boursier du Conseil des Arts du Canada.

JEAN VALCOURT

Le récit de cette oeuvre a été confié à Jean Valcourt, directeur du Conservatoire d'art dramatique du Québec. M. Valcourt, autrefois de la Comédie française, a déjà participé à la présentation du "Roi David" avec Honegger lui-même.

Les billets pour ce concert, présenté à 19h.30, au Palais Montcalm, sont en vente au bureau de l'Orchestre symphonique de Québec (525-6046) ou la journée même du concert, à compter de 17h, au guichet du Palais Montcalm (529-0786).

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

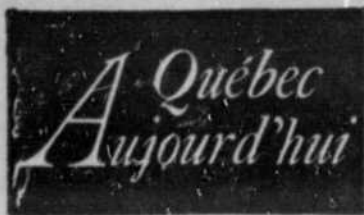
Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.

Ce festival pour but de présenter un panorama aussi

complet que possible de la culture par le livre dans le monde moderne; il veut également faciliter les échanges entre écrivains, éditeurs, tous les responsables de la lecture et de la culture de plusieurs pays et confronter en une amicale compétition internationale les moyens techniques et les besoins sur le plan culturel.

Le Québec participera à la Foire internationale du livre et des arts qui aura lieu à Nice du 31 mai au 9 juin 1969.

Ce sera la première fois, mentionne-t-on dans un communiqué, que le Québec participera massivement à une Foire internationale du livre.



Arts

Librairie Laliberté, 820 avenue Myrand, Ste-Foy, à 19 h, lancement du livre de Pierre Morency: "Poèmes de la vie défilée".

Galerie Champagne — exposition de la collection permanente II et des oeuvres de Gilles Dionne, céramiste, et de Guy Robert, sculpteur.

L'Atelier Renée Le Sœur — exposition des céramiques.

Convocations

Club Geoghist — conférence donnée par M. Henri Dorion sur le "Kaféscope européen", à 20 h, à l'Auditorium du collège de Limoilou. L'entrée est libre.

Livraison d'armes de l'URSS au Nigeria?

LAGOS AFP — L'Union soviétique effectue des vols quotidiens du port d'Anaba, en Algérie, à Lagos, à déclarer la radio braisère.

Cinq avions Antonov sont utilisés pour ce trafic par lequel des armes sont livrées au Nigeria, a ajouté la radio.

L'amitié que le gouvernement militaire du Nigeria entretient avec l'Union soviétique, semble lui valoir le soutien sans cesse renouvelé de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis.

Quelque 150 députés britanniques ayant demandé au gouvernement de Londres de mettre fin aux envois d'armes à l'armée fédérale du Nigeria, le premier ministre, M. Wilson,

s'est empressé d'adresser une lettre au général Yakubu Gowon, chef de l'Etat fédéral. Le Dr Oki Arikpo, commissaire aux Affaires extérieures devait par la suite, révéler que cette lettre contenait une réaffirmation du soutien de la Grande-Bretagne dans la guerre que le Nigeria fédéral livre depuis 18 mois au Biafra sécessionniste.

Les Etats-Unis, pour leur part, se gardent de prendre position en faveur de l'une ou l'autre partie. Mais tout récemment, M. Robert McCloskey, porte-parole du département d'Etat, critiquait ouvertement le col. Ojukwu, leader du Biafra, pour son refus d'autoriser l'acheminement en plein jour des secours destinés aux populations affamées.

En novembre, une mission économique soviétique composée de 12 membres est venue à Lagos où elle a signé un accord d'assistance technique. On sait que les Russes fournissent véhicules et avions à réaction aux forces fédérales.

A chaque manifestation de l'aide soviétique, un grand émoi s'empare de l'ambassade des Etats-Unis et du Haut-Commissariat de Grande-Bretagne, à Lagos.

Tergiversations du début

De l'avis des milieux nigériens, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avaient hésité à prendre position en faveur du gouvernement fédéral au début du conflit avec le Biafra. Les diplomates des deux pays espèrent servir de médiateurs entre les parties adverses.

Avant le conflit, M. Elbert G. Matners, ambassadeur des Etats-Unis, s'était rendu à Enugu, en mai 1967, pour s'entretenir avec le col. Ojukwu qui venait de proclamer la sécession de l'ancienne province orientale. Matthews avait dit alors à Ojukwu qu'il ne devait pas compter sur l'appui américain.

Peu après le début du conflit les Nigériens avaient accusé la Grande-Bretagne d'avoir versé des fonds au Biafra pour protéger les intérêts pétroliers de la Shell-BP. A Lagos, le gouvernement ainsi que la presse et la radio avaient également pris à partie les Etats-Unis pour les critiques formulées par le département d'Etat à l'endroit de la transaction d'armes que le gouvernement fédéral avait conclue avec la Russie.

Cultivateur écrasé sous son tracteur

CHATEAU-RICHER — Un cultivateur de 51 ans, M. Philippe Simard, a perdu la vie hier après-midi alors que le tracteur sur lequel il voyageait se versait sous son poids la victime.

M. Simard qui était domicilié au 8736 Avenue Royale à Château-Richer tentait d'ouvrir un chemin dans un bois de sa propriété lorsque le tracteur versa.

La victime a été tuée sur le coup. Les constatations habituelles ont été effectuées par les agents de la Sûreté du Québec.

En prison pour trois ans par négligence criminelle

MONTREAL (PC) — Le Dr André Grenier, condamné à trois ans de pénitencier après avoir été reconnu coupable de négligence criminelle par un jury des Assises, par suite de la mort de trois personnes, s'est vu refuser un cautionnement en attendant l'instruction de son appel.

Cette requête en cautionnement présentée vendredi dernier par le procureur de Grenier a été refusée par le juge en chef Lucien Tremblay, de la Cour d'Appel, le plus haut tribunal du Québec.

Me André Ledoux, procureur de la Couronne, s'était opposé à ce que tout cautionnement soit accordé à l'inculpé en raison de la nature de la preuve qui avait été présentée au procès et des circonstances ayant entouré cet affaire.

Le juge en chef Lucien Tremblay dans un jugement très court a déclaré: "Considérant que le dossier tel que présentement constitué ne relève aucun élément de nature à ébranler la présomption de culpabilité résultant du verdict, requête rejetée".

Décès de monsieur Langis Brousseau



M. Langis Brousseau, comptable de Lépine Ltée, époux de Hermine Latour, est décédé le 15 décembre à Québec à l'âge de 62 ans. Il demeurait à 273 8ième rue Limoilou.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Claire, Yves; ses beaux-parents: Mme Alphonse Latour; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Louis-C. Corbin (Gérardine), M. et Mme Rogatien Brousseau (Emilienne Dorion), Soeur Adrienne Brousseau des Sts-François d'Assise, M. et Mme Alfred Blais (Françoise), Mlle Suzanne, Madeleine et Monique Latour, M. et Mme Jacques Latour (Yvette Martin), M. et Mme Jean Latour (Jacqueline Pelletier), Mme Marcel Brousseau (Carmelle Giguère).

La dépouille mortelle est exposée à 319, de la Canardière. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église de St-Esprit et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Les funérailles ont été confiées à la maison Lépine Ltée, Québec.

SERVICES SPÉCIAUX

LE PRIX DU GROS SUR

DIAMANTS MONTRES, ETC.

Economisez 10 à 50% chez:

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER-IMPORTATEUR

Tél.: 524-1372

802 est, St-Joseph

STATIONNEMENT GRATUIT

13-17-20-24-28-32-37-40-1 Rub. S.S.

JOSE FLEURISTE

Près de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus

1275, Canardière

Tél.: 523-6901-623-2950

9010 14-19-23-28-31

3-7-12-17-21-26-31-32 4-9-1 5-5.

Décès de monsieur Claude Gailloux

Monsieur Claude Gailloux, époux de Madame Philippine Gailloux et de Madame Alice Vézina, est décédé subitement le 15 décembre 1968 à l'âge de 28 ans. Il demeurait au 801, 3e Rue, Québec.

Outre ses parents, il laisse dans le deuil, ses frères et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Gailloux (Jacqueline Provost), M. et Mme Marcel Gailloux (Blanche Drouin), M. et Mme Mathieu-Claude (Lucille Gailloux), M. et Mme Paul Dubois (Jeannine), M. et Mme Marcel Barrette (Yolande), Mlle Suzanne Gailloux, M. et Mme Yvon Gailloux (Denise Lefebvre), M. et Mme Benoît Gailloux (Michelle Plamondon), son oncle et sa tante: M. et Mme Eugène Vézina.

Monsieur Claude Gailloux repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi en l'église St-Charles Limoilou et l'inhumation au cimetière St-Charles. Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de madame Josaphat Pouliot

A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Julia Rochefort, épouse de feu Josaphat Pouliot.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Claude Martel (Monique) Beaumont, M. et Mme Jean-Claude Pouliot (Gisèle Dion) La Durantaye, M. et Mme Benoît Pouliot (Rachelle Lamontagne) La Durantaye, M. et Mme Pierre Pouliot (Monique Gagné) Montréal, M. et Mme Guy Marquis (Louise Pouliot) Québec, Mlle Jeannine Pouliot Bienville; frère, sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léopold Lacroix, St-Michel, M. et Mme Donat Paquet, Ancienne-Lorette, M. et Mme Maurice Bélanger, Bienville, M. et Mme Jean-Paul Rochefort, St-Vallier.

Elle demeurait à 42A rue Barras, Bierville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 h 30. Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis à 9 h 15 pour l'église La Durantaye et de là au cimetière paroissial.

avis de décès

BEAUPRE. — A Ste-Foy, le 10 décembre 1968, à l'âge de 41 ans, est décédé le soldat Roland J. Beupré, du corps de l'Intendance de l'Armée canadienne, époux de dame Cécile Groleau, demeurant à 2549, Pierre Martin, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.

Le défilé militaire partira de la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, route de l'Eglise, Ste-Foy à 9 h 45 pour l'église de St-Denis et de là au cimetière Belmont. 16-12 (3 fs)

BERUBE. — A Québec le 15 décembre 1968, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Blanche Pouliot, épouse en premières nocces de feu M. Joseph-A. Michaud et en secondes nocces de feu M. Pierre Bérubé.

Il demeurait chez les Soeurs Franciscaines de Marie, 388, Grande-Allée.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 h 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille à 10 h 15 pour l'église St-Cœur de Marie, et de là au cimetière Belmont. 16-12 (2 fs)

DUGAL. — A Québec, le 15 décembre 1968, à l'âge de 68 ans, est décédée dame Anna-Olivine Jacques, épouse de feu M. Eugène Dugal. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur, Mlle Maria Dugal, Elle demeurait à 117, rue D'Avaugour.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 10 heures 15, pour l'église de Notre-Dame-de-Pitié et de là au cimetière St-Charles. 17-12 (2 fs)

Diminution de moitié des naissances dans la région de Jonquière

JONQUIERE (PC) — Le nombre des naissances enregistrées annuellement à l'hôpital de Jonquière a diminué d'environ de moitié au cours des 10 dernières années, passant de 1-570 en 1957, à quelque 750 prévues à la fin de l'année.

Révélat ces chiffres hier, le Dr Paul Dumont, de Jonquière, a exprimé l'avis que ce phénomène loin d'être particulier à la région, s'étendrait à toute la province, depuis l'avènement des contraceptifs modernes.

Au cours d'une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Ligue des Citoyennes de Jonquière, le Dr Dumont a expliqué que cette grande popularité de la contraception était peut-être une conséquence de la situation qui prévalait chez nous ayant la venue de contraceptifs modernes, période où le taux de natalité de nos populations se trouvait considérablement élevé.

Parlant des moyens de contraception, le gynécologue a dit que l'on a souvent accusé la pilule anticonceptionnelle d'être la cause de différents maux chez la femme, mais qu'à son avis ces affirmations se trouvaient dans plusieurs cas sans fondement véritable.

De même, selon le Dr Dumont, les malaises et états dépressifs que l'on attribue très souvent à la pilule seraient dus, dans plusieurs cas, beaucoup plus aux conditions de vie dans lesquelles se trouve la personne.

En effet, a dit le Dr Dumont, si une femme utilise la pilule anticonceptionnelle, c'est qu'elle a des raisons qui l'empêchent de mettre d'autres enfants au monde et ce sont bien souvent ces raisons qui sont la cause de ces légers troubles physiques ou psychologiques.

Informations financières

AVIS

LA SOCIÉTÉ TRUST ROYAL — La Bourse de Montréal a été notifiée que nous résolvons d'apporter formelle par les autorités régulières, et d'une imposition d'impôt sur le revenu, la société se propose d'offrir aux détenteurs d'actions de The Industrial Mortgage and Trust Company, autres qu'à ceux résidant aux E.-U., une (1) action de la Société Trust Royal plus \$6.00 comptant, en échange de chaque action de l'Industrial Mortgage. L'offre formelle aux actionnaires de cette dernière entreprise sera faite prochainement. The Industrial Mortgage Trust Company, dont le siège social et une succursale se trouvent situés à Sarnia, et maintes autres succursales à Forest, Petrolia et Strathroy, fut incorporée en 1889 et elle procure au public les services de compte de dépôts d'épargne, de recrus de placement garantis et de fiducies personnelles.

CHARTER OIL COMPANY LIMITED — La Bourse Canadienne a été avisée que la Commission des Valeurs mobilières du Québec a émis un ordre le 6 décembre 1968, à l'Anlagebank A.G. Theater Strass 20, 8002 Zurich, en Suisse, conformément à la section 63 de la Loi des Valeurs, en vertu duquel il lui est interdit de transiger sur les actions ordinaires de la compagnie.

REDUCTION DU CAPITAL-ACTIONS

BOWATERS MERSEY PAPER COMPANY LIMITED — En vertu d'un certificat du registraire de la loi des compagnies par actions, de la Province de la Nouvelle-Ecosse, en date du 26 novembre 1968, le capital autorisé d'actions privilégiées de la compagnie, ayant une valeur au pair de \$30.00 chacune, a été réduit de 118,500 à 96,233 actions.

NOUVELLE INSCRIPTION

PACO CORPORATION OF CANADA LIMITED — Les actions ordinaires de la compagnie seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture, lundi, le 16 décembre 1968. Son symbole au téléscripteur sera "P.C".

Le capital-actions autorisé de l'entreprise consistera en 1,500,000 actions ordinaires, sans valeur au pair. Il y a 550,005 actions de la compagnie émises et en circulation.

BROUSSEAU. — A Québec, le 15 décembre 1968, à l'âge de 62 ans, est décédé Langis Brousseau, comptable de Lépine Ltée, époux de dame Hermine Latour, père de Claude et Jean-Yves, frère de Géraldine (Mme Louis Corbin), Rogatien, Soeur Adrienne Brousseau s.f.a., Françoise (Mme Alfred Blais). Il demeurait à 273, 8e Rue, Limoilou.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 11 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 318 Canardière, à 10 heures 45, pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles. 16-12 (3 fs)

CARON. — A Ste-Claire, Co. Dorchester, le 14 décembre 1968, à l'âge de 37 ans, est décédé accidentellement M. Marcel Caron, technicien en téléphonie, époux de dame Cécile Godreau, fils de M. et Mme Roméo Caron, père de Claire, Claude, Yvon, Alain, André, frère de Jeannette (Mme Jean-Louis Berthiaume), Raymond Denis, Gilbert, Roland, Raynald, Suzanne (Mme Bernard Montperrit), Clément. Il demeurait à Lac Etchemin.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Marcel Ruelland, 31, ave de la Fabrique, Montmagny à 9 heures 45, pour l'église St-Thomas et de là au cimetière paroissial. 16-12 (2 fs)

COTE. — A l'Hôpital Général, le 14 décembre 1968, à l'âge de 87 ans, est décédée dame Clara Cantin, épouse de feu M. Edouard Côté, sœur de M. Adèle (Mme Adèle Tessier), Florida (Mme Léonide Couture), belle-sœur (Mme Ernest Cantin).

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Albert Rochette, à 2 heures 45, pour l'église St-Augustin et de là au cimetière paroissial. 16-12 (1 fs)

MONTREAL (PC) — Le service de santé de la ville de Montréal entend prouver cette année que les cigarettes ne sont pas pour les jeunes.

Le docteur M.-B. Valois, directeur-adjoint du service municipal de santé, considère que la curiosité sur les cigarettes peut être satisfaite sans que le jeune ait même à absorber de la nicotine et du goudron dans ses poumons.

Il faut, dit-il, graver dans l'esprit des jeunes les effets nocifs de la cigarette et du tabac et peut-être ainsi les dissuader de vouloir infliger ce sort à leurs poumons.

Le service de santé a lancé un projet-pilote dans 14 écoles de la ville, dans le but de présenter aux jeunes de 11 et 12 ans tous les éléments d'information sur le tabac.

L'une des méthodes employées sera de leur montrer l'ampleur d'un tas de mégots accumulés en une année par le fumeur moyen. On montrera ensuite à toute la classe un pot de goudron noir gluant, correspondant à peu près à la quantité de cette substance accumulée en une année dans les poumons d'un fumeur.

Plus de cancers

Le Dr Valois ajoute que des films, conférences et discussions préviendront le programme de prévention contre la nicotine, programme que le service de santé considère prioritaire, car les décès dus au cancer ont augmenté de 65 pour cent à Montréal depuis 1956.

"Nous croyons que c'est la cigarette plutôt que la pollution de l'air qui explique surtout cette augmentation", dit-il.

Le service municipal préventif du service municipal avertit d'efficacité, on l'étendra à d'autres groupes d'âge et d'autres quartiers de la ville, en six mois, on aura touché plus de 15,000 enfants à qui on aura fait remplir un questionnaire sur le programme et ses effets possibles.

Le Dr Valois ajoute qu'un autre programme pour vérifier l'efficacité du premier sera utilisé comme base d'autres cours sur les effets nocifs du tabac.

GAILLOUX. — A Québec, le 15 décembre 1968, à l'âge de 28 ans, est décédé subitement M. Claude Gailloux, époux de M. Philippe Gailloux et de dame Alice Vézina. Il demeurait à 801, 3ème Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 2 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 17-12 (1 fs)

GIRARD. — A Québec, le 15 décembre 1968, est décédée Gergette Girard, sœur de Jacqueline (Mme Edouard Bédard), Dr Gérard Girard. Elle demeurait à 405, de Avenue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Lépine, 318, La Canardière à 8 heures 45, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 16-12 (2 fs)

MAROTTE. — A Bienville, le 16 décembre 1968, à l'âge de 60 ans, est décédée dame Rose-Anne Bégin, épouse en premières nocces de feu M. Paul-Emile Montminy et en secondes nocces de M. Charles Marotte, mère de Réjean. Elle demeurait à 3, St-Omer, Lévis.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, Commerciale, Bienville, à 2 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 17-12 (1 fs)

MERCIER. — A Ste-Claire, Cte de Dorchester, le 14 décembre 1968, à l'âge de 51 ans, est décédé accidentellement M. Gérard Mercier, époux de dame Dorlès Nadeau, fils de M. Ernest Mercier, frère de Carmella. Il demeurait à Ste-Marie de Beauce.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Gérard Lehoullier & Fils Enr., Ste-Claire, Cte de Dorchester, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Claire et de là au cimetière de Ste-Marie, Cte de Beauce. 17-12 (1 fs)

MORISSETTE. — A Québec, le 15 décembre 1968, à l'âge de 8 ans, est décédé Guy Morissette, fils de M. Marcel Morissette et de dame Manon Morissette, frère de Françoise (Mme Marcel Breton), Eugène, Marcel, Lise (Mme Jean-Charles Fitzback), Alfred et Marthe. Il demeurait à 455, rue Champlain.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 15, pour l'église de Notre-Dame-de-la-Garde et de là au cimetière Belmont. 17-12 (1 fs)

PINEAULT. — A Neuville, le 14 décembre 1968, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Jules Pineault, époux de dame Florida Pineault. Il demeurait à 569, rue des Erables, Neuville.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Roger Benoit, 749, rue des Erables, à 9 heures 45, pour l'église de Neuville et de là au cimetière paroissial. 16-12 (1 fs)

POULIOT. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 15 décembre 1968, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Julia Rochefort, épouse de feu M. Josaphat Pouliot, mère de Monique (Mme Jean-Claude Martel), Jean-Claude, Benoît, Pierre, Louise (Mme Guy Marquis) Jeannine.

Elle demeurait à 42A Barras, Bienville.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 h 30.

Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 9, rue Commerciale, Lévis à 9 h 15 pour l'église de la Durantaye et de là au cimetière paroissial. 16-12 (3 fs)

TURGEON. — Au Sanatorium Bégin, le 16 décembre 1968, à l'âge de 93 ans, est décédée Mlle Léda Turgeon, fille de feu M. Pierre Turgeon et de feu dame Edwidge Chabot. Elle demeurait à St-Malachie.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 déc., à 2 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Morissette à 2 heures 15, pour l'église de St-Malachie et de là au cimetière paroissial. 17-12 (2 fs)

La première génération du Crédit social a pris fin

EDMONTON (PC) — En devenant mercredi le neuvième premier ministre de l'Alberta, M. Harry Strom a désigné un cabinet qui marque la fin de la première génération du Crédit social comme gouvernement dans la province.

Le nouveau cabinet comprend le même personnel que l'administration sortante de M. E. C. Manning, à l'exception de l'ex-premier ministre lui-même et du ministre des Terres et Forêts, M. A. J. Hooke.

MM. Manning et Hooke étaient les deux seuls membres du cabinet à avoir été élus en 1955, lors du balayage qui a porté au pouvoir le gouvernement de Crédit social de William Aberhart.

Avec leur départ, le droit d'ancienneté revient au ministre de la Voirie, M. Gordon Taylor, député depuis 1940 et ministre depuis 1950.

M. Taylor, qui a terminé au second rang lorsque le parti a élu M. Strom comme chef vendredi, a été désigné pour assumer les fonctions de M. Strom en l'absence de celui-ci. M. Taylor n'a toutefois pas été nommé officiellement vice-premier ministre.

Tradition rompue

Le premier ministre a nommé au poste de leader parlementaire le ministre des Travaux publics, M. Fred Colborne. C'est M. Manning lui-même qui tenait ce rôle au cours des 25 années passées comme premier ministre.

M. Strom, qui était ministre des Affaires municipales sous l'administration Manning, a confié les fonctions de procureur général à M. Edgar Gerhart et a remis le portefeuille des Terres et Forêts à M. Henry Rustie, ministre de l'Agriculture, qui continue à assumer ses anciennes responsabilités.

Le ministère de la Jeunesse revient à M. Robert Clark qui est à 33 ans le benjamin du cabinet.

Le ministre du Travail, M. Ray Reinson, qui détenait le portefeuille de l'Éducation, a reçu le ministère du Téléphone qui appartenait autrefois au trésorier provincial, M. A. O. Aalborg. Ce dernier a annoncé son intention de se retirer à la prochaine élection provinciale.

Les prévisions de la météo

TORONTO PC — Voici les températures observées hier, minimum de 7 heures p.m. à 7 heures a.m., maximum de 7 heures a.m. à 7 heures p.m.:

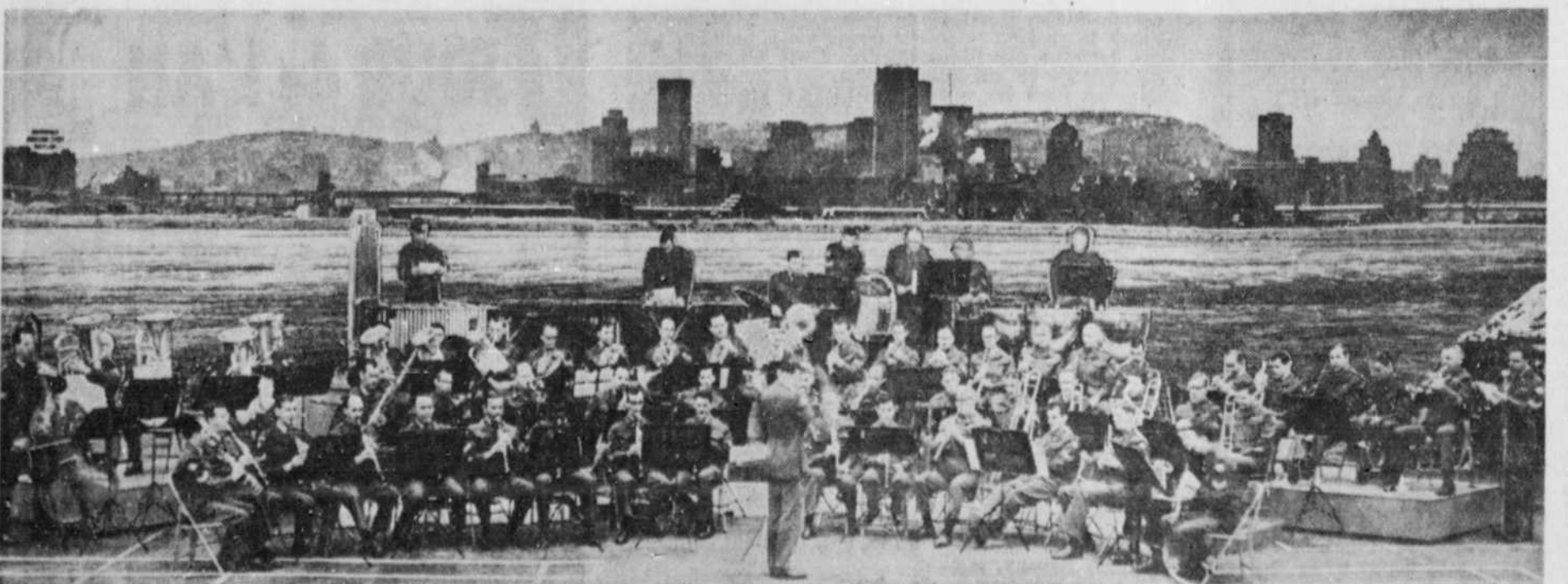
Vancouver	33 46
Edmonton	10 14
Calgary	14 39
Regina	7 24
Winnipeg	4 18
Churchill	10 15
Sudbury	-1 9
Toronto	4 25
Ottawa	11 11

Montréal	6 10
Québec	17 18
Frédéricton	34 36
Saint-Jean	36 37
Moncton	38 43
Halifax	41 44
Charlottetown	41 42
Chicago	21 32
Détroit	13 31
Boston	19 33
New York	17 27
Washington	21 35
Tampa	29 31
Miami	34 61
Los Angeles	55 61
San Francisco	42 54

POSITION COMMERCIALE DE L'ITALIE

— Le produit national brut de l'Italie a augmenté de 37% depuis 1963 et approche des \$60 milliards. Le pays souffre cependant d'un important déficit de sa balance commerciale, soit près d'un milliard de dollars l'an dernier, par rapport à \$179 millions en 1965. L'exportation a augmenté de 12% durant la première moitié de 1968, mais le déficit devrait encore cette année s'établir autour de \$250 millions. (Graphique PC)

Les plus riches gisements de bauxites au monde se trouvent dans le sous-sol de la Guinée.



UN NOUVEL ENSEMBLE MUSICAL PROFESSIONNEL vient d'être formé à Montréal et se classe déjà comme étant le deuxième plus important de la métropole, tout juste après l'Orchestre symphonique. Cet ensemble est la Musique des Forces canadiennes Montréal dont le directeur est le capitaine Charles-A. Villeneuve, licencié du Royal Academy of Music et "associate" du Collège royal de musique de Londres, Angleterre. Quelque 50% des instrumentistes de la Musique des Forces canadiennes Montréal sont des diplômés des conservatoires de Montréal, Québec, Bruxelles, Amsterdam et Londres. L'adjoint du capitaine Villeneuve est l'adjudant-chef R. A. Eberts. Les responsables de la discipline et des exercices de marches militaires sont les tambours-majors B. D. Ford et Jan Roberti. Cinq musiques ont contribué à former celle de Montréal: The Black Watch (RHR) of Canada; le Corps royal canadien des Magasins militaires; les Canadiens Gards; le Royal Canadian Horse Artillery et la Marine royale du Canada.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE (Formule régulière)	\$1.50
(avec photo 1 col.)	\$10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES (Formule régulière)	\$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLES DE DECES (Nécrologie)	\$10.00
(Nécrologie et photo)	\$15.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	\$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

À la suite de la déclaration Clifford La crise éclate entre Saigon et Washington

PARIS (A.F.P.) — C'est ouvertement, dans la journée de lundi, qu'a éclaté la crise qui couvait dans les rapports entre Saigon et Washington depuis la décision annoncée le 31 octobre par le président Johnson d'arrêter totalement les bombardements aériens sur le Nord-Vietnam. Comme on pouvait s'y attendre en effet, les deux chefs de file de la délégation du Sud-Vietnam à Paris, le vice-pré-

sident Nguyen Cao Ky et le chef officiel de la délégation, l'ambassadeur Pham Dang Lam, ont l'un comme l'autre réagi très vivement aux propos du secrétaire américain à la Défense, M. Clark Clifford, accusant Saigon autant qu'Hanoi de faire obstruction, sur des "détails" à l'ouverture des pourpar-

Aux yeux des représentants de Saigon, il s'agit là, de la part de leurs alliés, d'un véritable "lâchage" double d'une accusation injustifiée. "Nous ne comprenons pas", déclarent le

général Ky et M. Lam, qui rappellent que, comme on n'a cessé de le répéter dans les milieux américains, chaque fois qu'il était émis un doute sur la

solidarité entre alliés, les propositions présentées par le chef adjoint de la délégation américaine à son homologue Nord-Vietnamien, sur des problèmes tels que la forme de la table de la conférence, avaient été élaborées en commun entre Américains et Sud-Vietnamiens.

Mais le différend se prolonge évidemment au-delà de l'attitude plus ou moins souple que l'on souhaite adopter de part et d'autre, dans les pourparlers en cours portant sur les seuls arrangements matériels de la conférence. En séparant, avec une netteté impitoyable, la question du règlement politique, laissée à Saigon, Hanoi et le Front National de libération, et celle d'un règlement militaire qui pourrait être réglé rapidement entre américains et Nord-Vietnamiens, en affirmant que les

actuelles activités militaires communistes n'étaient pas de nature à remettre en cause les pourparlers, M. Clifford a en effet détruit deux des principes de base du régime de Saigon : la solidarité politique aussi bien que militaire entre alliés et la dénonciation périodique par les militaires Sud-Vietnamiens, de nouvelles intentions agressives de la part de leurs adversaires sur le terrain. Dans les milieux Sud-Vietnamiens de Paris, on ne cachait pas ces derniers jours que les pourparlers avec les communistes étaient à tout moment susceptibles de rompre à ceux-ci repassaient militairement à l'attaque. En même temps, on se déclarait volontiers sans plus d'illusions sur le soutien à attendre de la future administration Nixon que sur la fermeté de l'administration sortante.

Les implications de la déclaration de Clifford

(Signé FRANCIS LARA)

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la Défense américain, M. Clark Clifford, s'est ouvertement fait l'écho, à la télévision, de l'irritation croissante de l'administration Johnson en présence des manœuvres, qu'elle estime dilatoires, de ses alliés sud-vietnamiens aux négociations de paix à Paris. Telle est le sens des propos du successeur de M. Robert McNamara que l'on met en évidence lundi dans les milieux compétents de la capitale fédé-

rale, tout en se montrant un peu surpris par tant de "franchise".

En effet, le chef du Pentagone ne s'est pas embarrassé de subtilités oratoires pour relever l'exaspération de la grande masse de ses compatriotes en constatant que les "boys" continuent de tomber chaque jour dans les jungles et les rivières vietnamiennes, tandis que les négociateurs de l'avenue Kleber se querellent sur d'interminables questions de procédure. En outre, M. Clifford n'a fait aucun effort pour ménager les

susceptibilités sud-vietnamiennes en paraissant notamment reconnaître un rôle partiel au front national de libération malgré les refus répétés du gouvernement de Saigon de le reconnaître ou de négocier avec lui.

Dans l'esprit du chef du Pentagone, il appartient à Washington et à Hanoi de régler en priorité les problèmes militaires et aux trois factions vietnamiennes — nord, sud et FNL — de jouer un rôle prépondérant dans la recherche d'un règlement politique.

Au moment où va s'effectuer la passation des pouvoirs présidentiels, les administrations démocrate républicaine semblent donc faire front commun pour tenter de mettre fin au conflit d'ici la fin de l'année 1969, en effectuant toutes les concessions raisonnables en vue d'accélérer le processus de désengagement du Vietnam du corps expéditionnaire américain, avec ou sans l'aval de Saigon.

M. Richard Nixon aura donc, le 20 janvier prochain, le feu vert démocrate pour amorcer les grandes initiatives qu'il prépare afin de rétablir la paix en Asie. Il sait parfaitement que le succès de son mandat présidentiel sera fonction d'une solution honorable mais urgente, au Vietnam.

Les experts américains demeurent persuadés, que le nord-Vietnam, dont la position militaire est sérieusement affaiblie, souhaite ardemment négocier la paix. Ils répètent en conséquence que Washington n'attache pas une importance significative aux incidents plus ou moins graves qui se déroulent dans la zone démilitarisée. Résolument optimistes, ils n'estiment pas non plus qu'une offensive "d'hiver" déclenchée par l'adversaire risquerait de compromettre les négociations de l'avenue Kleber.

"Je crois", a dit M. Clifford, "qu'une grande conviction, qu'Hanoi est prêt à participer avec nous à certains arrangements d'ordre militaire qui se traduiraient par un retrait des troupes et par une diminution très substantielle du niveau des hostilités".

Sécurité assurée par les civils de l'OUA au Nigeria

Lagos (A.F.P.) — Les gouvernements britannique et nigérien sont tombés d'accord pour que la sécurité des voies de transports terrestres pour les secours au Biafra soit assurée par des observateurs civils de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), déclare un communiqué publié hier après-midi à Lagos, à l'issue des entretiens de Lord Sheperd avec le général Gowon.

Le gouvernement fédéral nigérien a également réaffirmé son consentement pour des transports aériens de secours effectués de jour jusqu'au territoire secessionniste.

Le ministre d'Etat britannique pour les Affaires étrangères et le Commonwealth et le chef de l'Etat nigérien ont, d'autre part, lancé un appel aux dirigeants bialfrais pour qu'ils "cessent d'exploiter la famine à des fins politiques et, par humanité, d'accepter sans délai l'ouverture de voies terrestres pour les secours".

Lord Sheperd ajoute le communiqué, a réaffirmé de son côté la politique britannique de soutien au gouvernement fédéral et le désir de la Grande-

Bretagne pour un règlement rapide du conflit "dans le cadre d'un Nigeria uni". Le représentant britannique a également indiqué que son pays attachait une grande importance aux efforts de l'OUA pour y parvenir et a souligné l'intention de la Grande-Bretagne d'apporter à l'OUA toute l'aide qu'elle pourra.

Le général Gowon a réaffirmé pour sa part la détermination de son gouvernement d'assurer la sécurité et le bien être, et un traitement juste et équitable à tous les Nigériens quel que soient leurs origines.

Le général Gowon et Lord Sheperd ont souligné que l'ouverture de couloirs terrestres était le seul moyen efficace pour faire parvenir des secours aux populations civiles des régions touchées par la guerre sur une assez grande échelle pour prévenir une détérioration sérieuse de la situation. Ils ont regretté que le leader bialfrais ait refusé jusqu'à présent les propositions fédérales pour de tels couloirs, en dépit des efforts du comité consultatif de l'OUA, indique enfin le communiqué.

L'accord du gouvernement nigérien pour que la sécurité de ces vols terrestres soit assurée par des observateurs civils de l'OUA est considéré à Lagos comme un défi direct au colonel Odumegwu Ojukwu, destiné à écarter en théorie, l'objection du leader bialfrais selon laquelle ces couloirs pourraient être utilisés pour couvrir des opérations militaires fédérales et que les secours pourraient être empoisonnés au cours de leur passage en territoire fédéral. Toutefois, estime-t-on, les bialfrais pourraient encore s'opposer pour des raisons politiques au passage des secours par les régions tenues par les fédéraux. Pourtant, ces secours doivent passer par ces territoires. Si de tels couloirs sont ouverts, car le Biafra est complètement encerclé et n'a aucun accès terrestre à la mer. Les bialfrais rappellent-ils qu'ils ont déjà refusé les vols de secours de jour, arguant qu'ils risquent de compromettre la sécurité des vols de nuit pour les avions militaires et donc susceptibles d'être attaqués par l'aviation fédérale.

De cet organisme, plus que du gouvernement, dépend en fin de compte la politique brésilienne. C'est lui, laisse-t-on entendre, qui a imposé au président Costa E Silva la fermeture du parlement à la suite du refus du congrès de lever l'immunité parlementaire du jeune député d'opposition Marcio Alves, accusé par les militaires d'avoir, dans un discours, "injuré les forces armées".

La "menace communiste" présentée par les militaires pour justifier leur coup de force n'efface pas les difficultés économiques et monétaires que traverse actuellement le Brésil. Dévalué de 39,5 pour cent au cours de l'année 1967, le Cruzeiro — la monnaie nationale — a de nouveau été amputée d'abord le 19 novembre puis le 7 décembre dernier où son cours avait été fixé à 3,80 pour un dollar. Aujourd'hui, au marché parallèle, en échangeant quatre cruzeiros pour un dollar.

L'archipel des Nouvelles-Hébrides, dans le Pacifique Sud, possède trois monnaies et deux langues officielles : le français et l'anglais.

Un secret absolu entoure les délibérations du "Conseil de sécurité nationale", organisme qui groupe autour du chef de l'Etat, les généraux Albuquerque Lima (ministre de l'Intérieur), Aurelio de Lira Tavares (mi-



● CA BOUGE EN COREE. — Le général Charles H. Bonesteel (à droite), commandant des forces américaines en Corée, présente une carabine "M-16" au général Ki Kae-Won, chef d'état-major de l'armée de la Corée du Sud. La cérémonie a suivi l'arrivée d'une importante quantité de matériel de guerre américain dans ce territoire, soit six hélicoptères et 10,000 carabines. C'est le cas de le dire : il y a de la poudre dans l'air en Corée. (Téléphoto UPI)

L'ONU garde son mandat en Corée

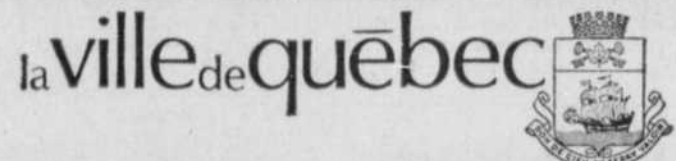
COREE — (U.N.) — Nations unies, N.Y. (A.F.P.) — Malgré l'opposition soviétique, la Commission politique a reconduit une fois de plus lundi le mandat

de la Commission des Nations unies pour la réunification et le relèvement de la Corée et a même accru les responsabilités de cette dernière en la priant de multiplier ses rapports à l'assemblée, le prochain devant être soumis d'ici quatre mois au lieu d'un an.

Le maintien de la commission a été décidé par 72 voix contre 23 avec 26 abstentions sur la base d'une résolution présentée comme chaque année depuis la fin de la guerre de Corée par les Etats-Unis et quatorze pays qui, notamment, réaffirment l'objectif de l'O.N.U. "de constituer par des moyens pacifiques une Corée unifiée, indépendante et démocratique, aux moyens d'élections libres, et de rétablir intégralement la paix et la sécurité in-

ternationale dans la région."

Cette année toutefois, à la suite de l'aggravation manifeste de la situation dans la région, démontrée par de nombreux incidents de frontière, des infiltrations et de l'affaire du "Pueblo", la résolution a été élargie pour "lancer un appel" en vue de réduire les tensions et éviter les incidents et violations de l'armistice de 1953.



avis/offres/demandes

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné :

- 1-Que LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE QUEBEC demande à la ville de Québec d'établir des réservoirs servant à contenir des carburants tels que ci-après indiqués et de les exploiter en un poste de service privé qui serait situé au Pavillon Wilbrod-Bhéret, au Parc Victoria, et réservé à l'usage du personnel enseignant et des élèves du Pavillon, sur le lot 4-869 du cadastre N. D. des Anges, savoir :
a) 2 réservoirs à gazoline de 2,000 gallons chacun;
b) 2 pompes distributrices;
- 2-Que cette demande est formulée en vertu du règlement 864 tel qu'amendé au 1er juillet 1959;
- 3-Que quiconque veut obtenir des renseignements concernant cette demande n'a qu'à communiquer avec la division de la voie publique, à l'Hôtel de ville, chambre 413, ou à téléphoner au numéro 522-7041, postes 317 ou 318;
- 4-Que quiconque désire formuler une opposition aux installations précitées, doit la transmettre au greffier de la Ville, Hôtel de ville de Québec, avant le 23 décembre 1968.

Le directeur

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné :

- 1-Que "LES PRODUITS PETROLIERS CHAMPLAIN L.T.E.E." demande à la ville de Québec d'établir des réservoirs servant à contenir des carburants tels que ci-après indiqués et de les exploiter en un poste de service qui serait situé sur le boulevard Henri-Bou-rassa, sur le lot 580-1 du cadastre St-Roch Nord, savoir :
a) 1 réservoir à gazoline de 7,000 gallons;
b) 1 réservoir à gazoline de 5,000 gallons;
c) 2 pompes distributrices;
- 2-Que cette demande est formulée en vertu du règlement 864 tel qu'amendé au 1er juillet 1959;
- 3-Que quiconque veut obtenir des renseignements concernant cette demande n'a qu'à communiquer avec la division de la voie publique, à l'Hôtel de ville, chambre 413, ou à téléphoner au numéro 522-7041, postes 317 ou 318;
- 4-Que quiconque désire formuler une opposition aux installations précitées, doit la transmettre au greffier de la Ville, Hôtel de ville de Québec, avant le 23 décembre 1968.

Le directeur

FUTURES MARIEES
L'Action
vous offre un excellent choix de

FAIRE-PARTS
CARTES de RETOUR
CARTES de
REMERCIEMENTS
NAPPERONS
etc., etc.

Signalez 71
522-4771
demandez le
local 36



Offensive contre les enrichissements illicites et la corruption au Brésil ?

AAO-PAULO (A.F.P.) — Un des premiers actes du gouvernement brésilien, cette semaine, serait de déclencher une offensive spectaculaire contre la corruption et les enrichis-

CALENDRIER

MARDI, 17 DECEMBRE 1968
Ste Yolande, S. Lazare
Les marées de mardi le 17 déc.
Hautes: 3.55 a.m. — 4.10 p.m.
Basses: 10.55 a.m.
Demain:

SOLEIL: Lever: 5.33
Coucher: 4.20
Les marées de mercredi le 18
Basses: 12.05 a.m. — 11.50 p.m.
Hautes: 4.50 a.m. — 5.00 p.m.
PHASES de la LUNE: 17 décembre
Pleine lune le 4, à 6 h. 07 p.m.
Dernier quartier le 12, à 7 h. 49 p.m.
Nouvelle lune le 19, à 1 h. 19 p.m.
Premier quart le 26, à 9 h. 14 a.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

sements illicites, apprend-on de source digne de foi.

L'ex-président Juscelino Kubitschek et son homme d'affaires seraient les personnalités choisies comme premier exemple, l'immense fortune de l'ancien chef d'Etat que les militaires considèrent comme illicite serait examinée cette semaine, en vertu des pouvoirs donnés par l'acte institutionnel No 2.

Par cette action, le gouvernement des militaires cherche à s'attirer l'appui de la masse ouvrière et paysanne, qui est de plus en plus attirée par la doctrine sociale de l'Eglise, considérée comme élément révolutionnaire.

De même, il chercherait à accroître le soutien des jeunes officiers. Ces derniers, dans un manifeste remis à leurs supérieurs, il y a six semaines, avaient souligné l'injustice sociale et notamment l'injustice de la modicité de leur solde comparativement au traitement des parlementaires, et aux gains des hommes d'affaires.

La loi du silence

La loi du silence s'est abattue sur le Brésil où un bureau de presse contrôlé par l'Armée distribuerait désormais les informations touchant la vie politique du pays.

Trois jours après le coup de force des militaires de la "ligne dure" qui ont amené le président maréchal Costa E Silva à concentrer entre ses mains tous les pouvoirs, à fermer le parlement et à jurer toute opposition d'où qu'elle vienne, un climat où se mêlent la crainte et l'apathie, a gagné l'ensemble de la population. Après les arrestations d'hommes poli-

tiques de premier plan comme les anciens présidents Juscelino Kubitschek, Janio Quadros, de professeurs, de journalistes (il n'y a pas un journal qui n'ait de rédacteurs ou un directeur en prison), d'ecclésiastiques, considérés comme "fauteurs de communisme", artistes, compositeurs et poètes ont subi le même sort. C'est ainsi que l'on signale parmi les dernières arrestations, celles de Francisco Buzze Holanda, lauréat du prix d'Etat Festival international de la chanson 1968 et du poète-musicien Geraldo Vandré, dont la chanson "Caminhando", interdite par l'Armée, connaissait un vif succès, particulièrement dans les milieux d'opposition.

Aucune indication précise ne permet de chiffrer les arrestations qui se poursuivaient encore lundi dans l'ensemble du pays. On parle de plusieurs centaines et selon des bruits circulant à Rio, des navires ancrés au large serviraient de prisons flottantes. Au cours de la journée on devait cependant apprendre que M. José Sette Capra, directeur du "Journal de Brasil" et ancien représentant du Brésil à l'ONU, arrêté samedi, avait été relâché.

Secret absolu

En raison de la situation actuelle, le président Costa E Silva a décidé de rester à Rio de Janeiro jusqu'au 23 décembre et de rejoindre Brasília, capitale du pays, que plus tard.

Un secret absolu entoure les délibérations du "Conseil de sécurité nationale", organisme qui groupe autour du chef de l'Etat, les généraux Albuquerque Lima (ministre de l'Intérieur), Aurelio de Lira Tavares (mi-

SPECIALISTE DE LA VUE
Dr Laurent Massicotte
OPTOMETRISTE
LENTILLES CORNEENNES
1115, rue ST-JEAN — Québec — 522-2516

AVIS
A tous nos bons clients
Il n'y aura
PAS DE SERVICE
par LA CANTINE MOBILE LTEE
Jeudi, Vendredi et Samedi
les 26, 27 et 28 décembre
Nous déménageons
Nouvelle adresse : 455, rue Braille
(Centre Coibert — Ste-Foy)
Nouveau numéro de téléphone : 653-8331
Merci de votre coopération
JOYEUSES FETES

NOËL
et le
JOUR de L'AN
LAC BEAUPORT, QUE.
les repas de Noël, du Jour de l'An et de la veille du Jour de l'An (New Year's Eve).
Réservez dès maintenant votre table pour
MENUS GASTRONOMIQUES
NOËL et Enfants
JOUR de L'AN moins de 8 ans
5⁵⁰ 3⁵⁰
Avec Peter Novak et son violon
VEILLÉE DU JOUR de L'AN
ORCHESTRE de Lorain Mercier, de 9 h. à la fermeture. Chapeaux, tourniquets.
Pour répondre à la demande de nombreux clients, cette année nous disons : cravate noire facultative, robe cocktail ou longue.
Dîner dansant... 12⁰⁰ (Taxes incluses)
Comme à cette occasion, nous aimons préparer spécialement les tables de famille, nos menus gastronomiques ne seront servis qu'à ceux qui retiendront leur table à l'avance. Nombre de convives limité. — TELEPHONE : 849-4461
Manoir St-Castin
AU LAC BEAUPORT, QUE.